



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 11
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Friday, April 5, 2024

Tenue à :

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le vendredi 5 avril 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi Leila Ghahhary Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
MR. ALLEN SUTHERLAND, Sworn/Assermenté	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Lynda Morgan	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	27
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	30
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	32
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	34
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	38
MR. ERIC GORDON, Sworn/Assermenté	43
MS. GALLIT DOBNER, Affirmed/Sous affirmation solennelle	43
MS. TARA DENHAM, Affirmed/Sous affirmation solennelle	44
MR. LYALL KING, Affirmed/Sous affirmation solennelle	44
CSIS REPRESENTATIVE, Affirmed/Sous affirmation solennelle	45
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Lynda Morgan	45
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	101
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	107
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Emily Young	116
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	118
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	124
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Jon Doody	128
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	132
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Matthew Johnson	141

VI
Table of Content / Table des matières

	PAGE
MS. GALLIT DOBNER, Resumed/Sous la même affirmation	145
MR. LYALL KING, Resumed/Sous la même affirmation	145
MS. LISA DUCHARME, Sworn/Assermentée	146
CSIS REPRESENTATIVE, Affirmed/Sous affirmation solennelle	146
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Jean-Philippe MacKay	146
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Preston Lim	191
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	198
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	206
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	211
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	219
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prajbot Singh	226
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	233

VII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT 40	A. Sutherland Public Summary of Classified Interview	2
CAN 10432	Briefing to political parties on Threats to Canada's electoral process - Talking points for the assistant secretary to cabinet (machinery of government and democratic institutions)	4
CAN 457	Critical Election Incident Public Protocol - the Panel	19
CAN 1082	Liberal Party Representatives SITE Briefing	39
WIT 45	L. King, T. Denham, G. Dobner, E. Gordon and CSIS Representative Public Interview Summary	45
WIT 44	SITE TF 2019 Public Summary of Classified Examination	46
CAN 8287	SITE TF - Lessons Learned Summary	49
CAN 12788	SITE TF - Partner Roles - Leading to Election 2019	52
CAN 9397	SITE TF SITREP: 09 September 2019	72
CAN 13638	Progress Update to ADMs - SITE Task Force	81
CAN 3126	Email: Response from CSIS	97
CAN 8973	SITE Task Force After Action Report - 2019 Federal Election	98
CAN.DOC.11	Institutional Report for PCO	118
CAN 13303	Briefings on Foreign Election Interference	123
CAN 2327	Political Parties Classified Briefing - 2019-10-02	124
HRC 28	The Atlantic Council's questionable relationship with Gabon's leader _ The Hill	125
WIT 47	SITE TF 2021 Public Summary of Classified Interview	146

VIII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT 46	SITE TF 2021 Public Summary of Classified Examination	147
CAN 3498	SITE TF Briefing to Secret Cleared Federal Political Parties	172
CAN 6595	GE44: Chinese Communist Party Social Media Accounts Spreading Negative Narratives about the Conservative Party of Canada	186
CAN 6748	Email thread: 04 Oct 2021	188
CAN 3590	SITE TF SITREP: 27 August 2021	192
CAN 12854	SITE TF SITREP: 13 September 2021	193

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le vendredi 5 avril 2024 à 9 h 37

LE GREFFIER: Order, please. À l'ordre, s'il vous plait.

This sitting of the Foreign Interference Commission is now in session. Commissioner Hogue is presiding. Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

The time is 9:37. Il est 9 h 37.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour tout le monde. Une autre journée qui débute.

Alors, is there any housekeeping... est-ce qu'il y a des questions administratives ou vous êtes prêts à y aller?

Me LYNDA MORGAN: Pas de points administratifs.

COMMISSAIRE HOGUE: Donc, alors, débutez.

Me LYNDA MORGAN: Le premier témoin aujourd'hui, c'est Allen Sutherland.

Alors, je demande qu'il soit assermenté ou qu'il fasse une déclaration solennelle.

LE GREFFIER: Lequel préférez-vous?

M. ALLEN SUTHERLAND: Assermenté, s'il vous plait.

LE GREFFIER: Votre nom et épelez votre... me l'épeler et votre prénom.

M. ALLEN SUTHERLAND: Allen Sutherland – S-U-

1 T-H-E-R-L-A-N-D.

2 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que tout
3 témoignage que vous allez donner sera la vérité, toute la
4 vérité et rien que la vérité?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je le jure.

6 **--- M. ALLEN SUTHERLAND, Sous affirmation solennelle:**

7 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:**

8 **Me LYNDA MORGAN:** Monsieur Sutherland, je
9 crois comprendre que vous avez été le secrétaire adjoint au
10 Cabinet Machinerie du gouvernement et Institutions
11 démocratiques au Bureau du Conseil privé depuis l'automne de
12 2016. Est-ce exact?

13 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut appeler
15 ça le BPCDI?

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Que le document WIT 40 soit
18 affiché à l'écran, s'il vous plait.

19 **--- PIÈCE No. WIT 40:**

20 Allen Sutherland: Public Summary of
21 Classified Interview

22 **Me LYNDA MORGAN:** Monsieur Sutherland, vous
23 avez subi une entrevue, parlé aux avocats de la Commission le
24 7 février 2024. Est-ce exact?

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez
27 examiné une copie du résumé qui vous a été présenté?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

1 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous êtes
2 d'accord que ce sommaire fait état de la partie de votre
3 témoignage qui peut être rendu public?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Y a-t-il des changements à
6 apporter à votre...

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous permettez
9 que ce document soit soumis comme partie de votre témoignage
10 aujourd'hui?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Comme point de départ,
13 pouvez-vous nous expliquer brièvement le rôle des
14 institutions démocratiques. Votre groupe, en fait.

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le Secrétariat aux
16 institutions démocratiques est un groupe de fonctionnaires
17 professionnels non partisans qui fournissent des conseils de
18 politique au ministre responsable des Institutions
19 démocratiques. Parfois, c'est dans le titre, parfois non,
20 mais ce secrétariat fournit également un appui au premier
21 ministre sur des enjeux touchant les institutions
22 démocratiques. Par exemple, la *Loi sur les élections*, et dans
23 les années récentes, la protection de la démocratie
24 canadienne.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Merci beaucoup. Je crois
26 comprendre que vous avez été impliqué dans l'élaboration du
27 plan pour protéger la démocratie canadienne qui avait été
28 développé en 2018.

1 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Quel a été votre rôle en
3 rapport avec l'élaboration de ce plan?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** J'ai fourni des
5 conseils et du soutien à la ministre Gould qui, à l'époque,
6 était ministre responsable des institutions démocratiques.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Merci. Je vais vous poser
8 des questions spécifiques au sujet du plan, mais pour ce qui
9 est de son élaboration, est-ce que le plan a été élaboré en
10 consultation avec d'autres partis politiques?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas à ma connaissance.
12 Il se peut qu'il y ait eu des discussions au niveau
13 politique, mais je n'ai pas participé à ces discussions.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais référer à cela
15 comme étant « le plan ». C'est le plan pour protéger la
16 démocratie canadienne.

17 J'aimerais comprendre de votre part, Monsieur
18 Sutherland, en quoi consiste ce plan et ce qu'il visait à
19 réaliser. Je vais donc vous montrer un document à l'écran
20 pour... comme fond de la conversation.

21 CAN 10432, s'il vous plait, à l'écran.

22 **--- PIÈCE No. CAN 10432:**

23 Briefing to political parties on
24 threats to Canada's electoral process
25 – Talking points for the assistant
26 secretary to Cabinet (Machinery of
27 Government and Democratic
28 Institutions) (August 2021)

1 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, il s'agit d'une
2 séance d'information aux partis politiques en date de août
3 2021.

4 Avez-vous déjà vu ce document?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut dérouler,
7 s'il vous plaît, plus bas. Alors, on s'arrête là. On voit
8 « Pilier numéro 1 ».

9 Je vais vous poser des questions sur ces
10 piliers. Est-ce que les piliers ont changé entre 2018 et
11 2021?

12 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a eu un petit
13 changement au pilier numéro 4. En 2019, le pilier 4 avait une
14 attente que les sociétés des médias sociaux répondraient, on
15 avait des attentes à leur égard, mais en 2021, on avait une
16 définition plus large qui parlait plutôt d'enjeux touchant
17 l'engagement de la société civile comprenant, bien sûr, les
18 plateformes de médias sociaux.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, avec cette précision,
20 je veux parler brièvement de ces quatre piliers justement.

21 Alors, le premier pilier, et on le voit,
22 c'est : « Bonifier la résilience citoyenne », ce qui comprend
23 le fameux Protocole sur les incidences « électoraux »
24 critiques. Donc, qu'est-ce que c'est? Une réponse générale.

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le protocole lui-même
26 est le pilier.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le protocole lui-même
28 est le pilier.

1 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il s'agit d'un ordre du
2 Conseil des ministres élaboré et approuvé par le Cabinet en
3 2019, l'été de 2019, et ce que fait le protocole, il y a
4 quelques points importants à savoir au sujet de ce protocole.
5 D'abord, c'est limité dans le temps. En 2021, elle opérait
6 pendant le temps que le gouvernement était intérimaire. Ça,
7 c'est entre le moment du bref électoral jusqu'à la formation
8 d'un nouveau gouvernement, ce qui est généralement compris
9 comme étant les nominations au Cabinet, mais lorsque les
10 résultats des élections sont claires, le gouvernement
11 intérimaire disparaît le soir des élections quand on connaît
12 bien le nouveau gouvernement.

13 Donc, ce panel devait être une solution à ce
14 qu'on appelle « le dilemme Obama » dans le Secrétariat des
15 institutions démocratiques. Ce fameux dilemme Obama référait
16 à la direction de 2016 lorsque les États-Unis avaient compris
17 qu'il y avait eu ingérence dans leurs élections, mais que le
18 président ne croyait pas qu'il était en mesure d'intervenir
19 de façon publique sans être vu comme étant lui-même agent
20 d'ingérence dans l'élection.

21 L'intention du protocole est de créer, donc,
22 une façon non partisane qui, lors du constat d'ingérence,
23 permet aux Canadiens d'être informés de ce qui se produit et
24 fournit également un mandat pour donner des conseils sur la
25 façon que les Canadiens peuvent se protéger.

26 Donc, le panel lui-même a un mandat
27 clairement défini pour une courte période de temps.

28 **Me LYNDA MORGAN:** On voit ça dans ce pilier

1 de bonifier la résilience citoyenne. C'est quoi le lien entre
2 le concept que vous venez de décrire et le pilier?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Dès d'emblée, la vision
4 de la ministre Gould pour la protection de la démocratie
5 était à l'effet qu'elle était axée sur les citoyens. La plus
6 grande force contre l'ingérence électorale, c'est la pensée
7 critique d'une citoyenneté bien informée.

8 L'autorité du panel en est un d'informer les
9 citoyens dans le cas d'ingérence exceptionnelle dans notre
10 démocratie. C'est donc lié à l'information donnée aux
11 citoyens, car si le panel doit agir, son travail est
12 précisément d'éclairer les citoyens.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut baisser
14 plus bas maintenant, s'il vous plaît? Déroulez plus bas.

15 Bon, on ne passera pas à travers tous les
16 points et les puces qui sont là, on va continuer un peu plus
17 loin.

18 Le deuxième pilier est « L'amélioration de
19 l'état de préparation des organismes ». Est-ce que vous
20 pouvez nous décrire cela en assez haut niveau dans le cadre
21 du plan?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. Cela fait état
23 d'une vue plus large de comment protéger le système dans le
24 sens général. On avait compris qu'une vision étroite visait
25 seulement l'élection, mais qu'une vision plus vaste
26 incorporait d'autres éléments de la société canadienne. Et ce
27 que vous voyez là, c'est différents membres, si je peux
28 appeler comme ça, des éléments du système, de l'écosystème

1 démocratique. Ils doivent aussi être protégés.

2 Par exemple, les partis politiques sont un
3 élément essentiel de la démocratie, mais sont également
4 vulnérables, car ce sont des organismes de bénévolat. Donc,
5 on va vers eux pour leur faire savoir quelles sont les
6 menaces auxquelles ils sont confrontés. Cela faisait partie
7 du plan.

8 Et aussi Élections Canada. Vous vous
9 rappellerez que les menaces auxquelles ont fait face d'autres
10 pays dans l'OCDE visaient directement l'élection même. Donc,
11 l'engagement avec Élections Canada a été vu comme étant un
12 élément crucial de la protection du processus démocratique
13 dans son ensemble. Il y a donc eu un engagement important
14 avec Élections Canada depuis lors et même avant l'annonce des
15 piliers, mais on a mis un accent plus fort dans le cadre du
16 plan de la protection de la démocratie.

17 Vous voyez d'autres éléments là :
18 « L'engagement des partis politiques », parce que ce qu'on
19 avait vu dans d'autres pays, tels que l'Allemagne, c'est
20 qu'il y a eu des attaques contre des parlementaires en poste,
21 des attaques cybernétiques en Australie aussi, et avec le
22 passage du temps, on a vu que les parlementaires eux-mêmes
23 deviennent des cibles.

24 Donc, un élément du plan était d'informer les
25 parlementaires de menaces auxquelles ils pouvaient faire face
26 et les mesures qu'ils pouvaient prendre pour se protéger.
27 Donc, la ligne d'information de cybersécurité a été créée,
28 donc si quelque chose arrive, les partis politiques et les

1 parlementaires avaient quelqu'un à qui parler.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez dit que le
3 protocole visait seulement la période intérimaire. Est-ce que
4 ce deuxième pilier était limité dans le temps également?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a différents
6 éléments en plan. Il est sûr que le fait de faire des séances
7 d'information, séances d'information aux partis politiques,
8 il y a un aspect de cela qui n'a eu lieu que pendant la
9 période intérimaire, pendant le temps de l'élection auprès du
10 personnel de partis politiques.

11 Mais d'autres éléments peuvent avoir lieu
12 n'importe quand. À mesure qu'on comprend l'existence de
13 menaces, on a constaté que c'en était une qui n'existe pas
14 seulement pendant la période électorale, bien sûr. Pendant la
15 période des élections, c'est un temps de vulnérabilité
16 accrue, mais de plus en plus, nous constatons que c'est
17 quelque chose qui se produit dans le cadre de cycles entiers,
18 pas seulement pendant la période électorale.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, le pilier numéro 3 :
20 « Combattre l'ingérence étrangère ». Il y a une référence ici
21 au fameux Groupe de travail sur les menaces aux élections.
22 Qu'est-ce que c'est que ce groupe de travail SITE? Est-ce que
23 vous pouvez dire quel est son but principal et sa fonction?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, je serais heureux
25 de ce faire, et si vous me le permettez, un petit commentaire
26 sur la machinerie des choses. Lorsqu'on commence à élaborer
27 un plan, on commence avec les actifs en main et les actifs
28 qu'on avait en main étaient les agences de sécurité

1 nationale, notamment la GRC et le SCRS, le CST, et une qui a
2 été créée par la suite, c'est le Mécanisme de réponse rapide
3 à l'intérieur d'Affaires mondiales Canada. Donc, on part des
4 actifs qu'on a en main et ce qu'on essaye de faire – et c'est
5 là qu'il y a innovation –, c'est qu'on les fait se pencher
6 sur un enjeu commun, l'ingérence électorale, et on leur
7 demande de travailler à l'intérieur de leurs mandats
8 respectifs. C'est ce qui se passait avec ce groupe de
9 travail. C'était là pour alimenter le panel avec de
10 l'information et de fournir une vue générale de l'écosystème
11 démocratique pendant la période électorale.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

13 On déroule plus bas, s'il vous plait, au
14 pilier 4.

15 Vous avez déjà mentionné ça, le pilier 4 :
16 « Appuyer un écosystème d'informations en santé (qui
17 s'appelait avant 'Attentes des mesures prises par les piliers
18 de médias sociaux') ». Donc, ç'a été modifié légèrement entre
19 2019 et 2021?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. Et si vous me
21 permettez justement, il y a un commentaire que je n'avais pas
22 vu lorsque vous avez déroulé, mais c'est le Mécanisme de
23 réponse rapide. C'est un élément important du combat contre
24 l'ingérence étrangère, c'est une innovation canadienne qui
25 vient du Sommet de Charlevoix tenu en 2018, et ce que cela
26 fait, c'est que cela habilite Affaires mondiales Canada à
27 examiner les documents de sources ouvertes en ligne qui
28 viennent de sources étrangères. C'est une innovation

1 canadienne utilisée par le G7 maintenant, ainsi que d'autres
2 pays qui ont un statut d'observateurs pour en faire partie,
3 et on partage les pratiques exemplaires. C'est une façon de
4 monter une défense contre l'ingérence étrangère qui peut
5 arriver par les médias sociaux et qui est devenue une
6 préoccupation croissante avec le passage du temps.

7 Bon, par rapport au pilier numéro 4, « La
8 déclaration canadienne assure l'intégrité électorale en
9 ligne », ça, c'était une entente volontaire signée par le
10 gouvernement du Canada avec les sociétés et les plateformes
11 de médias sociaux. En 2019, il y en avait quatre qui ont
12 participé, Microsoft, Twitter, Facebook et Google, et ce que
13 cela faisait, c'est que ça précisait des attentes par rapport
14 aux sociétés ou plateformes de médias sociaux pour qu'ils
15 fassent leur part à faire respecter leurs propres normes. Ç'a
16 créé un lien d'informations et un partage d'informations
17 entre les parties, et dans la pratique, ça nous a permis
18 d'avoir un meilleur engagement avec les plateformes de médias
19 sociaux suite à la déclaration, car ça a placé sur radar de
20 grandes sociétés multinationales.

21 Il y a une élection au Canada, il y a des
22 attentes à votre égard, elles sont notées, elles ont été
23 renforcées par la ministre Gould, notamment en 2019, des
24 attentes à l'effet que les plateformes de médias sociaux
25 feraient leur part pour assurer l'intégrité de l'élection.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Je crois comprendre que la
27 ministre Gould a assisté à plusieurs séances d'information en
28 2018 et 19. Avez-vous assisté vous-même à ces réunions?

1 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Avec les plateformes de
2 médias sociaux?

3 **Me LYNDA MORGAN:** Non, en général.

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, j'en ai assisté à
5 plusieurs.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Quel a été le but, à votre
7 avis, de ces séances d'information?

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Très tôt, il s'agissait
9 de réunions avec différentes sociétés ou plateformes de
10 médias sociaux pour avoir accord au protocole. On a aussi
11 fait une visite de l'administration centrale de Microsoft qui
12 s'est avérée très importante, ça nous a ouvert les yeux sur
13 la nature de la menace en évolution.

14 Bien sûr, la ministre Gould reçoit beaucoup
15 de séances d'information, et moi, je ne suis pas toujours là.

16 **Me LYNDA MORGAN:** Avez-vous assisté à des
17 réunions du renseignement avec la ministre Gould?

18 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non. Je ne suis pas un
19 consommateur régulier de renseignement de sécurité nationale
20 et la plupart des séances d'information qu'elle a eues avec
21 différents éléments de la communauté de sécurité nationale,
22 elle y a assisté sans moi.

23 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais maintenant vous
24 poser d'autres questions au sujet du Panel de 5. Est-ce que
25 ce concept était-il ailleurs dans d'autres pays et que vous
26 avez pris comme exemple ou est-ce que c'est un concept
27 canadien?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est un protocole

1 fabriqué au Canada. Ça s'appuie sur la Convention du
2 gouvernement intérimaire, qui est un protocole qui existe
3 dans les pays avec un gouvernement style Westminster, qui a
4 été rendu public pour la première fois par le premier
5 ministre Harper en 2015 et a été mis à jour subséquemment et
6 rendu public par le premier ministre Trudeau avant les deux
7 dernières élections.

8 Un problème essentiel pendant une élection,
9 c'est que le Parlement ne siège pas et lorsque le Parlement
10 ne siège pas, il n'y a personne pour exiger des comptes au
11 gouvernement, et le gouvernement ne veut pas supposer qu'ils
12 vont avoir la confiance de la Chambre après l'élection.
13 Conséquemment, pendant la période du gouvernement
14 intérimaire, on demande au gouvernement d'agir avec grandes
15 restrictions, de ne s'occuper que des affaires urgentes ou
16 les affaires courantes.

17 Et l'élément commun de tout cela, c'est la
18 délégation de l'autorité ministérielle aux fonctionnaires.
19 Donc, le Protocole public d'éléments critiques des élections
20 s'appuie sur cette Convention du gouvernement intérimaire qui
21 est bien établi pour un bon objectif : d'assurer la
22 continuité démocratique d'un gouvernement à l'autre, et c'est
23 un peu la base de la directive du Canada et la création du
24 Panel et du Protocole.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous étiez
26 partie de ceux qui ont décidé de la composition du Panel?

27 **M. ALLEN SUTHERLAND:** J'étais un des
28 conseillers.

1 **Me LYNDA MORGAN:** Comment décririez-vous la
2 composition adoptée pour le plan finalement?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Moi, je vous dirais,
4 donc, c'est un panel de cinq membres. Les membres sont le
5 greffier du Conseil privé, le conseiller de Sécurité
6 nationale et de renseignement au premier ministre (ou
7 conseillère), le sous-ministre de la Sécurité publique, le
8 sous-ministre des Affaires étrangères, et le Solliciteur
9 général adjoint et le sous-ministre de la Justice. Donc,
10 parmi les fonctionnaires les plus expérimentés du Canada.

11 Pourquoi les avoir choisis? Ils avaient des
12 expériences complémentaires que l'on a pensé pendant que l'on
13 constituait le panel et étaient considérées importantes par
14 la ministre.

15 Premièrement, une compréhension de la
16 sécurité nationale, y compris les limites, et des
17 renseignements touchant la sécurité nationale. Ils savaient
18 comment poser les bonnes questions et cela est devenu très
19 apparent. Donc, le renseignement au sujet de la sécurité
20 nationale, c'est pas toujours clair. Il y a des ambiguïtés.
21 C'est pas toujours clair si c'est authentique ou non. Ce
22 panel et les membres de ce panel avaient une compréhension,
23 un contexte pour bien comprendre les renseignements touchant
24 la sécurité nationale.

25 Ils avaient également une compréhension
26 profonde de la fonction publique représentée par le greffier,
27 et y compris ses institutions démocratiques, une
28 compréhension, donc, de l'ensemble des institutions

1 démocratiques, et dans la personne du sous-ministre des
2 Affaires étrangères ou d'Affaires mondiales maintenant, une
3 compréhension de la diplomatie de façon internationale et les
4 enjeux les touchant.

5 Et un élément intéressant du Protocole,
6 c'était de compter sur un sous-ministre que l'on ne voit pas
7 comme... normalement comme un membre de la sécurité nationale,
8 le Solliciteur général adjoint, mais les droits de la Charte,
9 y compris les droits démocratiques font partie de son mandat,
10 donc c'était important d'avoir cet aspect-là dans le panel.
11 Je vous dirais plus : que les membres du Panel sont des
12 fonctionnaires très connaissants, un bon jugement, et un
13 jugement en temps de pression.

14 Donc, c'est une tâche très difficile qui leur
15 a été confiée exigeant un jugement très nuancé et on a pensé
16 que ce Panel de 5 était le choix approprié.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Et est-ce que les gens qui
18 ont élaboré le plan ont considéré d'autres possibilités pour
19 la constitution du panel, par exemple des juges à la
20 retraite?

21 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. On a pensé à
22 diverses possibilités alors que l'on songeait à créer le
23 panel, y compris des juges à la retraite. L'un des enjeux...
24 vous voyez, l'avantage qu'on a avec le Panel de 5, ici vous
25 avez des gens qui sont très expérimentés en matière de
26 sécurité nationale et qui dirigent leurs organisations, donc
27 ont des sources d'information à portée de main qui peuvent
28 éclairer leurs délibérations. Donc, on s'est dit à l'époque,

1 donc, que les juges a la retraite sont parmi nos Canadiens
2 les plus expérimentés et il y a eu une enquête sérieuse de
3 cette possibilité, mais on s'est dit, notamment si on pense
4 au mandat du panel sous le gouvernement intérimaire,
5 l'utilisation des hauts fonctionnaires du gouvernement était
6 le choix approprié et a été... a reçu l'aval du Cabinet.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Et pour ce qui est de
8 débattre des différentes possibilités de monter le panel, de
9 construire un panel, est-ce qu'on a parlé à d'autres partis
10 politiques?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas à ma connaissance.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, l'opération du panel
13 pendant la période électorale. Est-ce que IDBPC avait un rôle
14 dans le panel? Est-ce que vous participez au panel?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Moi, j'avais une
16 fonction de secrétariat, cosecrétaire des réunions du panel.
17 Je ne participais pas à leurs réunions, mais je préparais
18 l'ordre du jour, je fournissais un soutien au Panel de 5
19 pendant ces deux élections en cause.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le panel avait
21 différentes tâches, mais l'une de leurs tâches principales,
22 si j'ose le dire, c'est de déterminer si une menace était
23 suffisamment importante d'avoir... d'affecter l'intégrité des
24 élections de sorte qu'une annonce publique serait justifiée.

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact. Et ça, ç'a
26 été décrit comme le seuil.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Avez-vous participé à des
28 discussions sur ce que ça signifiait, de façon pratique, ce

1 seuil?

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne suis pas membre
3 du panel, mais j'ai assisté aux discussions qui consistaient
4 à examiner la signification de ce seuil. Il avait été compris
5 d'emblée que cela exigerait un jugement très nuancé de la
6 part des membres du panel. Donc, l'une des tâches que j'ai
7 eues, moi, comme secrétaire aux réunions du Panel, était
8 d'aider le Panel à réfléchir à ce qui pourrait être un
9 évènement qui dépassait le seuil, quels sont les tenants et
10 aboutissants, quels sont les défis auxquels ils doivent faire
11 face étant donné qu'il y a de l'information et sans doute
12 incomplète. Donc, j'ai essayé d'aider le panel avec cette
13 tâche d'exercer leur jugement, à savoir si un évènement qui
14 dépassait le seuil avait eu lieu.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Le seuil est assez élevé,
16 n'est-ce pas?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, et depuis le tout
18 début.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Lorsque ce seuil a été
20 créé, que le plan a été créé, y a-t-il eu des types
21 particuliers d'évènements qui ont été envisagés? Est-ce que
22 c'était créé pour répondre à quelque chose de prévu ou de
23 prévisible?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Avant le développement
25 du plan, il y avait eu des évènements dans les pays de
26 l'OCDE, des pays démocratiques. À ce moment-là, on parle de
27 2018 et à peu près la moitié des pays de l'OCDE avaient eu
28 une certaine forme d'ingérence électorale connue dans leur

1 système. Ceux qui ressortaient vraiment, c'était en 2016, les
2 Américains, les élections du Brexit en 2016, et les fuites
3 pour Macron en 2017. C'est ce qui était la base de
4 l'information.

5 Donc, par exemple, en 2019, il y avait la
6 Russie, les cyberingérences de leur part, il semblait que
7 c'était pendant les événements électoraux pour essayer de
8 déterminer le gagnant des élections.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que le seuil a été
10 créé pour tenir compte des impacts sur l'intégrité électorale
11 au niveau d'une circonscription ou au niveau national?

12 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ça, les deux panels en
13 ont discuté. Quelle est la nature de quelque chose qui
14 pourrait atteindre le seuil? Est-ce qu'il faut que ce soit
15 national dans sa portée? Est-ce que ça peut être plus local?
16 Et il y a eu plusieurs discussions à cet effet.

17 En bout de ligne, on a commencé avec... dans le
18 développement de ce qui était le seuil, la compréhension des
19 cyberattaques, des cyberingérences russes, ça, ça a
20 rapidement évolué. La nature de la menace était mieux connue.
21 Donc, le panel a eu plusieurs discussions sur s'agit-il d'une
22 circonscription, deux, ou est-ce qu'il faut que ce soit
23 national? Quelle est la profondeur de l'impact?

24 Toutes sortes de choses ont été considérées
25 avec beaucoup de contexte et le panel a entretenu ces
26 discussions.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Dans la création, est-ce
28 qu'on a pensé à ce qu'un processus de nomination relève du

1 panel?

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Dans le développement
3 original?

4 **Me LYNDA MORGAN:** Oui.

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le panel examine la
6 période électorale en 2019 ou la période pré-électorale en
7 2021. La différence, c'est deux ou trois semaines de la date
8 des élections à la création du cabinet. La plupart des
9 courses à la nomination tombent avant ça, mais c'est adjacent
10 au processus électoral, et le panel en a discuté.

11 **Me LYNDA MORGAN:** Je vous montre un document
12 CAN-457.

13 **--- PIÈCE No. CAN 457:**

14 Critical Election Incident Public
15 Protocol – the Panel

16 **Me LYNDA MORGAN:** On voit « Protocole public
17 – Incident critique électoral ». Est-ce que vous le voyez?

18 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, tout à fait.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Vous le connaissez bien?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Êtes-vous vraiment familier
22 avec ce document?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'était le Secrétariat
24 des institutions démocratiques qui a créé ça. Nous l'avons
25 créé pour aider le panel à comprendre ses responsabilités.
26 C'est le panel qui est responsable de déterminer quel est le
27 seuil. Comme j'ai essayé de l'expliquer, cela nécessite un
28 jugement nuancé. On visait à tenter de les aider à réfléchir

1 à différentes dimensions de tout ça.

2 Donc, si on regarde du côté gauche, on voit
3 différents types d'incidents qui pourraient être envisagés,
4 que ce soit de la mésinformation, des *deep fakes*, des
5 cyberattaques, jusqu'à de l'espionnage de personne à
6 personne. C'est quelque chose que David Vigneault a dit
7 clairement je pense dans les deux premières réunions du panel
8 que c'était quelque chose qui, selon lui, était très
9 important.

10 Lorsqu'on regarde la catégorie du milieu, ici
11 on essaie d'aider le panel à réfléchir. Par exemple, s'il se
12 passe quelque chose en temps réel, comment est-ce qu'ils
13 peuvent se demander si ça atteint le seuil ou non.

14 Regardons le côté gauche, les questions
15 auxquelles il faut penser, c'est : est-ce que c'est vraiment
16 quelque chose de vraiment petit ou est-ce que c'est viral?
17 Est-ce qu'on perd contrôle rapidement? Dans l'ère des médias
18 sociaux, des petites... des petits morceaux d'information
19 peuvent exploser et se répandre très rapidement. Donc,
20 comprendre ça, c'est une considération à prendre par le
21 panel.

22 Comme vous l'avez dit plus tôt, l'ampleur,
23 est-ce que c'est local ou si c'est plutôt national? Ça, le
24 panel doit y penser.

25 La source, est-ce que ça vient du Canada ou
26 de l'étranger? Et ça, c'est important parce que c'est
27 l'ingérence qui est importante en bout de ligne, mais on se
28 concentre moins sur l'ingérence étrangère, il y a plus de

1 marge de manœuvre si ça vient du Canada. C'est la démocratie.
2 La démocratie, ce n'est pas clair et net. Dans la directive
3 du Cabinet, le Canada est le mieux servi par des discussions
4 robustes et le panel ne doit pas arbitrer sur la vérité, ce
5 n'est pas leur responsabilité.

6 Des questions sur la crédibilité de
7 l'information. Quelqu'un peut dire quelque chose de
8 complètement faux, mais si personne ne le croit, ça n'a pas
9 d'impact sur les élections. Ça aussi, il faut y penser.

10 Si c'est pertinent aux élections ou pas, ça,
11 c'est autre chose.

12 Aussi, la durée de vie. On sait que dans
13 notre cycle de vie 24/7, un évènement semble important et
14 disparaît tout de suite, et aux élections, personne ne s'en
15 souvient. C'est la même chose.

16 Et voilà quelque chose de très important
17 parce que je pense que c'est sous-jacent à la protection de
18 la démocratie, c'est l'idée d'auto-correction. L'écosystème
19 démocratique au Canada comprend des gens, que ce soit les
20 médias, les groupes de réflexion, les universitaires, les
21 partis politiques, des gens qui peuvent dire : voilà de la
22 mésinformation. Ça fait partie du débat démocratique. Et on a
23 vu des cas où les limites étaient déboulonnées et le système
24 s'auto-nettoie comme ça. C'est la meilleure solution. Le
25 meilleur résultat, c'est qu'il n'y a pas d'interférence et
26 que le panel n'ait pas à agir. Voilà, c'est une considération
27 à examiner.

28 Du côté droit, vous voyez le genre de types

1 d'annonces qui peuvent être faites. On aide le panel à
2 réfléchir. Donc, si quelque chose est annoncé, est-ce que
3 c'est nécessairement quelque chose qui nous concerne, le
4 panel, ou si c'est un autre type de communication, visant un
5 autre produit de communication?

6 Une des choses qui est très importante à
7 comprendre, c'est que toutes les agences de sécurité
8 nationale ont encore toutes leurs pouvoirs respectifs. Donc,
9 elles peuvent agir de façon indépendante du panel. C'est
10 facile de trop se concentrer sur le panel, mais c'est un
11 outil spécifique et limité.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Je passe à un dernier sujet
13 avec vous, c'est-à-dire le breffage aux partis politiques. On
14 en a parlé plus tôt aujourd'hui, et dans votre sommaire, vous
15 discutez de l'importance d'informer les partis politiques
16 pendant les élections.

17 Avez-vous participé à la prévision ou à la
18 coordination de ces breffages?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous commenter sur
21 les circonstances entourant ces séances de breffage, leur
22 organisation? Est-ce qu'il faut que ce soit accéléré par un
23 certain évènement ou si c'était régulier?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ça pourrait être
25 précipité par un évènement en particulier. Il faut savoir
26 qu'il s'agissait de gens qui faisaient partie de la campagne
27 électorale nationale, qui avaient un niveau de sécurité
28 secret, donc les partis devaient choisir des gens qui avaient

1 une cote de sécurité pour qu'ils aient des breffages de type
2 secret. Ça se faisait hebdomadairement pendant la campagne
3 normalement, et généralement, je dirais que ça a duré à peu
4 près deux heures.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Avez-vous assisté
6 généralement?

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, j'y allais.
8 J'étais coprésident, si vous voulez, des réunions, et pour ce
9 dont on discutait, on essayait de faire certaines choses.
10 D'abord, on essayait d'expliquer le panel et leur connexion
11 aux partis politiques, parce que dans le cas où il y a une
12 annonce du panel qui se fait, chacun des partis se fait
13 contacter, donc, pour qu'ils sachent, et ils sont informés
14 tout simplement que le seuil a été atteint et qu'il y aura
15 une annonce. Cela comprend le premier ministre dans sa
16 capacité comme chef, mais le breffage qu'il reçoit est le
17 même que celui qui sera fait aux partis politiques ou à leurs
18 représentants désignés.

19 Donc, expliquer le panel, c'était important,
20 il fallait aussi – parce qu'on comprend que les partis, comme
21 je l'ai dit plus tôt, sont de grandes organisations
22 volontaires, leurs opérations s'accélérent rapidement et d'un
23 point de vue de sécurité, ça présente des risques – les
24 informer de leurs risques. La cybersécurité, ce n'est pas la
25 chose principale en tête pour les partis, ils ont un but,
26 c'est-à-dire de gagner les élections, et ce qu'on essayait de
27 faire, c'était de leur expliquer que des questions de
28 cybersécurité étaient aussi importantes qu'il fallait s'en

1 occuper. C'est une des raisons pour lesquelles certains des
2 partis avaient leur responsable de l'informatique qui
3 participait aux réunions.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Et des recommandations
5 spéciales ont été faites face à la cybersécurité?

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je suis certain que
7 oui. Par exemple, comme on le sait tous, les facteurs doubles
8 d'authentification, ça, c'est un sujet qui a été abordé, et
9 on a aussi offert de l'aide supplémentaire.

10 Une autre partie importante, c'était les
11 séances d'information du groupe de travail sur les menaces
12 électorales au niveau secret.

13 **Me LYNDA MORGAN:** J'ai une autre question,
14 mais je sais qu'on manque de temps. En 2019, on sait qu'il y
15 a eu une séance de breffage avec juste les représentants des
16 Libéraux. Pouvez-vous nous dire pourquoi une décision aurait
17 été faite de n'informer qu'un seul parti plutôt que tout le
18 groupe?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'était sur invitation.
20 S'ils ressentaient qu'ils voulaient un breffage spécifique,
21 c'était fourni. En passant, je dirais que tous nos partis
22 politiques et leurs représentants sont venus à la table, sont
23 venus à nos réunions comme membres d'une démocratie. Donc, il
24 y avait cette compréhension qu'il s'agissait d'un service
25 démocratique qui était fourni. Ils étaient aussi partisans,
26 et il y a des choses qu'ils voulaient peut-être faire en
27 privé, et ça, on le comprenait. On essayait d'y répondre.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Et dans votre sommaire de

1 témoignage, vous avez dit être allé à une réunion avec Walied
2 Soliman après les élections de 2021 du Parti conservateur.
3 Vous souvenez-vous de la date de cette réunion après les
4 élections?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Quelques jours après,
6 donc je dirais le 24 septembre, et les élections, c'était le
7 21 septembre, il me semble. Donc, c'était quelques jours
8 après les élections.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Vous souvenez-vous d'avoir
10 participé à des discussions sur la mésinformation dans
11 WeChat?

12 **M. ALLEN SUTHERLAND:** À cette réunion? Il a
13 expliqué qu'il pensait qu'il y avait eu des problèmes qui
14 s'étaient produits pendant les élections avec WeChat. C'est
15 évidemment un sujet très délicat. Il a promis de fournir plus
16 d'informations. Il n'avait pas l'information avec lui. Je
17 pense qu'il y avait une autre personne à la réunion aussi du
18 Parti conservateur. Il ne détenait pas l'information et il a
19 promis de nous revenir.

20 J'anticipe un peu vos questions de suivi.
21 C'était clairement un problème de renseignement de sécurité
22 nationale. Je ne suis pas allé aux deux autres réunions. Je
23 suis allé à la première.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question pour
26 vous, Monsieur Sutherland.

27 Avec le Panel de 5, ç'a été créé... à ce
28 moment-là, avez-vous pensé à la possibilité de créer cette

1 organisation par une loi habilitante ou d'un amendement à une
2 loi existante?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ç'a probablement été
4 examiné tôt dans le processus. Je pense qu'on pensait que la
5 directive du Cabinet, le modèle était approprié. Ce n'est pas
6 un modèle qui est utilisé très souvent, il y a sept direc...
7 six ou sept directives du Cabinet, elles ciblent des choses
8 thématiques comme la réglementation ou la création de lois,
9 des traités, et cela résume... ça englobe toute la fonction
10 publique. Donc, on pensait que c'était un très bon outil pour
11 pouvoir envoyer un signal à toute la fonction publique d'une
12 direction empruntée par le Cabinet à l'effet que le panel
13 avait des responsabilités et qu'elles soient claires.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avez-vous aussi pensé à
15 la possibilité d'avoir un organisme permanent plutôt que le
16 Panel de 5, avec des gens qui auraient été choisis et
17 convenus par tous les partis politiques? Est-ce que c'est
18 quelque chose qui a été contemplé à ce moment-là?

19 **Me LYNDA MORGAN:** L'idée d'un organisme
20 permanent a été envisagée, effectivement. Ce que
21 j'ajouterais, c'est qu'il faut regarder ce qui se passe à
22 l'extérieur de la période préélectorale. C'est des autorités
23 ministérielles, donc les ministères ont des responsabilités à
24 l'extérieur de la période électorale, et ça, on comprenait
25 qu'ils pouvaient s'occuper des choses pendant toutes les
26 autres périodes. C'est juste pendant la période préélectorale
27 où les ministres, à cause des élections, n'étaient pas
28 appropriées pour cette tâche.

1 Donc, bien qu'on y ait pensé, c'était
2 tellement pour une période brève et précise que l'idée de
3 créer un organisme permanent a été perçue comme moins
4 optimale.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

6 Contre-interrogatoire?

7 Notre premier contre-interrogatoire par
8 l'ADRC.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour.

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bonjour.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** Guillaume Sirois de
13 l'ADRC, Alliance démocratique russe canadienne.

14 Avez-vous investi beaucoup de temps et de
15 ressources pour créer le plan pour protéger le Canada pendant
16 les élections et le groupe de travail?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, beaucoup de
18 ressources, mais la création du plan a été faite pour le
19 ministre par ses fonctionnaires professionnels non partisans,
20 et le Secrétariat des établissements démocratiques compte 2 à
21 20 personnes selon la période dont on parle.

22 Bien sûr, nous avons consulté le gouvernement
23 au complet parce qu'il ne s'agissait pas que d'une
24 institution démocratique, ce n'était pas que... selon le
25 pouvoir des institutions démocratiques, ça faisait... ça
26 impliquait plusieurs parties du gouvernement, donc il a fallu
27 leur temps pour pouvoir obtenir leurs idées pour voir comment
28 ils pouvaient participer.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je veux savoir que... si
2 la création de ces structures a requis beaucoup
3 d'investissements de la part du gouvernement.

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, je serais d'accord
5 avec cet énoncé. Je ne dirais pas plus que d'autres
6 politiques, mais, oui.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est juste pour
8 introduire le sujet. Je veux savoir, vous dites dans votre
9 énoncé que la création de ces groupes, de ces plans, de ce
10 groupe a été faite dans l'anticipation de l'ingérence russe
11 des élections présidentielles de 2016, mais au Canada.

12 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est un des facteurs,
13 oui. Le système a été créé avec ça en tête, mais pas que ça.
14 Et ç'a été vu dans les délibérations du panel, c'était plus
15 que la Russie. Il y avait l'ingérence électorale étrangère et
16 au niveau canadien.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais initialement, le
18 gouvernement s'inquiétait que la Russie pouvait interférer
19 dans les élections.

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pourquoi le Canada?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Eh bien, le Canada fait
23 partie du G7, nous sommes de bonne taille, et nous sommes
24 aussi un pays démocratique. On comprenait que la Russie avait
25 un désir géopolitique de déstabiliser les démocraties. On
26 comprenait aussi que la Russie se concentrait sur les
27 événements électoraux et tentait de choisir un gagnant et,
28 subséquemment, avons compris de plus en plus qu'ils avaient

1 plus le but de déstabiliser la démocratie plutôt que de
2 choisir un gagnant.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Le but de déstabiliser
4 les démocraties, quand est-ce que c'est le plus efficace :
5 pendant les élections ou en tout temps?

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je pense qu'on pensait
7 que la période électorale était une période particulièrement
8 vulnérable.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pour l'ingérence?

10 **M. ALLEN SUTHERLAND:** L'ingérence russe et
11 tous types d'ingérence, oui.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est pour ça que le
13 gouvernement s'inquiétait et a créé ces structures, parce
14 qu'on s'inquiétait de déstabilisation pendant la période
15 électorale.

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et ces raisons
18 d'ingérence russe sont vraies en 2019 et 21?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. En général, oui.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, peut-on dire que
21 la Russie possiblement avait l'intention de s'ingérer dans
22 les élections de 2019 et 2021?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est une question que
24 vous devriez poser au Service de renseignement de sécurité.
25 Rien n'était perçu par le panel qui atteignait le seuil pour
26 la Russie.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est ma dernière
28 question. Vous avez dit que le Canada est une nation

1 démocratique du G7. Je vous dis, et c'est des connaissances
2 qui font partie de l'OTAN, des Cinq Yeux, dont ce sont des
3 raisons pour déstabiliser la démocratie au Canada.

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat de la Coalition
6 des droits humains.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARA TEICH:**

8 **Me SARA TEICH:** Bonjour, Monsieur Sutherland.
9 Vous avez parlé de différents types de breffage avant les
10 élections. Avez-vous pensé à un scénario où les membres de
11 diasporas reçoivent de la pression pour voter d'une certaine
12 façon ou ne doivent pas voter?

13 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a eu des scénarios
14 où on examinait les groupes de la diaspora. Je ne peux pas de
15 but en blanc me souvenir si un a été créé pour ce dont vous
16 parlez, mais c'est le genre de chose qui était le sujet d'un
17 scénario.

18 **Me SARA TEICH:** Vous souvenez-vous des
19 résultats de cet examen?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non, je n'ai pas de
21 précision. Ce qu'il est important de comprendre de tous ces
22 scénarios, c'est que ça permettait au panel de réfléchir aux
23 incidences de différentes possibilités. Ça dépend du
24 contexte.

25 Donc, pour prendre votre scénario, le
26 problème d'une certitude du Service du renseignement de
27 sécurité, quelle est l'ampleur, quelles circonscriptions, où
28 est-ce que ça s'est produit, toutes ces choses, il faut voir

1 quelles autres questions le panel posera étant donné ce type
2 de renseignement de sécurité, est-ce qu'il faut autre chose,
3 de qui ils obtiendront l'information, pour pouvoir prendre
4 une décision opportune. Ce genre de scénario permettait de
5 voir des situations qui pourraient se produire dans la vie
6 réelle.

7 **Me SARA TEICH:** Merci. Hier, on a entendu de
8 monsieur Vigneault, le processus pour déterminer les
9 priorités de sécurité dépendait du Bureau du Conseil privé.
10 C'est exact?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bien, si c'est ce qu'il
12 a dit, d'accord, c'est ça.

13 **Me SARA TEICH:** Qu'est-ce que c'est que la
14 coordination?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a des conseils... un
16 conseiller en sécurité nationale, il est aussi... Nathalie
17 Drouin, c'est notre sous-greffière adjointe. Donc, lorsque
18 les priorités sont établies – peut-être que David en a parlé,
19 peut-être que c'est établi aux 12, aux 18 mois, je ne sais
20 pas – c'est fait en discussion avec les responsables de la
21 sécurité nationale. Donc, différentes agences de sécurité
22 nationale présenteraient leurs priorités, il y a une
23 discussion et des conclusions sont atteintes, et les
24 priorités sont déterminées.

25 **Me SARA TEICH:** Je n'ai pas d'autres
26 questions. Merci.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat pour Michael
28 Cnong?

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:

2 **Me GIB van ERT:** Je demanderais au greffier
3 de nous présenter WITNESS 040. Si vous allez au bas de la
4 page 6, s'il vous plait.

5 Monsieur Sutherland, les commentaires au bas
6 de la page m'intéressent. Je commence à quatre lignes... cinq
7 lignes du bas. Ça dit :

8 « Monsieur Sutherland a dit que le
9 Panel devait faire attention dans
10 l'établissement du seuil. S'il est
11 trop faible, ça pourrait permettre
12 aux adversaires d'engendrer le doute
13 dans la démocratie canadienne. Si le
14 Panel intervient trop souvent, cela
15 aurait un effet négatif. »

16 Y a-t-il eu des interventions du Panel?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il n'y a pas eu
18 d'intervention du Panel publiquement ni en 2019 ou 2021.

19 **Me GIB van ERT:** Dites-vous qu'il n'y a pas
20 eu d'intervention publique. Il y a peut-être eu d'autres
21 interventions, mais vous ne pouvez pas en parler?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

23 **Me GIB van ERT:** Je demande au greffier de la
24 Cour d'aller à la page 9, au bas de la page, le dernier
25 paragraphe.

26 Et avant de vous le faire lire, vous avez dit
27 dans votre témoignage principal que vous étiez observateur au
28 panel.

1 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

2 **Me GIB van ERT:** Avez-vous observé que des
3 membres du panel parlaient une langue chinoise?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne dirais pas, je
5 dirais plutôt qu'ils ont reçu des séances de breffage du
6 GT MSRE qui, eux, avait la capacité en mandarin.

7 **Me GIB van ERT:** Donc, s'il fallait porter à
8 l'attention du panel de la mésinformation en mandarin, il
9 fallait que ce soit traduit pour le présenter au panel. Est-
10 ce que je comprends bien?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, je croirais.

12 **Me GIB van ERT:** Dans ce passage, vous
13 expliquez ici qu'il a une différence d'approche dans une
14 histoire qui a paru dans le *Buffalo Chronicle* sur le premier
15 ministre en anglais et d'autres types de mésinformation sur
16 WeChat. Et ce qui m'intéresse, c'est que vous avez dit que :

17 « [...] la nature de la mésinformation;
18 et le fait que c'était écrit en
19 mandarin signifiait que le contenu
20 n'atteindrait que la diaspora
21 chinoise. »

22 Vous le voyez?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

24 **Me GIB van ERT:** Je ne sais pas si vous vous
25 prononcez pour le panel ou le BCP, mais il y avait moins de
26 préoccupations sur la mésinformation ciblant la diaspora
27 chinoise que le public anglophone?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je vous amène à la

1 dernière phrase qui dit que :

2 « Cette situation n'était pas moins
3 importante, simplement qu'elles
4 étaient différentes dans leur
5 présentation. »

6 Le contexte de l'entrevue, c'est comment est-
7 ce que l'écosystème démocratique s'auto-nettoie. J'essayais
8 donc de démontrer que différentes sortes de mésinformation,
9 différents aspects, différentes caractéristiques, donc j'ai
10 parlé de l'article du *Buffalo Chronicle* comme étant chose
11 très inflammatoire qui pourrait devenir virale et devenir un
12 évènement national.

13 J'observais simplement que dans le cas de
14 WeChat, la capacité que cela devienne viral à l'échelle
15 nationale est différente. Cela ne signifie pas, et je ne veux
16 pas vous donner l'impression que ç'a été traité de façon
17 moins sérieuse, je ne fais qu'observer qu'il y avait des
18 caractéristiques différentes.

19 **Me GIB van ERT:** C'est donc moins probable de
20 venir nationaux que dans des circonscriptions avec une grande
21 population parlant le mandarin, mais moins susceptible de
22 devenir national?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, tout à fait.

24 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, l'avocat
26 pour Jenny Kwan.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

28 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour, Monsieur

1 Sutherland. Je n'ai que quelques questions pour vous et
2 laissez-moi savoir si j'ai mal compris votre témoignage, mais
3 je crois comprendre que vous avez dit que pour le protocole
4 public, le seuil est assez élevé.

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

6 **Me MANI KAKKAR:** Ç'a été fait de façon
7 délibérée?

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

9 **Me MANI KAKKAR:** Jusqu'à maintenant au cours
10 de l'enquête, on a entendu parler d'instances d'ingérence
11 électorale qui peut-être semblaient faibles, dont un
12 affichage sur WeChat au sujet d'un évènement de campagne.
13 Seriez-vous d'accord que des incidents comme cela ne
14 rencontrent pas le seuil élevé du protocole?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** En principe, oui. Si
16 quelque chose a peu d'incidence et peu de portée, ça ne
17 satisfèrait pas le seuil.

18 **Me MANI KAKKAR:** Donc, potentiellement, cela
19 signifie que le seuil peut surréagir ou ne pas réagir
20 suffisamment aux situations et en comparaison avec d'autres
21 contextes dans lesquels, au Canada ou dans d'autres pays de
22 l'OCDE, il y a une échelle mobile. Ceux auxquels je pense
23 d'emblée, c'est les niveaux de menaces terroristes. Il y en a
24 plusieurs, de très faible ou un peu plus fort, mais moyen et
25 fort, et d'autres comme DEFCON qui a des niveaux 1, 2, 3, 4,
26 5.

27 Est-ce qu'il y a une raison pour laquelle et
28 y a-t-il eu discussion d'avoir un seuil mobile plutôt qu'un

1 seuil fixe?

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Des discussions tenues
3 mettaient l'accent sur l'importance d'une intervention, d'une
4 annonce. Il avait été compris que cela ne serait fait comme
5 dernier recours, alors que l'écosystème démocratique ne se
6 réparait pas seul, qu'il n'y avait pas quelqu'un qui déjà
7 démystif... colligeait l'information, que l'information
8 persistait, et que l'on croyait qu'elle pourrait avoir une
9 influence sur les décisions électorales des gens.

10 La raison pour cela, et j'y ai fait allusion
11 dans mon témoignage, c'est que des interventions trop
12 fréquentes en soi créeraient... on avait peur que cela crée une
13 impression que les institutions démocratiques ne sont pas
14 intègres. Et on a même vu des cas où des adversaires
15 étrangers ont simulé une attaque qui n'a pas eu lieu, mais
16 ils le simulent, ils essayent de nous démystifier, de nous
17 faire croire que l'incident a eu lieu pour voir quelle serait
18 notre réaction. Donc, cette situation a été anticipée.

19 On a donc cru que notre démocratie étant
20 robuste a besoin de discussions robustes et une annonce du
21 panel serait donc vue comme un dernier recours et non pas une
22 première intervention.

23 **Me MANI KAKKAR:** Alors, si je veux bien
24 comprendre, est-ce qu'on peut afficher le document CAN 147
25 (sic) qui est le résumé de votre entrevue (sic) avec les
26 avocats de la Commission. On voit ce qui ressemble à une clé
27 anglaise à droite là qui discute les degrés variés de
28 messages qui pourraient émaner selon le déclenchement du

1 seuil ou non.

2 Est-ce que j'ai bien compris?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, c'est une bonne
4 interprétation du graphique. Je suis bien content de savoir
5 que ç'a été facile à comprendre, mais ce que j'aimerais quand
6 même vous dire que, et peut-être que cela touche à votre
7 question antérieure, le panel n'est pas la seule force
8 d'intervention. Les agences de sécurité nationale opèrent
9 selon leur mandat courant et peuvent intervenir. Et je veux
10 simplement préciser qu'un évènement qui dépasse le seuil pour
11 le panel, bon, c'est haut, mais ce n'est pas la seule façon
12 par laquelle ces enjeux peuvent être abordés.

13 **Me MANI KAKKAR:** J'apprécie, et dans le cours
14 de témoignages que nous avons entendu dans l'enquête, il y a
15 eu des instances où ces autres mesures ont été évoquées, donc
16 je comprends qu'elles existent, mais ce que j'aimerais bien
17 comprendre, c'est que, si à votre avis il y a une échelle
18 mobile du genre de réponses qui peuvent avoir lieu, serait-ce
19 approprié, donc, d'avoir une échelle mobile du seuil
20 signifiant que des réponses à différents niveaux peuvent
21 avoir lieu et si cela serait possible ou utile selon la
22 nature de l'ingérence?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Point intéressant, et
24 c'est sorti des recommandations Rosenberg suite aux élections
25 de 2021 où Rosenberg a dit qu'il devrait... on devrait songer à
26 l'opportunité d'avoir des annonces gouvernementales qui
27 seraient en deçà du seuil. C'est une chose qui, de l'avis... de
28 son avis, mérite plus ample réflexion.

1 **Me MANI KAKKAR:** Mon temps est écoulé, mais
2 j'apprécie les réponses que vous nous avez fournies. Merci
3 beaucoup.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Le prochain, c'est
5 l'avocat du Parti conservateur qui est en Zoom.

6 **Me NANDO de LUCA:** Oui, merci, Madame la
7 commissaire. M'entend-on? Merci. Est-ce que tout le monde me
8 voit?

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Un instant. On prépare
10 les écrans. Voilà.

11 Le témoin nous voit-il?

12 **Me NANDO de LUCA:** Oui.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

14 **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Sutherland, j'ai
15 quelques questions. Je vais débiter avec la fin de votre
16 témoignage avec madame Morgan.

17 Est-ce que j'ai bien compris, elle vous
18 posait une question au sujet des circonstances, les agences
19 de sécurité ou peut-être le groupe de travail sur l'ingérence
20 dans les élections peut donner une séance d'information
21 restreinte à un seul parti politique, et est-ce que vous avez
22 affirmé que ce serait l'invitation du parti politique?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est une façon que
24 cela peut se produire. Dans le cas des séances d'information
25 pour partis politiques, les partis étaient invités s'ils
26 avaient des questions et qu'ils voulaient discuter séparément
27 avec nous, qu'ils pouvaient nous parler directement. Bien
28 entendu, dans le cas de leurs propres mandats, les agences de

1 sécurité nationale peuvent contacter les partis politiques.

2 **Me NANDO de LUCA:** Donc, madame Morgan a fait
3 référence à une séance d'information avec le Parti libéral,
4 et avez-vous bien dit que cette séance d'information était à
5 l'invitation du Parti libéral?

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne sais pas. Je ne
7 connais pas cette séance d'information, je n'y ai pas
8 participé, mais ça me semblerait sensé que ç'a été fait à la
9 demande du Parti libéral, mais je n'en suis pas certain.

10 **Me NANDO de LUCA:** Étiez-vous présent?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non.

12 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je demander au
13 greffier de la séance... à l'opérateur d'afficher CAN 1082.

14 **--- PIÈCE No. CAN 1082:**

15 Liberal Party Representatives SITE
16 Briefing

17 **Me NANDO de LUCA:** Vous avez ici un document.
18 Est-ce que c'est la séance d'information ou l'une de ces
19 séances que vous avez discutée avec madame Morgan?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je n'en suis pas sûr.

21 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous faire un
22 commentaire là-dessus? Il s'agit d'un document qui a été
23 fourni, je crois, par le SCRS, et qui indique que c'est un
24 résumé caviardé d'une séance d'information fourni. Est-ce que
25 vous pouvez nous faire des commentaires sur le contenu, à
26 savoir si c'était à la demande du SCRS et non pas du Parti
27 libéral?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je n'ai aucune

1 information pour vous à ce sujet. Comme vous voyez du
2 document lui-même, on n'en voit pas beaucoup, donc c'est
3 difficile de tirer des conclusions.

4 **Me NANDO de LUCA:** Ce que nous voyons
5 maintenant, ça dit : « Nous avons demandé de vous rencontrer
6 aujourd'hui », c'est un document du SCRS.

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

8 **Me NANDO de LUCA:** Cela semble suggérer que
9 c'est à la demande du SCRS.

10 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est sensé.

11 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je vous demander, je
12 crois que vous avez confirmé la réponse à une question d'un
13 collègue que le Panel de 5 n'a jamais fait d'annonces
14 publiques, ni pour l'élection de 2019 ni pour l'élection de
15 2021. Est-ce exact?

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

17 **Me NANDO de LUCA:** Je crois comprendre que
18 c'est parce que dans les délibérations en rapport avec ces
19 deux élections, on n'a pas cru du moins que le seuil avait
20 été rencontré.

21 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

22 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous nous dire un
23 peu quel était le seuil encore une fois?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Alors, conséquemment à
25 la directive du Cabinet et en parlant de façon un peu
26 familière, c'est de savoir si un incident ou des incidents
27 créent... menacent la possibilité des Canadiens de participer à
28 une élection libre et juste.

1 **Me NANDO de LUCA:** Dans sa mise en œuvre, la
2 mise en œuvre de ce seuil dans ces deux élections-là, est-ce
3 que l'élection, est ce que c'est l'élection au niveau
4 national ou de chaque élection dans les circonscriptions?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le panel a réfléchi à
6 cela pendant ses délibérations, a considéré des enjeux qui
7 peuvent affecter une circonscription ou aussi des circons...
8 des enjeux qui peuvent frapper l'ensemble.

9 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'on peut donc
10 supposer que si personne... qu'aucune annonce n'a été faite
11 dans l'une ou l'autre de ces élections, que le panel
12 collectivement n'a pas cru que l'intégrité de ces élections,
13 que ce soit au niveau national ou au niveau des
14 circonscriptions, justifiait une annonce publique?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je pense que c'est une
16 façon correcte de voir les choses. Le panel aurait considéré
17 l'information reçue et il considérerait des exemples localisés
18 de mésinformation/désinformation, mais il considérerait
19 également des cas de portée plus large. Et puisqu'ils n'ont
20 pas agi, à leur avis, donc, il n'y avait pas de dépassement
21 du seuil.

22 **Me NANDO de LUCA:** Merci. J'ai terminé mes
23 questions.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

25 Maintenant, j'invite l'avocat de Han Dong de
26 venir.

27 **Me EMILY YOUNG:** Je suis sur Zoom. Nous
28 n'avons pas de questions.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que vous pouvez
2 parler plus fort?

3 **Me EMILY YOUNG:** Oui. Nous n'avons pas de
4 questions. Merci beaucoup.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Solliciteur général?

6 **Me BARNEY BRUCKER:** Nous n'avons pas de
7 questions.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Réinterrogatoire?

9 **Me LYNDIA MORGAN:** Un instant, Madame la
10 commissaire.

11 Nous n'avons pas de questions. Merci.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, Monsieur
13 Sutherland, vous êtes libéré.

14 Alors, il nous faut s'organiser pour
15 l'ensemble des témoins suivants et je veux vous laisser
16 savoir qu'un représentant du CSIS participera au prochain...
17 aux deux prochains panels, mais leur identité sera protégée.
18 Mais je veux vous dire que moi, je connais leur identité,
19 donc moi, je suis en position d'évaluer la situation selon
20 mon jugement.

21 Pause de 5 minutes ou peut-être même 10.

22 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

23 La séance est en pause jusqu'à 10 h 50.

24 --- L'audience est suspendue à 10 h 44

25 --- L'audience est reprise à 10 h

26 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

27 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
28 étrangère a repris.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Nous avons cinq témoins
3 constituant un panel, quatre en personne et un virtuellement.
4 Alors, on va commencer par soi une déclaration solennelle ou
5 l'assermentation des témoins.

6 **LE GREFFIER:** Monsieur Gordon, préférez-vous
7 être assermenté ou faire une déclaration solennelle?

8 **M. ERIC GORDON:** [...]

9 **LE GREFFIER:** Donnez votre nom et épeler
10 votre nom de famille.

11 **M. ERIC GORDON:** Eric Gordon.

12 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que le
13 témoignage que vous donnerez sera la vérité, rien que la
14 vérité, toute vérité?

15 **M. ERIC GORDON:** Je le jure.

16 **--- M. ERIC GORDON, Assermenté:**

17 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous préférez être
18 assermentée ou une déclaration solennelle?

19 **Mme GALLIT DOBNER:** [...]

20 **LE GREFFIER:** Veuillez donner votre nom et
21 épeler votre nom.

22 **Mme GALLIT DOBNER:** Gallit Dobner - D-O-B-N-
23 E-R.

24 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous déclarez
25 solennellement que le témoignage que allez donner aujourd'hui
26 est la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Je le déclare.

28 **--- Mme GALLIT DOBNER, Sous affirmation solennelle:**

1 LE GREFFIER: Tara Denham, veuillez donner
2 votre nom et épeler votre nom de famille.

3 Mme TARA DENHAM: Tara Denham - D-E-N-H-A-M.

4 LE GREFFIER: Merci. Est-ce que vous voulez
5 être assermentée ou une déclaration solennelle?

6 Mme TARA DENHAM: [...]

7 LE GREFFIER: Est-ce que vous déclarez
8 solennellement que le témoignage que allez donner aujourd'hui
9 est la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

10 Mme TARA DENHAM: Je le jure.

11 --- Mme TARA DENHAM, Sous affirmation solennelle:

12 LE GREFFIER: Merci.

13 Monsieur King, déclaration solennelle ou
14 assermentation?

15 M. LYALL KING: Déclaration solennelle.

16 LE GREFFIER: Votre nom et votre... épelez
17 votre nom.

18 M. LYALL KING: [...]

19 LE GREFFIER: Est-ce que vous déclarez
20 solennellement que le témoignage que allez donner aujourd'hui
21 est la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

22 M. LYALL KING: Je le jure.

23 --- M. LYALL KING, Sous affirmation solennelle:

24 LE GREFFIER: Maitre Morgan, vous pouvez
25 procéder.

26 Me LYNDIA MORGAN: Je crois comprendre que
27 nous avons aussi un avocat qui va confirmer que soit
28 l'assermentation ou la déclaration solennelle du témoin qui

1 apparaît à distance?

2 **M. JUSTIN ROY:** <Non interprété>

3 **Me LYNDA MORGAN:** Oui, tout est beau. Nous
4 vous entendons.

5 **M. JUSTIN ROY:** Je suis Justin Roy appelé à
6 la barre en 2020 et je suis un commissaire à
7 l'assermentation, et je confirme que j'ai vérifié l'identité
8 du témoin et que j'ai administré une déclaration solennelle.

9 Il a déclaré qu'il est prêt à témoigner
10 devant vous. Je vais confirmer l'identité de façon
11 confidentielle au moment opportun.

12 **--- REPRÉSENTANT SCRS: Sous affirmation solennelle :**

13

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

15 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:**

16 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais débiter avec des
17 questions administratives quelque peu préliminaires que je
18 vais faire assez rapidement.

19 Est-ce qu'on peut regarder le document
20 WIT 45, s'il vous plaît?

21 **--- PIÈCE No. WIT 45:**

22 L. King, T. Denham, G. Dobner,
23 E. Gordon and CSIS Representative
24 Public Interview Summary

25 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais poser à chacun de
26 vous la question :

27 Vous avez été interviewés en panel par les
28 avocats de la Commission?

1 Une personne peut répondre, ensuite je vais
2 demander à chacun si vous êtes d'accord.

3 Monsieur King, vous confirmez?

4 **M. LYALL KING:** Je confirme.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Je comprends que tous les
6 membres du panel ont eu l'occasion d'examiner la version
7 publique de votre entrevue?

8 **M. LYALL KING:** C'est exact.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que je peux vous
10 demander s'il y a des changements à apporter au document?

11 **M. LYALL KING:** Je n'en ai pas.

12 **Mme TARA DENHAM:** Je n'en ai pas.

13 **Mme GALLIT DOBNER:** Je n'en ai pas.

14 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je n'en ai pas.

15 **L'INTERPRÈTE:** Tous déclarent ne pas en
16 avoir.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Vous êtes tous d'accord que
18 ce résumé est une version précise de vos déclarations et
19 êtes-vous prêt à l'adopter comme faisant partie de votre
20 témoignage?

21 **M. LYALL KING:** D'accord.

22 **Mme TARA DENHAM:** D'accord.

23 **Mme GALLIT DOBNER:** D'accord.

24 **M. ERIC GORDON:** D'accord.

25 **REPRÉSENTANT SCRS:** D'accord.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Un autre document, WIT 44,
27 s'il vous plait, à l'écran.

28 **--- PIÈCE No. WIT 44:**

1 SITE TF 2019 Public Summary of
2 Classified Examination

3 **Me LYNDA MORGAN:** Pour cela, Madame Dobner
4 n'était pas présente, mais pour les autres membres du panel,
5 pouvez-vous confirmer que vous avez été interrogés par les
6 conseillers de la Commission à huis clos le 24 mars et le
7 document qui apparaît à l'écran est une version publique de
8 la transcription classée.

9 Est-ce que vous êtes tous d'accord que ce
10 résumé fait état de façon précise de ce qui peut être rendu
11 public de votre entrevue et êtes-vous prêts à l'adopter dans
12 le cadre de votre témoignage devant la Commission
13 aujourd'hui?

14 **M. LYALL KING:** Je suis d'accord.

15 **Mme TARA DENHAM:** Je suis d'accord.

16 **M. ERIC GORDON:** Je suis d'accord.

17 **REPRÉSENTANT SCRS:** Et je suis d'accord.

18 **L'INTERPRÈTE:** Il y a quatre personnes qui
19 étaient présentes.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Je note une correction,
21 c'est la date à la deuxième ligne qui dit que ça a eu lieu le
22 1^{er} mars 2023. Non, c'est le 1^{er} mars 2024. Est-ce exact?

23 **M. LYALL KING:** C'est exact, tout à fait.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, un autre document,
25 WIT 37.

26 Il s'agit d'un résumé public d'une entrevue
27 classée de personnes d'Affaires mondiales qui ont été
28 interviewées avec plusieurs personnes le 29 mars (sic). C'est

1 exact?

2 **Mme TARA DENHAM:** C'est exact.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Et le document devant vous
4 est un document public de ce résumé classé. Vous avez eu
5 l'occasion de l'examiner?

6 **Mme TARA DENHAM:** Exact.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'il y a des
8 changements à y apporter?

9 **Mme TARA DENHAM:** Aucun changement à y
10 apporter.

11 **Mme GALLIT DOBNER:** <Non interprété>

12 **Me LYNDA MORGAN:** Et êtes-vous prêts à
13 accepter ce résumé dans le cadre de votre témoignage devant
14 la Commission?

15 **Mme TARA DENHAM:** Oui.

16 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, maintenant, nous
18 allons aborder les vraies questions.

19 Vous cinq représentiez vos organismes
20 respectifs dans le groupe de travail sur l'ingérence pour
21 l'élection de 2019 et l'acronyme « SITE », c'est le groupe de
22 travail sur les menaces aux élections en matière de sécurité
23 ou de renseignement. Le SITE est composé de quatre membres :
24 SST GAC, GRC et SRCS. C'est exact?

25 **M. LYALL KING:** C'est exact.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Monsieur King, pouvez-vous
27 décrire le but principal du groupe de travail SITE?

28 **M. LYALL KING:** Oui, tout à fait. Nous avons

1 un mandat, il sera peut-être utile de l'afficher, qui donne
2 justement le but du groupe de travail, mais règle générale...

3 **Me LYNDA MORGAN:** Voulez-vous que je le fasse
4 s'afficher?

5 **M. LYALL KING:** Ça pourrait être utile pour
6 que les gens puissent le voir.

7 **Me LYNDA MORGAN:** CAN 8287, s'il vous plaît.

8 **--- PIÈCE No. CAN 8287:**

9 SITE TF – Lessons Learned Summary

10 **M. LYALL KING:** Mais règle générale – je
11 poursuis mon témoignage –, je vous décrirais le groupe de
12 travail SITE comme un groupe de partage d'informations et de
13 coordination représentant ces quatre organismes qui figurent
14 à l'écran.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Et si nous descendons un
16 peu plus loin, c'est le document auquel vous vous référiez?

17 **M. LYALL KING:** C'est exact. Est-ce que vous
18 pouvez monter, s'il vous plaît, en haut? Il y a dans le
19 deuxième paragraphe avant les quatre piliers, il s'agit d'une
20 description utile des genres d'activités que nous menons et
21 pourquoi nous avons été créés.

22 Ultiment, comme déclaré, c'est pour fournir
23 aux partenaires du gouvernement engagés dans les élections un
24 point d'engagement très clair, et la raison, c'est parce
25 qu'en 2018, peu de temps après l'élection américaine de 2016,
26 il y avait eu des incidents d'ingérence étrangère dans
27 l'élection américaine, en Europe – Allemagne et la France
28 spécifiquement –, et donc, beaucoup de discussions ont eu

1 lieu.

2 Ensuite, il y a eu les élections mi-mandat en
3 2018 aux États-Unis, beaucoup de conversations au sujet que
4 c'était l'ingérence étrangère et ce qui se passait, et ç'a
5 été discuté dans divers groupes et comités gouvernementaux.
6 Donc, une raison principale de création du groupe de travail,
7 c'est de fournir un point central pour ces conversations
8 quelque peu dispersées et avoir un petit groupe de gens
9 représentant l'espace de sécurité et de renseignement pour
10 examiner la résolution et coordonner, fournir un point de
11 contact et pour examiner aussi les renseignements requis, ce
12 qu'on savait, et améliorer aussi la collecte de
13 renseignements pour mieux comprendre l'ingérence, les
14 activités d'ingérence étrangère dans le cadre du partage de
15 l'information.

16 On voulait aussi informer d'autres. Donc, ce
17 n'est pas simplement nous qui jasions entre nous là, mais,
18 non, nous voulions informer d'autres partenaires au sein du
19 gouvernement et hors le gouvernement.

20 Et finalement, de promouvoir l'utilisation du
21 renseignement. Nous ne voulions pas être vus comme simplement
22 quelques... des gens qui examinaient un enjeu, mais quand nous
23 avions la possibilité de prendre des mesures, nous voulions
24 pouvoir le faire.

25 Alors, très brièvement, je vais peut-être
26 démystifier un point au sujet du SITE. Le SITE en lui-même,
27 le groupe de travail n'a pas d'autorité quelconque ou de
28 structure de la sorte. Notre autorité d'agir vient de nos

1 organismes respectifs. Alors, pour préciser, le groupe de
2 travail va peut-être discuter un enjeu et le CST, par
3 exemple, peut peut-être dire « ah, nous pouvons prendre une
4 mesure ici, une opération cybernétique par exemple ».

5 Moi, je n'irai pas demander la permission au
6 groupe de travail; le CST agira selon son propre mandant et
7 ses autorités et prendra les mesures qui s'imposent. Il en va
8 de même pour les autres membres, le SCSC (phon.), Affaires
9 mondiales et GRC. Donc, le groupe de travail lui-même n'a pas
10 d'autorité particulière ou spéciale ou de mandat d'ingérence
11 en ce sens-là. C'est simplement un espace de discussion et de
12 coordination et de partage d'informations.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et est-ce que vous
14 participez à l'action qui sera prise par une des agences?

15 **M. LYALL KING:** Pas nécessairement. Où il y a
16 besoin de coordonner, possiblement, entre un ou deux
17 partenaires, possiblement. Donc ainsi, pour une opération
18 cybernétique, on consulterait le SCRS et aussi Affaires
19 mondiales Canada. Nous, du CSC, nous « coordignons » donc avec
20 Affaires mondiales Canada. Donc, il y a un besoin d'éviter
21 des conflits. Et voilà.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Avant d'enlever le
23 document, pour ce qui est des quatre piliers du mandat du
24 groupe de travail, avez-vous d'autres commentaires au sujet
25 de ce mandat?

26 **M. LYALL KING:** Généralement parlant, il
27 s'agit de quelque chose d'unique, quelque chose qui n'avait
28 pas été fait antérieurement, c'est-à-dire de coordonner entre

1 les différentes agences qui ont différentes capacités et
2 mandats. Cela s'ajoutait aux relations qui existaient déjà
3 entre nos organismes respectifs, par exemple la GRC et le
4 SCRS ont des rapports bien établis depuis longtemps, le CST
5 aussi avec le SCRS et Affaires mondiales aussi.

6 Donc, le groupe de travail n'était pas là
7 pour prendre en main ces relations, mais ajoutait une strate
8 supplémentaire qui voulait regarder l'ingérence étrangère
9 comme thème, perspective globale de l'enjeu. Plutôt que le
10 CST parler au SCRS au sujet de tel ou tel acteur, on pouvait
11 partager entre nous toutes les gammes des acteurs pour
12 comprendre ce qui se passait dans l'espace en question et
13 c'était donc... visait à élargir notre compréhension.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Je voudrais afficher le
15 document CAN 17288.

16 **--- PIÈCE No. CAN 12788:**

17 SITE TF – Partner Roles – Leading to
18 Election 2019

19 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut voir
20 toute la page, s'il vous plait, en réduisant?

21 Bon. Il s'agit ici d'un document d'une page
22 qui précise les rôles des partenaires du Groupe de travail
23 sur les menaces aux élections. J'aimerais vous demander
24 individuellement par rapport au tableau quels sont... quel est
25 votre rôle spécifique au groupe et on ne parle que de 2019
26 ici. Quel était votre rôle, qui vous représentiez sur le
27 groupe de travail SITE?

28 Monsieur King?

1 **M. LYALL KING:** Alors, moi, j'avais deux
2 fonctions sur le groupe de travail. J'étais le président à ce
3 moment-là, de 2018 à 2022. Ce rôle, en vertu de cela, il
4 m'incombait de gérer le groupe, assurer l'administration
5 (inintelligible) pour nos activités, assurer que nous étions
6 prêts pour une élection du point de vue opérationnel et du
7 point de vue communication également, établir un plan de
8 travail, donner suite et garder des dossiers des discussions
9 tenues, donc fonctions administratives que j'ai servies en ce
10 rôle.

11 J'étais également le représentant principal
12 du CST au Groupe de travail sur les menaces électorales à ce
13 moment-là. J'étais directeur dans la Direction générale du
14 renseignement du CST à l'époque. Donc, j'avais une
15 perspective assez vaste sur le renseignement produit, et
16 comme vous voyez sur le graphique que nous examinons en ce
17 moment, nous apportions... moi, j'apportais au groupe
18 l'information par rapport à notre cueillette de
19 renseignements étrangers, ce qu'on appelle SIGINT souvent, de
20 l'information par rapport à la cybersécurité, ainsi que les
21 activités d'assurance de sécurité.

22 Il y a un troisième élément qu'on liste là
23 qui est l'appui offert par le CST aux partenaires de la
24 sécurité et du renseignement fédéral, une façon pour nous
25 d'aider avec les moyens techniques. Par exemple, si la GRC
26 ou le SCRS a besoin de notre appui, je pouvais aider à
27 assurer que ça se fasse, mais on avait déjà des procédures à
28 cet effet.

1 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

2 Madame Denham, pouvez-vous expliquer votre
3 rôle dans vos groupes de travail en 2019?

4 **Mme TARA DENHAM:** Oui. À l'époque, j'étais
5 directrice du Centre pour la politique numérique
6 internationale à Affaires mondiales Canada et c'est là que se
7 trouve le Mécanisme de réponse rapide du G7 qu'on appelle le
8 MRR. Durant le temps de ce mécanisme, dont il s'agissait
9 d'ailleurs d'une nouvelle fonction à Affaires mondiales
10 Canada, il y avait des relations existantes entre Affaires
11 mondiales et les autres entités dans le cadre du groupe de
12 travail, mais le MRR regarde la désinformation et les médias
13 sociaux.

14 Le rôle à titre de représentant de Affaires
15 mondiales Canada et la personne principale responsable du
16 MRR, nous pouvions apporter de l'information non seulement de
17 nos partenaires du G7 sur des menaces ou des tactiques que
18 nous constatons, mais nous faisons aussi un suivi de
19 l'environnement des médias sociaux.

20 Pendant cette période de temps, j'ai eu ce
21 rôle de 2016 à août 2019, donc j'ai essayé... aidé à monter le
22 MRR ainsi que le groupe de travail et j'ai changé de poste en
23 août 2019.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais vous poser d'autres
25 questions par rapport au MRR, mais je vais passer maintenant
26 à madame Dobner et vous demander de décrire votre rôle de
27 façon générale.

28 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai remplacé Tara Denham

1 comme directrice du Centre pour la politique numérique fin
2 août. Je suis donc devenue la représentante d'Affaires
3 mondiales sur le groupe de travail à ce moment-là, et comme
4 madame Denham l'a dit, je dirigeais l'équipe de réponse
5 rapide et nous apportions des perspectives des pays du G7 et
6 autres partenaires de gouvernements étrangers.

7 J'ajouterais aussi que nous avons également
8 un grand réseau de relations avec la société civile, les
9 universités et l'industrie qui nous a aidés à mieux
10 comprendre le système... l'écosystème en ligne et nous
11 apportions aussi cette connaissance à la table du groupe de
12 travail.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Et monsieur Gordon?

14 **M. ERIC GORDON:** Bonjour. En 2019, j'étais
15 directeur au sein de la GRC du renseignement et on m'a envoyé
16 au groupe de travail. Comme c'est précisé dans le document,
17 on voit clairement qu'on voit la portée de la responsabilité
18 du GRC à titre de l'agence d'enquête principale pour les
19 menaces criminelles à la sécurité nationale dans un grand
20 nombre de domaines, que ce soit cyber, contre-terrorisme et
21 autres menaces aux institutions démocratiques,
22 (inintelligible) dans certains cas, l'intégrité électorale.

23 Nous sommes aussi également responsables d'un
24 rôle de protection, notamment pendant la période électorale,
25 et ça, c'est la protection personnelle et physique des chefs
26 de partis, ainsi que certaines personnes désignées. Donc,
27 c'est un rôle que nous avons également, un rôle par un
28 protocole d'entente avec la commissaire aux élections, de

1 fournir de l'aide d'enquêtes techniques spécialistes sur une
2 base ad hoc.

3 Donc, mon rôle au sein du groupe de travail
4 est d'aider à coordonner le partage de l'information entre
5 les partenaires de sécurité et de renseignement à la GRC en
6 utilisant les mécanismes déjà existants pour le partage de
7 l'information entre ces agences.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Je pose la même question au
9 représentant du SCRS 2019.

10 **REPRÉSENTANT SCRS:** Bonjour. En 2019, j'étais
11 le représentant principal sur le groupe de travail MSRE. Le
12 rôle du SCRS, c'était la capacité d'obtenir de l'information
13 sur la menace à la sécurité et réduire ces menaces à
14 l'interne. Ici, nous avons un groupe de travail qui
15 présentait...

16 **Me LYNDA MORGAN:** Pardon, nous ne vous
17 entendons pas clairement. J'ai deux commentaires. D'abord,
18 l'audio est très difficile à entendre et si vous pouvez
19 ralentir dans votre réponse aussi, ça aiderait tout le monde.

20 **REPRÉSENTANT SCRS:** Est-ce que vous
21 m'entendez?

22 **Me LYNDA MORGAN:** Un instant, Madame la
23 commissaire, s'il vous plait.

24 **(COURTE PAUSE)**

25 **Me LYNDA MORGAN:** On peut réessayer? Peut-
26 être que le problème a été résolu.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pouvez-vous parler, s'il
28 vous plait?

1 **REPRÉSENTANT SCRS:** Pouvez-vous m'entendre
2 maintenant?

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui. Merci.

4 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je peux recommencer.

5 J'étais le représentant principal pour le
6 SCRS où j'étais au MSRE. Je travaillais avec le groupe de
7 travail interne au sein du SCRS pour s'assurer que toute
8 l'information pertinente et les morceaux d'information
9 étaient présentés à la table du Groupe de travail sur les
10 menaces électorales, en plus de proposer les activités que le
11 Service effectuait pendant ce temps.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Merci. Avant d'examiner le
13 fonctionnement quotidien du groupe de travail SITE, le
14 GT MSRE, je veux mieux comprendre le MRR dont vous avez
15 commencé à discuter. Pouvez-vous décrire quel rôle le MRR
16 jouait pour surveiller l'environnement en ligne?

17 **Mme TARA DENHAM:** Je donne d'abord du
18 contexte face à la création du MRR. Le mécanisme de réponse
19 rapide (MRR) a été créé en 2018, c'était une des initiatives
20 principales du Canada pendant la présidence du G7, et ç'a été
21 dit à quelques reprises, mais à ce moment-là il y avait
22 beaucoup de préoccupations internationales chez les membres
23 du G7 à propos des menaces à la démocratie. Dans le contexte,
24 nous avons vu les élections aux États-Unis, l'ingérence en
25 France, en Allemagne, donc au sein du G7, on voulait vraiment
26 comprendre ce qu'étaient ces menaces et on s'intéressait
27 surtout au paysage de la désinformation qui devenait un
28 nouveau phénomène : le volume qu'on voyait, des millions de

1 visites et d'informations divulguées dans différentes
2 campagnes qui avaient fait l'objet de recherches.

3 Donc, lorsque le MRR a été créé, il y a eu
4 une entente au G7 de partager de l'information, partager de
5 l'information rapidement entre les membres du G7 à propos des
6 menaces, et à ce moment-là on se concentrait surtout sur la
7 mésinformation. Pour partager de l'information rapidement,
8 nous avons aussi ciblé l'information de sources ouvertes.
9 Donc, toute information sur laquelle on faisait les
10 recherches était disponible publiquement. Quiconque a accès à
11 l'internet pourrait trouver cette information, et c'est un
12 outil ouvert, public, ce qui nous permettait de partager
13 rapidement. Dans un environnement de médias sociaux, tout le
14 monde peut voir.

15 Donc, dans le contexte du groupe de travail,
16 le MRR était un nouveau mécanisme, un nouveau pouvoir au
17 gouvernement du Canada, Affaires mondiales Canada, mais on se
18 concentrait donc sur comprendre les tactiques sous-jacentes
19 de la mésinformation et la désinformation par des acteurs
20 étrangers.

21 Je vous rappelle quelle est la distinction.
22 La mésinformation est non intentionnelle, ce n'est peut-être
23 pas factuel, mais c'est non intentionnel. On croit quelque
24 chose en ligne, on l'envoie, mais on sait pas si c'est vrai
25 ou si ce n'est pas vrai. La désinformation (sic), c'est faux,
26 non factuel, exprès, avec une intention malicieuse,
27 l'intention de faire du tort. La désinformation dans cet
28 environnement social, plusieurs acteurs peuvent être à la

1 base, des acteurs étrangers, mais des Canadiens, différents
2 groupes, quiconque participe à l'environnement des médias
3 sociaux.

4 Donc, notre mandat, je vais le dire
5 clairement, était comme groupe, de voir la désinformation,
6 donc de l'information imprécise avec des indicateurs, avec
7 des liens à un État étranger. On n'avait pas le mandat de
8 regarder tout l'environnement d'informations, et si on
9 arrivait pas à relier à des entités étrangères, on arrêtais
10 de vérifier, c'est-à-dire des conversations en ligne qui
11 peuvent être plus ou moins claires, mais s'il n'y a pas de
12 lien étranger, on ne veut pas s'ingérer dans la liberté
13 d'expression des Canadiens. Donc, on arrête.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Quelles options s'offrent
15 si l'information respecte les critères dont vous avez parlé?

16 **Mme TARA DENHAM:** Donc, dans le groupe de
17 travail ou à l'extérieur?

18 **Me LYNDA MORGAN:** Commençons par le MRR.

19 **Mme TARA DENHAM:** Donc, avec le MRR, ce qu'on
20 essaie de voir et de partager entre les membres, ce sont les
21 tactiques qu'on voit. Donc, on n'est pas là pour dire si
22 quelque chose est vrai ou factuel, on essaie d'identifier le
23 contenu et on essaie de voir derrière s'il y a l'indicateur
24 d'une ingérence étrangère potentielle.

25 Je peux vous donner les indicateurs, si vous
26 le voulez, mais ce qu'on peut faire dans le temps, c'est en
27 partageant avec d'autres membres du G7, on augmente tous
28 notre compréhension collective de ce qu'est la désinformation

1 par des acteurs étrangers, ce à quoi ça ressemble dans un
2 environnement de média social complexe. Donc, c'est ce qu'on
3 essaie de renforcer. Les tactiques, c'est ce qu'on recherche.
4 On ne cible pas... on ne veut pas décider de ce qui est vrai ou
5 non, on essaie de voir s'il y a des gens qui utilisent ces
6 tactiques, surtout des acteurs étrangers.

7 Si vous regardez les indicateurs, si vous les
8 voyez, dans le MRR, l'option, c'est de partager. Comme Gallit
9 l'a dit, le MRR a un réseau, les membres du G7, mais nous
10 avons aussi un réseau d'universitaires. Tous les membres du
11 G7 ont des réseaux de chercheurs et d'universitaires.
12 L'intention, c'est d'augmenter la compréhension collective
13 pour qu'on puisse partager l'information. On partage à deux
14 sens.

15 Dans certains cas, je ne parle pas
16 nécessairement de la période électorale, mais nous avons
17 aussi publié des rapports. Nous pouvons publier des rapports
18 à l'interne, au Canada; la France a aussi publié des rapports
19 sur ce qu'ils ont perçu après les fuites Macron en 2017, aux
20 États-Unis, sur ce qu'ils ont vu après 2016 après deux ans de
21 recherche. Donc, on peut publier dans son propre pays et on
22 peut aussi s'entendre dans certains cas pour faire des
23 énoncés publics.

24 Et je donnerais l'exemple du rapport MRR-G7.
25 Le premier a été le rapport de 2022, cela représente un
26 groupe du G7 qui a partagé de l'information sur les tactiques
27 qu'ils ont perçues. On s'entend qu'on a vu et qu'on connaît
28 l'existence de ces tactiques et c'est publié de façon

1 collective. C'est un énoncé très puissant de s'entendre dans
2 le G7 et de publier un rapport.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Et quel est le but de
4 partager l'information? À quoi ça sert?

5 **Mme TARA DENHAM:** Le but, c'est de mettre la
6 lumière sur les tactiques d'abord et avant tout. Donc, nous
7 apprenons tout ce qui se passe, pas que comme gouvernement,
8 mais comme société, tout le monde reconnaît que ce ne sont
9 pas que les gouvernements qui doivent s'occuper de la
10 mésinformation. Tout le monde doit mieux comprendre. Donc, en
11 publiant de l'information, d'abord et avant tout, on
12 l'expose, on la met sur la sellette, on éduque la population,
13 tout le monde.

14 Deuxièmement, c'est un énoncé très fort par
15 un groupe de gouvernements pour nommer des pays et souligner
16 leurs comportements.

17 Donc, il y a plusieurs impacts, mais je
18 dirais que ce sont deux des principaux buts de publier de
19 l'information.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Je vous pose une question
21 liée au MRR. Dans le mandat du MRR, y a-t-il des activités
22 qui exigent des actions ou qui doivent faire suivre des
23 réponses?

24 **Mme TARA DENHAM:** Je ne comprends pas votre
25 question. Est-ce qu'on peut réagir?

26 **Me LYNDA MORGAN:** Oui.

27 **Mme TARA DENHAM:** Alors, si on regarde
28 l'environnement de désinformation et qu'on voit des activités

1 qui respectent plusieurs des indicateurs, ce n'est pas qu'un
2 seul indice, ce n'est pas que le contenu, il faut voir des
3 indicateurs, par exemple : d'où ça provient, des liens à un
4 État étranger, est-ce qu'il y a le volume, qui est ciblé..
5 donc, s'il y a plusieurs de ces indicateurs et qu'on peut
6 valider avec plus de confiance, on peut effectivement
7 demander une action.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Et en ce qui concerne la
9 réaction d'Affaires mondiales Canada, MRR et le groupe de
10 travail, pouvez-vous décrire quel type d'information a été
11 partagée avec le panel?

12 **Mme TARA DENHAM:** Un haut niveau. Nous étions
13 au groupe de travail depuis le tout début, nous avons
14 participé au partage de nos mandats, mais aussi on établit la
15 base pour l'année à venir pour étudier l'écosystème et
16 l'environnement d'informations aux Canadiens pour voir ce à
17 quoi ça ressemble, « normal », surtout sur des sujets de
18 pertinence politique, pas tous les sujets dans les médias
19 sociaux. Donc, on s'entend sur ce qu'est l'environnement de
20 base au Canada du point de vue désinformation.

21 Donc, on partage des rapports, des rapports
22 ponctuels. Nos analystes travaillent avec d'autres analystes
23 pour qu'on puisse comprendre ce qu'on dit et ce qu'on voit.
24 En se rapprochant des élections, et madame Dobner pourra
25 partager davantage, mais à un très haut niveau, on contribue
26 aux séances de réflexion du groupe de travail sur ce qu'on
27 voit dans l'environnement des médias sociaux, et comme c'est
28 les médias sociaux, on ne sait pas nécessairement toujours...

1 on ne sait pas s'il y a un lien étranger et si c'est de la
2 désinformation. Il faut cibler un peu plus large.

3 On peut regarder quelque chose, faire un
4 rapport pendant... sur une journée ou deux, mais si à un moment
5 donné on ne peut pas créer le lien à l'entité étrangère, dans
6 certains des rapports, on n'arrive pas à créer le lien, on
7 arrête de regarder, de faire rapport. Mais à un haut niveau,
8 on contribue aux rapports quotidiens et hebdomadaires.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question.
10 Lorsque vous voyez la désinformation ou mésinformation sur
11 les médias sociaux, est-ce que c'est toujours possible de
12 trouver d'où ça origine, d'où ça provient?

13 **Mme TARA DENHAM:** C'est une très bonne
14 question. La réponse est non. Les médias sociaux, c'est un
15 environnement très difficile et c'est de plus en plus
16 difficile. C'est pour ça qu'il est très important, il faut
17 souligner qu'il faut voir plusieurs indicateurs pour
18 augmenter sa certitude, mais parfois on n'y arrive tout
19 simplement pas. Il y a des comptes, comme beaucoup le
20 sauront, il y a des comptes qui sont en ligne, mais on peut
21 changer l'endroit d'origine de ce compte. On peut ne pas
22 savoir de quel pays ça vient, qui est derrière le compte, ou
23 on peut voir plusieurs comptes, donc c'est très difficile. On
24 fait de notre mieux pour utiliser tous les indicateurs pour
25 avoir cette certitude, cette confiance.

26 Et la confiance augmente dans le temps. Il y
27 a plus de chercheurs, de scientifiques, d'universitaires, pas
28 qu'au MRR, qui apprennent à comprendre ces tactiques. Et

1 c'est là où le partage d'informations est si important, parce
2 que si nous voyons des tactiques, d'autres pays voient les
3 mêmes tactiques et que c'est validé par un expert, un
4 universitaire indépendant qui voit les mêmes tactiques, on
5 peut voir comment ça peut augmenter la confiance, mais il
6 faut faire l'équilibre avec tout ça avant et au fur et à
7 mesure. C'est très difficile comme environnement.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, vous avez parlé
10 d'avoir... d'établir la base avant les élections, donc le
11 groupe de travail fonctionnait une année avant les élections
12 de 2019?

13 **Mme TARA DENHAM:** Oui.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, contrairement au
15 Panel de 5 qui fonctionne pendant la période préélectorale,
16 le groupe SITE, le groupe de travail prédate.

17 **M. LYALL KING:** On a commencé, nous, en 2018,
18 on a continué, donc on n'arrête pas d'examiner les
19 préoccupations. La fréquence des réunions change si on est en
20 période préélectorale ou non, mais l'engagement est continu.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Vous vous êtes rencontrés
22 hebdomadairement avant la période préélectorale. Est-ce que
23 c'est vrai?

24 **M. LYALL KING:** Oui.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Dans l'année avant les
26 élections, quel était le but de ces réunions régulières?

27 **M. LYALL KING:** Je dirais que dans les
28 premiers mois de l'existence du Groupe de travail sur les

1 menaces électorales, nous essayions de nous comprendre les
2 uns les autres, comprendre ce qu'était l'ingérence étrangère.
3 On arrivait tous avec une perspective différente, on l'a donc
4 consolidée, la définition, on créait les documents de base,
5 le mandat qui guidait nos activités, un plan de travail, ce
6 qu'on essaierait d'effectuer pendant une période de temps,
7 inclure des choses comme l'engagement, le MRR, ou grâce à nos
8 contacts individuels avec les alliés pour apprendre de leurs
9 expériences respectives, bâtir la base de ce à quoi ressemble
10 la menace internationale pour avoir une compréhension du type
11 d'activité qu'on voit de façon constante.

12 Donc, dans les premiers mois, il s'agissait
13 de s'organiser. Chaque réunion du groupe de travail comprend
14 habituellement une mise à jour de chacun des partenaires sur
15 ce qu'ils ont observé dans leur propre collecte ou dans leur
16 propre espace en ce qui concerne les renseignements
17 étrangers. Donc, on avait des mises à jour constantes de
18 différentes sources, et ensuite un suivi, une discussion sur
19 ce qu'il fallait faire, donc un suivi de mesures à prendre
20 pour établir des visites, aux États-Unis par exemple, pour
21 définir l'ingérence étrangère.

22 Donc, de façon quotidienne, c'est le genre de
23 choses dont on discutait. La première phase, c'était
24 d'apprendre et de sensibiliser le gouvernement du Canada. Je
25 pense qu'on a commencé avec des séances mensuelles pour le
26 ministre des Institutions démocratiques, madame Gould, pour
27 voir ce qu'on faisait, nos plans, l'environnement général de
28 menaces, donc beaucoup de travail a été effectué avant les

1 élections.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question. Est-ce
3 que le groupe de travail avait dans son mandat d'informer les
4 partis politiques, les politiciens?

5 **M. LYALL KING:** Pour en revenir au mandat, on
6 devait sensibiliser et partager généralement. Je n'irais pas
7 jusqu'à dire qu'au début on pensait à faire des séances
8 d'information aux partis politiques, mais au fur et à mesure
9 qu'on a progressé, ç'a été soulevé.

10 Et je soulignerais que le Bureau du Conseil
11 privé a joué un rôle crucial comme point de coordination pour
12 ces breffages des partis politiques. Ce n'est pas quelque
13 chose que le Groupe de travail sur les menaces électorales
14 faisait de façon indépendante, c'était toujours fait par le
15 Bureau du Conseil privé.

16 Donc, l'intention, c'était de partager avec
17 qui nous devions partager, mais il n'y avait pas de réflexion
18 explicite au début qu'il nous fallait informer les partis
19 politiques, mais nous l'avons fait, effectivement.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Je parlerai de la
21 circulation d'informations. Je ne sais pas si le temps est
22 venu pour prendre une pause?

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, nous prendrons la
24 pause de l'avant-midi. Nous revenons à 11 h 50 ou 55?

25 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

26 La séance est en pause jusqu'à 11 h 55.

27 --- La séance est suspendue à 11 h 35

28 --- La séance est reprise à 11 h 56

1 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

2 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
3 étrangère a repris.

4 **--- M. ERIC GORDON, Sous le même serment:**

5 **--- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:**

6 **--- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:**

7 **--- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:**

8 **--- REPRÉSENTANT SCRS, Sous la même affirmation:**

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y.

10 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

11 Puis-je confirmer que notre témoin à distance
12 est là?

13 **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

14 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

15 Je demanderais au greffier de redémarrer le
16 chronomètre.

17 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me LYNDA MORGAN (suite):**

18 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais commencer au
19 niveau conceptuel, ensuite on parlera des détails de 2019.

20 Voyons le groupe de travail comme étant un
21 groupe de partage d'informations, voilà comment nous l'avons
22 entendu. D'abord, d'où l'information provient-elle pour
23 arriver au groupe de travail, et pendant la période
24 préélectorale, et où l'information peut-elle aller à
25 l'extérieur du groupe de travail MSRE et quels sont les
26 sentiers qu'emprunte l'information?

27 **M. LYALL KING:** Je commence. Généralement,
28 l'information qui entre au groupe de travail provient de ses

1 membres. Donc, comme nous l'avons décrit avant la pause, je
2 suis le représentant du CST et j'apporte de l'information
3 provenant de notre collecte d'informations au CST, les
4 menaces de cybersécurité, l'information électronique, et les
5 autres membres contribuent de cette façon.

6 Nous avons eu la participation d'autres
7 partenaires. J'ai parlé des États-Unis, nous recevions de
8 l'information de ce type d'engagement. C'est en plus de ce
9 qui vient des médias existants de partage d'informations. On
10 peut en parler davantage, mais il existe déjà des façons de
11 partager de l'information.

12 En général, pour ce qui est du flux
13 d'informations vers l'extérieur, nous partageons ce que nous
14 avons. On a déjà parlé de créer l'évaluation de la menace de
15 base et de décrire nos activités au ministre des Institutions
16 démocratiques. Donc, il y a eu beaucoup de de séances
17 d'information des responsables gouvernementaux, nous
18 fournissions des séances d'information là-dessus, peut-être à
19 un ministre ou à des comités, comme le Comité de coordination
20 de la sécurité des élections, ou d'autres organisations,
21 d'autres organismes, et formellement, nous rédigeons de la
22 documentation en colligeant notre information pour des
23 documents à partager, les résumés de menaces ou pendant la
24 période préélectorale et des rapports de situation – les
25 SITRAPs, comme on les appelle.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Vous parlez de séances
27 d'information au ministre des Institutions démocratiques. Et
28 à qui d'autre fournissiez-vous de l'information?

1 **M. LYALL KING:** De ce dont je me souviens,
2 j'ai informé le ministre des Institutions démocratiques –
3 deux fois, avec certitude –, j'ai informé mon ministre, le
4 ministre de la Défense nationale. Je ne parlerai pas au nom
5 de mes collègues, mais je crois qu'ils auront aussi fourni
6 des séances d'information à leur ministre ou à leur sous-
7 ministre, à leurs organisations.

8 Nous avons informé des comités de sous-
9 ministres, nous avons travaillé avec le Bureau du Conseil
10 privé, et avec la création du panel, nous avons combiné non
11 seulement l'information du GT MSRE, mais de l'information
12 d'autres sources, par exemple le Bureau du Conseil privé, les
13 institutions démocratiques, Allen Sutherland. Cette
14 information était colligée par le BCP pour la soumettre au
15 panel. Donc, il y a eu beaucoup de possibilités de breffage.

16 **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous décrire en
17 détail le type d'information que vous receviez de...

18 **M. LYALL KING:** Pardon? Le type d'information
19 que je recevais?

20 **Me LYNDA MORGAN:** Le type d'information que
21 vous venez de décrire, l'information qui était donnée au
22 groupe de travail MSRE.

23 **M. LYALL KING:** Ce à quoi je réfèrais, pour
24 préciser, c'était un mécanisme pour des réunions
25 d'information. On faisait savoir au ministre ce que notre
26 groupe de travail faisait. Il y avait d'autres activités dans
27 le centre du gouvernement et on voulait que cela soit pris en
28 compte dans ces discussions.

1 Alors, le Bureau du Conseil privé cherchait
2 de l'information de diverses sources, et là, par exemple,
3 leurs engagements avec les plateformes de médias sociaux. Et
4 donc, cette information nous parvenait. Mais ce n'était pas
5 prévu comme quelque chose qui arrivait normalement au groupe
6 de travail.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Pour ce qui est de
8 l'information fournie au groupe de travail, est-ce qu'il y
9 avait des voies d'information directes d'Élections Canada ou
10 de la commissaire aux élections?

11 **M. LYALL KING:** Nous avons eu quelques
12 engagements en tant que groupe avec Élections Canada et avec
13 le Bureau de la commissaire aux élections pour leur faire
14 savoir un peu ce que nous faisons et créer une voie de
15 communication, mais il y avait déjà des arrangements, des
16 liens établis d'avance entre Élections Canada et la
17 commissaire, par exemple la GRC et le SCRS, mais pour ce qui
18 est de mes collègues, ils pourraient mieux décrire que moi la
19 nature de cet engagement.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, peut-être justement
21 je vais vous poser la question à vous, Monsieur Gordon, GRC.

22 **M. ERIC GORDON:** Oui. En prévision des
23 élections de 2019, nous avons eu des séances d'information
24 avec Élections Canada, leurs équipes de sécurité et le Bureau
25 de la commissaire aux élections pour connaître nos mandats,
26 nos capacités respectives et établir des liens sur la façon
27 des communautés, et s'il fallait le faire pour partager de
28 l'information. Encore une fois, avec le Bureau de la

1 commissaire aux élections, on avait cette compréhension qui
2 précisait quelles sont les responsabilités mutuelles dans
3 l'évènement qu'elle reçoit une demande formelle d'enquêter.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le représentant du
5 SCRS 2019, pouvez-vous fournir une réponse?

6 **REPRÉSENTANT SCRS:** Nous avons travaillé
7 avant la période électorale, on a travaillé avec le directeur
8 général des élections et la commissaire aux élections pour
9 leur fournir des séances d'information sur l'ingérence
10 étrangère pour les éduquer au paysage de menaces que nous
11 constatons.

12 Au-delà de ça, nos rapports de renseignement
13 étaient disponibles dans l'espace des institutions
14 démocratiques, pas seulement pendant les élections, mais on
15 voulait qu'ils connaissent le genre de rapports de
16 renseignement que nous recevions, par exemple au niveau
17 provincial ou au niveau municipal, touchant la politique à ce
18 niveau-là pour qu'ils puissent mieux comprendre les
19 méthodologies des différents acteurs responsables de menaces,
20 donc on les apportait pour les séances de lecture. On leur
21 lisait des éléments du rapport de renseignement. On a fait
22 cela pour Élections Canada et pour la commissaire aux
23 élections. Et nous avons eu des engagements directs avec eux
24 s'ils avaient des questions pour nous ou s'ils voulaient nous
25 indiquer un problème ou, réciproquement, on avait des
26 engagements formels de partage d'informations.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

28 Alors, voilà pour l'information qui rentrait

1 au Groupe de travail sur les menaces électorales.

2 Si on regarde la période électorale, et on
3 parle de transmission de l'information vers le sommet de la
4 pyramide, où partagez-vous l'information et comment?

5 **M. LYALL KING:** Principalement, pendant la
6 période électorale, nous avons créé et établi un rapport
7 quotidien sachant que nous voulions leur fournir quelque
8 chose de bref et rapide et allant vers le panel le plus
9 rapidement possible. Donc, ce rapport de situation visait le
10 Panel de 5 avec les apports collectifs des membres du groupe
11 de travail.

12 Mon travail comme président, c'était de
13 produire ces rapports en les colligeant, pas de réévaluer ou
14 autre chose. La demande, c'est que chaque partenaire
15 fournisse son apport dans ce rapport quotidien à une certaine
16 heure de la matinée, je crois que c'est 10 heures du matin.
17 On leur... donc, l'organisme CST colligeait ça dans un document
18 et le diffusait par courriel, par des réseaux sécurisés, bien
19 sûr, et aussi par l'utilisation des agents de relations avec
20 les clients pour les livrer à des personnes qui n'avaient
21 peut-être pas accès au réseau de transmission sécuritaire.

22 **Me LYNDA MORGAN:** J'avais demandé qu'on
23 affiche CAN 9397, un de ces rapports de situation quotidiens.
24 On va y jeter un coup d'œil.

25 **--- PIÈCE No. CAN 9397:**

26 SITE TF SITREP: 09 September 2019

27 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que c'est la
28 présentation normale?

1 **M. LYALL KING:** Oui.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Celui-ci, c'est deux jours
3 avant le bref électoral, mais c'est produit quotidiennement,
4 mais non la fin de semaine?

5 **M. LYALL KING:** Exact.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Nous voyons ici la date
7 dans celui-ci. En bas de cela, on voit que c'est l'élection
8 fédérale 2019, « Tendances des menaces et conclusion :
9 stable ».

10 Quel est le but de cette phrase : « Tendances
11 de la menace »?

12 **M. LYALL KING:** C'est quelque chose que l'on
13 voulait signaler, notamment si l'on croyait qu'il y avait un
14 changement important dans l'ensemble de l'activité que nous
15 suivions.

16 On a décrit plus tôt que l'on a déjà créé une
17 ligne de fond de la menace et l'on suivait l'espace en ligne
18 pour avoir une idée de ce qui était normal pour établir cela,
19 donc de l'ingérence étrangère à un niveau que j'ose appeler
20 « normal ».

21 Alors ici, on s'est dit qu'on avait peut-être
22 besoin d'un indicateur si on constatait que ça empirait.
23 Donc, c'était pour saisir la vaste gamme dans le temps, si on
24 commence à voir quelque chose de changé de façon importante
25 pendant la période électorale. C'était l'intention de cette
26 ligne-là.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, pour nous assurer
28 qu'on couvre ça, toutes les informations et renseignements

1 que l'on traite touchent quoi? Quel genre d'informations?

2 **M. LYALL KING:** C'est l'ingérence étrangère
3 en rapport avec l'élection fédérale. Maintenant, l'ingérence
4 étrangère est une catégorie très vaste, n'est-ce pas? Je peux
5 vous la décrire pour vous, mais nous l'avons ventilée, nous,
6 en sous-catégories, donc, d'ingérence étrangère.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Et on va réexaminer ça plus
8 loin. Terminons d'abord avec le rapport de situation.

9 Pour ce qui est d'appliquer cette phrase
10 « Tendance de la menace : stable », quelles étaient les
11 autres possibilités?

12 **M. LYALL KING:** Alors, ça, c'est un terme où
13 je me dis je ne suis pas si sûr que je ferais ça de la même
14 façon. Honnêtement, nous n'avons pas passé beaucoup de temps
15 à essayer de trouver des mots. Je ne me rappelle pas les
16 catégories « stable », « sévère ». Franchement, je ne me les
17 rappelle pas. C'est... ils voulaient un aperçu de ce qui se
18 passait, donc il n'y avait pas de science ferme derrière tout
19 ça, mais on s'est dit que quand on le verrait où on allait,
20 on le reconnaîtrait.

21 Mais je ne me rappelle pas à ce moment-ci
22 quels étaient les différents termes qu'on avait utilisés
23 autres que « stable », par exemple.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Si on regarde en bas de
25 cela, il y a la liste de diffusion qui indique :

26 « Veuillez partager avec les sous-
27 ministres adjoints, des représentants
28 au comité, le Panel de 5... », et

1 cetera.

2 Pouvez-vous nous décrire brièvement qui était
3 sur cette liste de diffusion et est-ce que cette liste est
4 demeurée la même pour ces rapports quotidiens de situation.

5 **M. LYALL KING:** Oui. Au sujet des sous-
6 ministres adjoints et des sous-ministres, c'était pour les
7 (inintelligible) des ministères desquels relevaient les
8 quatre repré... les cinq représentants au cas où... au groupe de
9 travail. Je suis sûr qu'on a une documentation en quelque
10 part qui montre la liste des noms des personnes qui sont sur
11 la liste de diffusion, mais ça visait ce groupe important de
12 la communauté de sécurité des renseignements qui avait une
13 responsabilité jusqu'aux sous-ministres, bien sûr, et le
14 Panel de 5.

15 Il y aurait également d'autres personnes sur
16 cette liste de diffusion. Comme je l'ai décrit, il s'agit des
17 gens qui pouvaient aider à la prestation du document, par
18 exemple un agent de relations avec les clients ou un chef de
19 cabinet, mais c'était pas mal stable pendant toute la
20 période.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Si vous regardez plus loin,
22 il y a la catégorie « Mise à jour des menaces et mises à jour
23 opérationnelles ».

24 Monsieur King, je pense que vous étiez
25 responsable de la collation de ces rapports de situation.

26 **M. LYALL KING:** Oui, j'avais une équipe de
27 personnes qui travaillaient.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, vous supervisiez.

1 **M. LYALL KING:** Exact.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'il y avait du
3 filtrage de l'information que vous receviez de vos
4 partenaires avant que ça figure...

5 **M. LYALL KING:** Nous, du CST, n'exercions
6 aucun filtrage. L'attente était que pour assurer qu'on avait
7 un... que l'on pouvait produire le rapport rapidement, et si la
8 GRC ou Affaires mondiales avaient quelque chose à soumettre,
9 on incluait texto. Donc, les mises à jour, c'est ce qu'on
10 voit comme activités de la... et pour ce qui est des réponses
11 opérationnelles et les mises à jour, c'est : est-ce qu'il y a
12 une réponse possible et qu'est-ce que c'est?

13 Donc, c'était tout à fait aux membres de
14 chacun des groupes de fournir, à partir de leurs propres
15 mandats, de ce qu'ils voulaient vous faire voir là. Moi, je
16 le prenais, je faisais un copié-collé et je l'envoyais à la
17 liste de distribution.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Je crois comprendre qu'il y
19 a de l'information qui était trop délicate pour être incluse
20 dans ce rapport et comment est-ce que cette information était
21 diffusée au-delà de l'utilisation d'un agent de relations
22 avec les clients?

23 **M. LYALL KING:** Oui. De façon générale, et je
24 laisserai le représentant du SCRS nous parler parce que ça
25 relevait surtout d'eux autres, si l'information était trop
26 délicate pour être mise dedans, on le notait. On donnait un
27 numéro de série de rapport avec une description très générale
28 de ce que ce renseignement pouvait couvrir.

1 Bon, il y a des personnes sur la liste de
2 diffusion, comme les agents de relations avec les clients,
3 qui n'ont pas besoin de savoir, alors ça serait reconnu de
4 façon générale avec un signal... un signalement d'un rapport et
5 ensuite livré par un autre mécanisme déjà établi.

6 Mais je laisse mon collègue du SCRS fournir
7 plus d'informations là-dessus.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Représentant du SCRS, avez-
9 vous des informations additionnelles en réponse à la
10 question?

11 **REPRÉSENTANT SCRS:** Règle générale, tous les
12 points qu'on ajoutait à un rapport de situation avaient un
13 rapport de renseignement qui l'accompagnait, et si nous
14 avions considéré que même signaler dans le rapport de
15 situation l'information du rapport, comme, par exemple, le
16 titre, était déjà trop délicat, on leur donnait le numéro du
17 rapport plutôt que d'autres informations, et ce rapport
18 aurait été diffusé par nos voies normales de diffusion qui,
19 pendant la période électorale, était les cinq sous-ministres
20 qui le recevaient, soit directement ou électroniquement, par
21 un de leurs adjoints, mais ils pouvaient donc obtenir ces
22 rapports ou par un agent de relations avec la clientèle par
23 lequel on le diffusait.

24 Donc, il n'y avait aucune possibilité que de
25 l'information sur un rapport de situation disant que c'est
26 trop délicat n'aurait pas aussi atteint les personnes qui
27 avaient besoin de le voir par d'autres moyens.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que je peux

1 m'assurer de bien comprendre sur la question de la diffusion
2 des rapports sous-jacents. Est-ce que des rapports de
3 renseignement étaient envoyés directement aux membres du
4 panel?

5 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. Une fois le panel
6 monté et que ses membres étaient connus – et ça, ça allait
7 jusqu'à janvier 2019, je pense –, on a ajouté tous nos
8 rapports sur les institutions démocratiques avec une
9 pertinence assez faible, on les a envoyés aux membres du
10 panel eux-mêmes et on les a ajoutés à notre liste de
11 diffusion.

12 Dans quelques cas, ils étaient peut-être
13 récipiendaires normaux de nos renseignements, mais dans
14 d'autres cas, c'était peu probable qu'ils aient et qu'ils
15 recevaient nos renseignements et n'auraient pas été nos
16 clients. Conséquemment, nous nous sommes assurés qu'ils
17 recevaient ces rapports de renseignement de façon régulière.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Cela a débuté en janvier
19 2019 ou pendant la période électorale?

20 **REPRÉSENTANT SCRS:** Cela a débuté dès que le
21 panel a été établi, ce que je crois être justement janvier
22 2019.

23 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

24 Alors, à part les rapports de situation et la
25 diffusion des rapports de renseignement par voie
26 électronique, je crois comprendre qu'il y avait également des
27 séances d'information au panel, offertes au panel. Est-ce
28 exact?

1 **M. LYALL KING:** C'est exact.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous pouvez nous
3 dire, mécaniquement, qui faisait ces réunions d'information?
4 Et qu'en était le but et à quel intervalle ils avaient lieu?

5 **M. LYALL KING:** Je vous dirais tout d'abord
6 que je ne participais pas toujours à ces séances
7 d'information, bien que j'étais au-delà et j'ai même
8 contribué du matériel dans certains cas. Il y a nombre de
9 séances d'information visant à éclairer le Panel de 5 sur une
10 gamme d'enjeux, y compris les activités du SITE, le portrait
11 global de la menace, et nous, du groupe de travail sur les
12 menaces électorales combinions notre information pour être
13 livrée au panel. De façon typique, c'était envoyé au niveau
14 du sous-ministre, donc en 2019, cela aurait été Shelly Bruce,
15 la directrice du CST, et David Vigneault, directeur du SCRS,
16 qui faisaient verbalement ces séances d'information au panel
17 sur la base du matériel préparé par nous du Groupe de travail
18 sur les menaces électorales et touchant l'ingérence
19 étrangère.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Et qui initialait ces
21 séances d'information?

22 **M. LYALL KING:** Le Bureau du Conseil privé
23 jouait le rôle, donc, pour ce qui est de coordonner
24 l'échéancier et le calendrier des événements, et cetera.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, est-ce que ces
26 séances d'information personnelles étaient liées à des
27 renseignements spécifiques ou est-ce que c'était une activité
28 régulière?

1 **M. LYALL KING:** Là, je vais faire une
2 distinction. Bon, je sais qu'on va parler de 2021 plus tard,
3 mais il y avait une différence dans la fréquence des séances
4 d'information dans les deux élections 2019 et 2021. Selon ce
5 que je me souviens pour 2019, c'était des séances
6 d'information mensuelles menant à l'élection. Ensuite, on a
7 passé à des rapports de situation quotidiens.

8 Maintenant, ça fait cinq ans et je ne me
9 souviens pas s'il y avait, par exemple, des séances
10 quotidiennes... euh, hebdomadaires. Je sais que c'est arrivé en
11 2021, mais je ne suis pas sûr. Sans doute on a un dossier là
12 de ces choses-là.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, pour être clair,
14 c'était plus basé sur des réunions prévues à l'horaire plutôt
15 que d'une urgence par rapport à un renseignement particulier?

16 **M. LYALL KING:** Généralement, oui. Et dans la
17 période préélectorale, il s'agissait de séances d'information
18 mensuelles permettant au Panel de se rassembler, discuter de
19 leurs affaires, et cela comprenait les menaces. Donc, on leur
20 envoyait ça. C'était structuré, donc... et ce n'était pas
21 refait en réponse à un renseignement spécifique.

22 Maintenant, mes collègues ont peut-être un
23 meilleur souvenir que les miens pour 2019.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que quelqu'un
25 d'autre a un meilleur souvenir, avant de passer au sujet
26 suivant?

27 **L' INTERPRÈTE:** Aucune réponse.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Document CAN 13638, s'il

1 vous plait?

2 --- PIÈCE No. CAN 13638:

3 Progress Update to ADMs - SITE Task

4 Force

5 **Me LYNDA MORGAN:** Déroulez jusqu'à la page 5,
6 s'il vous plait. Une autre page. Et encore. Arrêtons là.

7 Cette diapo montre un document qui est décrit
8 comme étant la matrice de réponses du Groupe de travail sur
9 les menaces électorales. Est-ce que c'est une version assez
10 complète?

11 **M. LYALL KING:** Je crois que oui. C'est peut-
12 être justement la dernière version « Projet », une version
13 préliminaire.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous décrire
15 brièvement, parce que le temps nous manque, ce que signifie
16 ce document par rapport à votre mandat, par exemple?

17 **M. LYALL KING:** Cela servait plusieurs buts,
18 cela visait à nous éduquer nous-mêmes. Donc, l'ingérence
19 étrangère a une gamme d'activités et nous voulions essayer de
20 les comprendre et de savoir qu'est-ce que c'était.

21 Donc, en haut, vous voyez les chiffres 1 à 5,
22 de gauche à droite. Ça, c'est différentes catégories
23 d'ingérence que nous croyons peut-être pouvoir observer des
24 attaques, cyberattaques qui attaquent l'infrastructure
25 électorale jusqu'à de l'interférence cachée, et en dehors de
26 cela, de l'influence ouverte.

27 Il faut regarder toute la gamme d'activités
28 pour savoir où se loge un évènement particulier. Quand on

1 recevait de l'information, on voulait pouvoir rapidement
2 identifier ce dont il s'agissait et qui pourrait en être
3 responsable ou devrait jouer un rôle de chef de file soit en
4 y répondant ou en partageant de l'information.

5 Le reste du document en dehors de ces
6 catégories, en bas de ces catégories, essaye d'identifier le
7 genre d'activités dans lesquelles le groupe de travail
8 pouvait être engagé pour une sécurité.

9 Donc, pour les menaces de cybersécurité, on a
10 « À suivre », « Défendre », « Perturber » et « Exposer ». Ça,
11 c'est les outils potentiels qu'il nous faut utiliser si nous
12 avons assez d'informations pour, par exemple, attribuer des
13 activités à un acteur étatique si ce n'était pas trop
14 sensible. C'était voulu comme guide pour dire quel genre
15 d'activités pouvons-nous mener et quel partenaire pourrait
16 l'entreprendre.

17 Cela a été construit sur la base d'exercices
18 de table que nous avons menés en tant que groupe, le Groupe
19 de travail sur les menaces électorales, en 2019, où nous
20 avons passé à travers divers scénarios en demandant ce qui se
21 pourrait se produire s'il y avait une attaque cybernétique,
22 quelle serait notre réponse, quelles seraient nos autorités,
23 et cetera. C'était l'intention de faire des exercices de
24 table, discuter des scénarios, et on a distillé ça en un seul
25 graphique.

26 Je vous le dis précisément, ce n'était pas
27 une représentation de toutes les possibilités, c'était un
28 guide général pour le Groupe de travail sur les menaces

1 électorales.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Pour bien comprendre ce que
3 signifie, par exemple, le terme « perturber », vous ne
4 suggérez pas que le groupe de travail donnait instruction à
5 un de ses membres de perturber?

6 **M. LYALL KING:** C'est exact. Alors, si nous
7 regardons justement la catégorie « Perturber » à gauche,
8 c'est marqué : « CST et GRC ». Ça, c'est spécifique à nos
9 autorités et nos mandats et les outils que nous pouvions
10 apporter pour attaquer la question. Donc, ça s'appelle une
11 « Matrice de réponses du groupe de travail », c'est pour
12 comprendre et pas pour agir. C'est des membres individuels
13 qui prennent des mesures précises en vertu de leurs mandats
14 respectifs.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Pour prendre ces mesures,
16 le membre amène de l'information à leur organe ou est-ce que
17 SITE peut dire « voici ce que vous devez faire, GRC »?

18 **M. LYALL KING:** Non. Si le groupe de travail
19 n'approuve pas, ce sera sans doute, par exemple, dans le cas
20 d'une cyberattaque, moi, j'apporterais de l'information au
21 groupe de travail, je décrirais ce que c'est en... je dirais,
22 « nous, le CST, allons monter une opération cybernétique pour
23 perturber l'activité ». On faisait ça non pour demander
24 l'approbation des autorités, c'était aux fins de partage
25 d'informations et possiblement de coordonner.

26 Je crois que je vous ai dit plus tôt que dans
27 une opération cybernétique, il y aurait des discussions entre
28 nous et Affaires mondiales, donc ça déclencherait cette

1 coordination, le cas échéant.

2 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais parler de
3 certains renseignements qui ont remonté à la surface pendant
4 l'élection de 2019. Pour préciser ce dont je vais vous parler
5 aujourd'hui, c'est basé sur les résumés thématiques que je
6 crois comprendre les membres du groupe de travail ont
7 examinés et que vous avez peut-être d'ailleurs avec vous,
8 mais je vais débiter avec un qui n'est pas là.

9 Je crois comprendre qu'il y avait un enjeu
10 par rapport au *Buffalo Chronicle* sûrement qui avait été
11 identifié par le MRR en 2019. Est-ce exact?

12 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, c'est exact.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez pu
14 expliquer cet enjeu? Et à qui l'information a été diffusée?

15 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, tout à fait. Je suis
16 tout à fait heureuse de vous répondre. C'est important de
17 débiter en vous disant que nous n'avons pas observé des
18 preuves de désinformation d'un acteur étatique étranger dans
19 cet article du *Buffalo Chronicle*. Le *Buffalo Chronicle* est un
20 site internet basé aux États-Unis qui affichait beaucoup de
21 contenus différents. C'est venu sous le radar de MRR Canada
22 quelques jours avant l'élection de 2019 quand on a vu des
23 rapports médiatiques du *Toronto Star* et de *BuzzFeed* indiquant
24 que 8 sur 10 des articles les plus populaires affichés sur le
25 *Buffalo Chronicle* contenaient des contenus fallacieux, des
26 rumeurs ou de la mésinformation supposée visant des chefs
27 politiques au Canada, notamment le premier ministre. Il y
28 avait également une autre organisation qui a affiché en ligne

1 une pétition invitant la GRC d'enquêter.

2 Mon équipe à ce moment-là a examiné l'article
3 du *Buffalo Chronicle* pour savoir si on pouvait confirmer les
4 rapports de nouvelles et ce que l'équipe a découvert, c'est
5 que, oui, 8 sur 10 des histoires de nouvelles dans le journal
6 touchaient la politique canadienne et comprenaient ce qui
7 semblait être des narratifs que l'on croyait faux. Ce que
8 l'on a également constaté, c'est que le *Buffalo Chronicle*
9 utilisait des pratiques journalistiques assez piètres, pas de
10 titres, sources anonymes, et les gens qu'ils mettaient en
11 liste sur leur site internet comme étant des auteurs
12 n'étaient pas affiliés au journal.

13 Une autre chose qu'on a notée, c'est que le
14 site internet ne visait pas des gains commerciaux. Autrement
15 dit, quand on voit cela, d'habitude, c'est une façon
16 d'attraper les gens. Alors, vous faites un clic et le site de
17 nouvelles ramassait des fonds à partir des annonces sur le
18 site internet. Dans ces cas-là, certaines des annonces
19 n'étaient liées à rien d'autre et les gens qui annonçaient ne
20 savaient même pas qu'ils étaient annoncés là. Alors, ça,
21 c'était ce qu'on a constaté.

22 Quand on regardait l'amplification de ces
23 histoires sur Facebook notamment, on n'a pas vu de preuve de
24 comptes étrangers amplifiant ces histoires. Aucune preuve
25 indiquant que l'État étranger était derrière les histoires.
26 Conséquemment, à ce moment-là, nous avons fait rapport,
27 c'était dans notre rapport de situation quotidien, on a fait
28 un rapport un peu plus approfondi pour pouvoir le discuter

1 avec des collègues autour de la table du Groupe de travail
2 sur les menaces électorales, mais on a arrêté là parce que,
3 comme l'a dit madame Denham, quand nous ne voyons pas de
4 suggestion d'activités commanditées par un État étranger, ça
5 ne relève plus de nous.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez
7 partagé avec le Panel de 5?

8 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est exact.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais vous demander des
10 questions au sujet de d'autres groupes de renseignement pour
11 qu'on puisse passer à deux autres sujets que j'aimerais
12 couvrir avec vous.

13 Je crois comprendre que vous avez reçu des
14 renseignements sur de l'ingérence étrangère alléguée dans un
15 concours de candidatures à l'investiture dans Don Valley
16 North pour les élections de 2019. Est-ce exact?

17 **M. LYALL KING:** Oui.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que cette
19 information a été partagée avec le Panel de 5?

20 **M. LYALL KING:** Oui.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que le groupe de
22 travail a reçu des renseignements au sujet de candidats dans
23 la région de Vancouver?

24 **M. LYALL KING:** Oui.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que cette
26 information a été partagée avec le Panel de 5?

27 **M. LYALL KING:** Oui.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que le groupe de

1 travail était au courant qu'une mesure d'atténuation de
2 menaces avant l'élection de 2019 pour réduire la menace de
3 l'ingérence étrangère posée par le gouvernement?

4 **M. LYALL KING:** Oui.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que ç'a été partagé
6 avec le Panel de 5?

7 **M. LYALL KING:** Oui.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que SITE était au
9 courant d'allégations en rapport au transfert d'environ
10 250 000 \$ de responsables de la Chine communiste ici par
11 rapport à des mouvements d'ingérence?

12 **M. LYALL KING:** Oui.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Et ç'a été partagé avec le
14 Panel de 5?

15 **M. LYALL KING:** Oui.

16 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais passer
17 maintenant aux séances d'information aux partis politiques.
18 Je crois comprendre que vous avez fait des breffages secrets
19 à des membres désignés des partis politiques pendant
20 l'élection de 2019. Est-ce exact?

21 **M. LYALL KING:** Oui, c'est exact.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez dit à la
23 commissaire que ces séances de breffage relevaient du BCP?

24 **M. LYALL KING:** Oui.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Quel était le résultat visé
26 ou le but de ces séances d'information?

27 **M. LYALL KING:** Le résultat désiré était de
28 sensibiliser, de fournir plus d'informations que ce qui se

1 trouvait dans les sources ouvertes, parce que ce qu'on
2 partageait, c'était au niveau secret, donc fondé sur de
3 l'information classifiée. Et cela visait à informer les
4 partis politiques, et plus particulièrement les particuliers
5 qui participaient à la campagne, sur les tactiques et
6 techniques utilisées par les adversaires étrangers dans les
7 activités d'ingérence étrangère pour qu'on puisse mieux
8 comprendre, sensibiliser, comme Tara l'a dit, et le partage
9 avec d'autres partenaires pour qu'ils puissent identifier
10 dans leurs propres espaces aussi où cela se produisait
11 potentiellement.

12 L'autre raison pour l'engagement, c'était
13 d'ouvrir une communication à deux sens avec ces partis et non
14 seulement pour que nous donnions de l'information à eux, mais
15 ouvrir un sentier où, s'ils avaient une préoccupation ou un
16 problème, qu'ils puissent retransmettre... nous retransmettre
17 cette information.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Et quand vous partagez de
19 l'information secrète, y a-t-il des limites sur le type ou la
20 sorte d'information qui peut être partagée?

21 **M. LYALL KING:** Absolument, oui. Il y a
22 différents niveaux de classification selon le niveau
23 potentiel de dommages potentiellement causés si cette
24 information est communiquée publiquement. Donc, il y a... plus
25 la cote de sécurité est faible, moins c'est précis comme
26 information. Au niveau secret, on peut parler non seulement
27 de tendances, mais d'être un petit peu plus spécifique dans
28 les techniques et tactiques qui sont utilisées, mais on ne

1 parle peut-être pas de la source des renseignements ou de
2 personnes en particulier, il faut généraliser jusqu'à un
3 certain point.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Et pour... physiquement,
5 comment ces séances de breffage sont effectuées? Comment
6 l'information est-elle transmise aux représentants des partis
7 politiques ayant la cote secrète nécessaire?

8 **M. LYALL KING:** L'information présentée par
9 le groupe de travail, de l'information secrète, parfois non
10 classifiée, liée à l'information en ligne, c'était informé de
11 façon verbale.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Et est-ce que les partis
13 pouvaient prendre des notes?

14 **M. LYALL KING:** Non, le BCP a entretenu une
15 discussion sur la façon de gérer l'information. Il ne pouvait
16 pas y avoir de notes, ils devaient écouter et comprendre
17 plutôt que de rapporter de l'information sur papier.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Les représentants
19 recevaient de l'information classifiée. Qu'avaient-ils la
20 permission de faire avec cette information, le cas échéant?

21 **M. LYALL KING:** On voulait les sensibiliser,
22 donner des détails sur ce qu'était l'ingérence étrangère,
23 comment elle était faite, et dans quelles espaces elle était
24 faite pour qu'ils puissent conséquemment regarder dans leurs
25 campagnes, dans leurs propres espaces pour voir si
26 potentiellement ils pourraient aussi identifier des activités
27 de ce type. Donc, c'était vraiment pour sensibiliser, c'est
28 ce qu'on essayait de transmettre.

1 **Me LYNDA MORGAN:** Y avait-il de l'information
2 pour les partis pour savoir ce qu'ils pouvaient faire de
3 l'information?

4 **M. LYALL KING:** Oui. Je crois, si je
5 réfléchis, on ne leur fournissait pas un niveau d'information
6 qui était si précis qu'ils puissent y agir immédiatement, y
7 réagir immédiatement. C'était plutôt « voici pour votre
8 compréhension, pour votre information, pour que vous
9 compreniez ce qu'est l'ingérence étrangère, comment ça se
10 passe, et pour vous aider à identifier ça dans vos propres
11 espaces », et s'ils voyaient quelque chose et potentiellement
12 avaient une préoccupation, de revenir et de parler au BCP ou
13 au GT MSRE.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Il y a une séance
15 d'information le 28 septembre 2019, une séance d'information
16 aux membres ayant la cote de sécurité du Parti libéral
17 seulement et c'était une question précise, ce n'était pas
18 partagé avec les autres représentants d'autres partis, n'est-
19 ce pas?

20 **M. LYALL KING:** Oui.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Savez-vous qui a pris la
22 décision d'informer le représentant libéral?

23 **M. LYALL KING:** Je m'en remets à notre
24 représentant du SCRS, le représentant du SCRS pour répondre à
25 la question.

26 **REPRÉSENTANT SCRS:** De ce dont je me
27 souviens, nous avons reçu de l'information qui devait être
28 partagée avec le panel et nos collègues du GT MSRE. Je ne me

1 souviens pas exactement de la décision, je crois qu'il y a eu
2 des discussions au niveau des directeurs, des sous-ministres
3 sur ce qu'il fallait faire de l'information.

4 Une décision a été prise que le SCRS
5 informait le BCP et le Parti libéral à part des autres partis
6 pour leur donner cette information qui nous semblait
7 importante à partager.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous dire qui a pris
9 cette décision?

10 **REPRÉSENTANT SCRS:** Non, je ne me souviens
11 pas exactement de comment la décision a été prise,
12 probablement en consultation avec les membres du panel.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

14 La Commission a entendu des préoccupations en
15 ce qui concerne l'information partagée par le GT MSRE avec
16 les représentants des partis politiques à l'effet que c'était
17 générique, difficile d'y réagir. Avez-vous une réponse ou des
18 commentaires sur ces critiques?

19 **M. LYALL KING:** Oui, je peux débiter, et je
20 peux comprendre à un certain point comment ce sentiment est
21 né. C'était nouveau pour nous, franchement, pour le GT MSRE
22 d'informer les partis politiques, et c'était nouveau de
23 donner des cotes de sécurité dans cet espace au niveau secret
24 et de partager de l'information classifiée avec eux. Donc, de
25 part et d'autre, il y avait un apprentissage.

26 Comme je l'ai décrit, de par sa nature,
27 l'information de sécurité provient de sources classifiées;
28 pour la communiquer, il fallait caviarder certaines

1 informations, enlever certains points de précision, et ça
2 peut devenir général de cette façon. C'est là d'où je crois
3 que le commentaire sur la généralisation provient.

4 De plus, on ne visait jamais à partager,
5 comme, par exemple, « voici une liste de 50 noms de personnes
6 à qui vous devez aller parler ». Ce n'est pas l'espace dans
7 lequel on était. On n'avait pas d'informations nécessairement
8 aussi précises pour que ce soit clair. C'était tout
9 simplement pour sensibiliser.

10 Donc, je peux comprendre d'où proviennent les
11 préoccupations sur la généralité des commentaires.

12 Mais aussi, ce qu'on sait maintenant en 2024
13 et ce qu'on savait publiquement en 2019 sont deux choses
14 complètement différentes. Donc, il y a beaucoup plus de
15 sensibilisation sur ce qu'est l'ingérence étrangère
16 maintenant à cause en partie des documents publics qui ont
17 été partagés par le SCRS et le CST sur ce que c'est, comment
18 ça se produit. Il y a une meilleure sensibilisation
19 maintenant. Ce qu'on aurait pu considérer comme secret en
20 2019 pourrait être beaucoup plus commun et public maintenant.

21 Donc, en regardant vers l'arrière, je peux
22 comprendre comment on pourrait le voir et dire « tout le
23 monde le sait maintenant, ce n'était pas secret ». Pour nous,
24 ce l'était à ce moment-là.

25 Et j'ajoute une dernière chose, si vous me le
26 permettez. Parfois, il y a de l'information en sources
27 ouvertes, que ce soit des nouvelles ou ailleurs, qui
28 existent, auxquelles les gens ont accès, mais de façon égale.

1 Si le message provient d'une agence de la sécurité,
2 d'informations de sécurité dérivées d'informations
3 classifiées, cette information est encore classifiée. C'est
4 peut-être dans le domaine public, mais le fait qu'on sache ou
5 qu'on regarde quelque chose peut quand même être secret,
6 classifié, mais bien que ça soit dans le public domaine à un
7 certain point.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

9 On a parlé de flux d'informations à haut
10 niveau. Je veux vous donner... vous ramener à une préoccupation
11 sur la circulation d'informations.

12 CAN 3128, s'il vous plait.

13 Monsieur King, je pose ces questions à votre
14 égard. Ce sont des courriels du 29 octobre au 1^{er} novembre
15 2019, c'est à peu près une semaine après les élections.

16 Est-ce que vous reconnaissez cette chaîne de
17 courriels?

18 **M. LYALL KING:** Oui.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Et vous étiez un des
20 participants dans cette chaîne électronique?

21 **M. LYALL KING:** Oui.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Si on commence...

23 Peut-être qu'on pourrait aller plus vers le
24 bas? Si on s'arrête là?

25 On voit que c'est une discussion, dans le
26 sujet, sur... c'est quoi CNSB? C'est quoi cet acronyme?

27 **M. LYALL KING:** C'est Séances d'information
28 nationales du SCRS.

1 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, il y a une date,
2 29 octobre 2019, et si on regarde votre courriel, on remarque
3 que vous étiez étonné de le recevoir, et vous dites :

4 « Le document cause énormément de
5 problèmes, à mon point de vue. »

6 La Commissaire a entendu Cherie Henderson, à
7 qui on a montré ce courriel, et qui a décrit la référence du
8 rapport comme identifiant une ingérence étrangère potentielle
9 par un Canadien, que cette personne n'avait jamais été
10 identifiée comme acteur d'État étranger, mais semblait le
11 faire dans la période précédant les élections 2019, et qu'il
12 était probable que l'acteur ait déjà eu un impact sur les
13 élections fédérales de 2019 et sera une menace d'ingérence
14 étrangère, même après les élections.

15 Conviendriez-vous que c'est un résumé juste
16 d'un document qu'on ne lira pas au complet?

17 **M. LYALL KING:** Oui.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Et dans le premier point à
19 la page 1, vous remarquez que :

20 « Le Groupe de menaces électorales
21 n'avait pas vu ce rapport. »

22 Et que :

23 « Il est possible que certains
24 éléments de l'histoire aient été
25 entendus, mais n'aient pas été reliés
26 dans un narratif cohésif. »

27 Et si je résume ce que vous dites
28 principalement, vous êtes préoccupé que l'information ait été

1 transférée, mais de façon partielle.

2 **M. LYALL KING:** Oui, c'était ma
3 préoccupation, partiellement.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Et quel était le reste de
5 la préoccupation?

6 **M. LYALL KING:** L'échéancier et... comme vous
7 l'avez lu. Je remarque dans ce courriel que nous recevons des
8 morceaux d'information dans le temps, mais sur plusieurs mois
9 ou peut-être même une année, potentiellement. On peut perdre
10 le fil d'Ariane, on l'entend petit à petit.

11 Lorsque ce rapport a été émis, c'était
12 probablement la première fois où je voyais tout de façon
13 conjointe avec une évaluation de la situation, et de le voir
14 dans ce format, c'était très intéressant.

15 Ma préoccupation, c'était la dissémination.
16 Ç'a été donné à des gens qui auraient dû le voir, que ce soit
17 très clair, mais c'est aussi que ç'a été donné en même temps
18 que ç'a été donné au GT MSRE, au SITE, et juste après les
19 élections, et il semblait y avoir une mésentente entre ce
20 qu'on disait et sur la nature de l'ingérence étrangère. Je
21 m'inquiétais du message conflictuel et qu'il soit donné aux
22 cadres supérieurs. Et réellement, j'aurais voulu en parler
23 pour mieux comprendre. Pas que j'aurais été d'accord avec
24 l'évaluation en bout de ligne, mais de prime abord, le groupe
25 de travail disait une chose et le rapport disait autre chose,
26 semble-t-il. C'est pour ça que c'était problématique.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Prochaine page, le deuxième
28 point : « Dissémination des renseignements ». Vous en avez

1 déjà parlé, mais vous avez soulevé des préoccupations sur le
2 timing, « une semaine après les élections », et comme vous
3 l'avez dit, « lorsque cette information était connue avant et
4 avait été colligée au fil du temps ».

5 En plus de ce que vous nous avez dit, pouvez-
6 vous nous dire autre chose sur vos préoccupations en ce qui
7 concerne la dissémination et l'échéancier, l'opportunité de
8 la divulgation?

9 **M. LYALL KING:** Oui. On parle ici de l'aspect
10 délicat de certains renseignements. Il faut reconnaître que
11 certaines sources sont très délicates, très sensibles, et
12 qu'il faut les protéger, et je dois noter que même dans le
13 Groupe de travail sur les menaces électorales, il y a des
14 différences dans la culture, dans l'approche, dans la façon
15 de fonctionner, et chacun protège son information d'une
16 certaine façon.

17 Donc, pour moi, en bout de ligne, je
18 considérais le GT comme un petit groupe de personnes, les
19 gens ici que vous voyez, avec d'autres qui nous aidaient et
20 j'espérais qu'on puisse s'assurer de voir une version plus
21 complète des renseignements que ce qu'on avait vu.

22 Ça revient donc à plusieurs choses, et le
23 défi des renseignements de sécurité, de voir les choses sur
24 le fil... dans le fil du temps, les éléments délicats, les
25 résumés, la collecte... en bref, je dirais que ce genre de
26 choses arrive parfois. La relation entre mes partenaires de
27 renseignement, le SCRS, on n'est pas toujours d'accord, on
28 est comme une famille, on a des mésententes parfois, mais on

1 réussit toujours à surmonter.

2 Donc, sur ce dernier point, je dirais que le
3 problème de la sensibilité de l'information et la
4 dissémination, on en a discuté, on a essayé d'y faire face en
5 2021, on a pensé aux leçons apprises, et on a mis à jour
6 notre documentation, notre mandat, et ainsi de suite.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Je vous amène à un autre
8 courriel. Je sais qu'on n'a plus de temps, en fait. C'est doc
9 CAN 3126.

10 **--- PIÈCE No. CAN 3126:**

11 Email: Response from CSIS

12 **Me LYNDA MORGAN:** Il s'agit d'un courriel du
13 3 novembre 2019. Reconnaissez-vous ce courriel, Monsieur
14 King?

15 **M. LYALL KING:** Oui.

16 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez parlé de la
17 question qu'on vient de voir dans la chaîne de courriel
18 précédente. Vous avez dit qu'elle avait été rejetée « de
19 façon nonchalante par Cherie ». Pouvez-vous nous parler de la
20 préoccupation que vous avez soulevée dans ce courriel?

21 **M. LYALL KING:** Lorsque, comme vous l'avez vu
22 dans le dernier courriel, j'ai énoncé mes préoccupations très
23 clairement, je n'étais pas très content de la réponse
24 initiale. Il s'agit d'un courriel exprimant beaucoup
25 d'émotions, mais ma réponse initiale, « ils n'ont pas compris
26 ce que je disais », ç'a été réglé, et je n'ai pas reparti de
27 conversation, pour être juste.

28 Donc, finalement, c'était une réaction

1 2019 Federal Election

2 **Me LYNDA MORGAN:** Il s'agit d'une version du
3 rapport du GT MSRE datant d'août 2020.

4 Passons à la page 13 du PDF. Vers le bas de
5 la page, « Évaluation générale de la menace ».

6 Si on commence à cinq lignes du bas, on voit
7 la conclusion :

8 « ...le GT MSRE a observé des activités
9 d'ingérence étrangère dans certaines
10 circonscriptions électorales au
11 Canada provenant principalement de la
12 Chine, mais aussi de l'Inde et du
13 Pakistan. [...] GT MSRE a évalué
14 qu'aucune de ces activités
15 d'ingérence n'a fait partie d'une
16 campagne générale d'ingérence, elles
17 n'ont pas eu d'impact sur le résultat
18 général de l'élection. En plus,
19 aucune des activités ne respectait le
20 seuil afin d'effectuer des enquêtes
21 criminelles. »

22 Est-ce que cela reflète clairement... ça résume
23 clairement les conclusions du panel 2019 en ce qui concerne
24 l'ingérence étrangère?

25 **M. LYALL KING:** Cela reflète bien la
26 perspective du GT MSRE, ce qui a été donné au panel.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Et le fait que les
28 activités d'IE remarquées par le GT MSRE aient été confirmées

1 aux représentants ayant la cote de sécurité, est-ce que ç'a
2 été fait?

3 **M. LYALL KING:** Je ne suis pas certain.
4 J'aimerais m'en remettre à mes collègues du Service parce que
5 cette information provenait du Service. Je le crois, mais je
6 m'en remets au Service.

7 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je crois qu'il y a eu
8 quelques conversations avec des partis politiques
9 individuels, le Parti libéral, celui dont vous avez parlé, et
10 un autre engagement avec un autre parti politique qui s'est
11 produit à part les réunions générales où on a discuté à la
12 demande des partis. Mais au-delà de ce qui a été fourni dans
13 les breffages généraux pour 2019, il n'y a pas eu d'autres
14 précisions.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

16 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai autre chose à
17 ajouter. Au bas, à la fin, où on lit que le GT MSRE ne
18 pensait pas qu'il s'agissait d'une campagne générale
19 d'ingérence étrangère, c'était l'évaluation du GT MSRE.

20 La deuxième partie de la phrase qui donne une
21 opinion sur l'impact sur les élections générales était plus
22 une référence à ce que le Panel de 5 a déterminé en bout de
23 ligne. Le rapport post-action du GT MSRE est sorti après les
24 élections. C'était une réflexion du Panel de 5 parce qu'il ne
25 revenait pas au GT MSRE de déterminer l'impact des activités.
26 C'était de partager l'information avec le Panel des 5 pour
27 déterminer ce que pourrait être l'impact potentiel sur les
28 élections canadiennes.

1 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

3 On devrait commencer les contre-
4 interrogatoires. On a 45 minutes avant le diner. Est-ce qu'on
5 devrait manger maintenant?

6 Je me tourne vers les avocats. J'obéis.

7 Donc, premier contre-interrogatoire, Michael
8 Chong.

9 **Me GIB van ERT:** Merci, Madame la
10 commissaire.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

12 **Me GIB van ERT:** Bon après-midi au panel.

13 Je demanderais au greffier de ressortir
14 CAN 1973. Si on va à la page 3, dans le milieu de la page... si
15 vous pouviez l'agrandir? C'est « Menaces d'ingérence
16 étrangère ».

17 Pardonnez-moi. Un instant. Je veux m'assurer
18 d'avoir le bon document. Voilà. C'est le même passage de la
19 page 3 et c'est un résumé. Assurons-nous d'être sur la même
20 page. C'est le passage au-dessus du caviardage qui dit :

21 « Cependant, GT MSRE a vu des
22 activités d'ingérence étrangère
23 électorales de la Chine, même du
24 Pakistan. Le GT MSRE a évalué
25 qu'aucune de ces activités ne faisait
26 partie d'une campagne générale
27 d'ingérence étrangère sur la campagne
28 électorale et n'a pas eu d'impact sur

1 le résultat général des élections.

2 Donc, je voulais vous parler de ça. J'ai
3 entendu ce que madame Dobner a dit sur le résultat. Donc,
4 pour bien préciser, bien que cette phrase dise que le GT MSRE
5 a évalué certaines choses et qu'il n'y a pas eu d'impact
6 général, l'impact général n'est pas une évaluation du
7 GT MSRE, si j'ai bien compris?

8 **Mme GALLIT DOBNER:** Exact. Ça ne relevait pas
9 du Groupe de travail MSRE d'avoir une opinion sur l'impact de
10 ce qu'on avait vu, c'était le rôle du Panel des 5.

11 **Me GIB van ERT:** Donc, ça date d'août 2020,
12 si je me souviens bien. On sait ce que le Panel de 5 a
13 déterminé et c'est ce que ça reflète.

14 **Mme GALLIT DOBNER:** Exact.

15 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup. Peut-être
16 que je devrais demander au Panel de 5 de commencer sur ce que
17 vous avez dit, mais pouvez-vous nous éclairer sur la phrase
18 « Résultat général des élections »? Par exemple, avez-vous
19 compris que cela voulait dire qui serait à la tête du
20 gouvernement?

21 **M. LYALL KING:** C'est une bonne question et
22 j'essaie de me souvenir de comment ces mots ont été formulés
23 – ça fait quelques années, bien sûr.

24 En général, je crois que c'est un bon reflet
25 des réflexions. C'est, en général, y a-t-il eu un grand
26 changement face à ce qu'on prévoyait? Mais de faire cette
27 déclaration, même en soi, avec le recul, ce n'est peut-être
28 pas la bonne chose à avoir fait. Et en fait, on ne l'a pas

1 fait dans le rapport post-action de 2021, on a tout
2 simplement fait part de ce qu'on avait observé plutôt que
3 d'analyser parce qu'il est très difficile d'évaluer l'impact
4 dans cet espace. Mais ça voulait dire, en général, le
5 résultat.

6 **Me GIB van ERT:** D'accord. Merci beaucoup.

7 Des questions sur le MRR pour Madame Denham.

8 Je vous ai entendu dire que l'idée, c'était
9 de pouvoir partager de l'information sur les menaces, surtout
10 la désinformation, et de le faire rapidement. Et en fait,
11 j'ai vu certains documents qui relèvent peut-être de 2021,
12 mais vous me direz si c'est la même chose en 2019.

13 On parlait de breffages quotidiens MRR. Est-
14 ce qu'ils étaient produits quotidiennement?

15 **Mme TARA DENHAM:** Si c'était pendant la
16 période du bref?

17 **Me GIB van ERT:** Oui, c'est pendant la
18 période du bref.

19 **Mme GALLIT DOBNER:** Pardonnez-moi, sans voir
20 le document en question, je ne peux pas confirmer ou infirmer
21 avec certitude, mais je me souviens quand... pendant la période
22 du bref 2021, on présentait des RAPSIT quotidiens
23 d'informations qui étaient dans les RAPSIT produits
24 quotidiennement pour le Groupe de 5.

25 **Me GIB van ERT:** Vous souvenez-vous si ç'a
26 été fait en 2019?

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Je ne crois pas qu'on ait
28 produit un rapport aussi exhaustif quotidiennement. C'était

1 peut-être des points qu'on partageait avec le CST qui était
2 au GT MSRE, si j'ai bien compris.

3 **Me GIB van ERT:** Vous avez expliqué qu'il
4 s'agissait de sources ouvertes non classées.

5 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

6 **Me GIB van ERT:** Étant donné le fait qu'ils
7 ne portaient pas de classification, ils pouvaient être
8 partagés ouvertement. Est-ce exact?

9 **Mme GALLIT DOBNER:** Au sein du gouvernement
10 du Canada, du fait qu'un gouvernement (sic) n'est pas
11 classifié, ça ne signifie pas que ça peut être partagé avec
12 quiconque. Et sans doute des gens ont vu des exemples dans
13 les demandes d'accès à l'information lorsque les documents
14 sont non classifiés, mais ils sont quand même caviardés à
15 cause de l'information contenue. Ce n'est pas parce que c'est
16 pas classifié que c'est pas sensible.

17 **Me GIB van ERT:** Est-ce qu'il y a une raison
18 qui justifie que l'information MRR au sujet de désinformation
19 ou de mésinformation de sources ouvertes n'aurait pas pu être
20 envoyée aux gestionnaires de campagnes durant une campagne
21 pendant l'élection de 2019?

22 **Mme GALLIT DOBNER:** L'idée à l'époque, c'est
23 que le groupe de travail recueillait de l'information pour
24 partager avec le Panel de 5 qui en délibérerait quant à
25 savoir si ça rencontrait le seuil pour intervenir. Je crois
26 que ç'a été expliqué par le passé que le seuil a été fixé
27 très élevé parce que les gens ne voulaient pas créer une
28 situation où le gouvernement lui-même contribue au discours

1 et ce qui donnerait lieu à un impact sur le résultat de
2 l'élection.

3 Le concept, c'est qu'on partageait de
4 l'information au groupe de travail qui était partagée par la
5 suite avec le Groupe de 5 pour prendre une décision, mais ce
6 n'était pas partagé avec les partenaires du G7 ou avec les
7 partenaires de la société civile. C'était particulier à un
8 concept du groupe de travail.

9 **Me GIB van ERT:** Mais il n'y avait pas de
10 raison de sécurité nationale qui empêchait le partage avec
11 les campagnes électorales, si ça avait été prouvé à l'époque
12 que...

13 **Mme GALLIT DOBNER:** Sans doute avez-vous
14 raison, mais il faudrait que je regarde le point du fait que
15 ce n'est pas parce que ce n'est pas classifié que ce n'est
16 pas sensible.

17 **Me GIB van ERT:** Ce n'est pas sur votre site
18 internet?

19 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, ce n'était pas
20 affiché sur le site internet.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense qu'elle voulait
22 ajouter une réponse.

23 **Mme GALLIT DOBNER:** Je voulais ajouter à une
24 question qu'on a eue plus tôt. Dans l'environnement des
25 médias sociaux, c'est vraiment difficile d'identifier si
26 c'est de la mésinformation ou de la désinformation. Donc, le
27 but du MRR, tel qu'identifié, c'est d'alimenter cette
28 information pour avoir une base plus large de faire rapport,

1 mais de le partager avant une analyse complète et une
2 compréhension de ce qui se passe, notamment des indicateurs
3 d'ingérence étrangère, potentiellement nous placerait dans
4 une situation très difficile.

5 Mais à cause des hypothèses que les gens
6 feraient à l'effet que c'était une campagne étrangère, alors
7 qu'en fait les rapports quotidiens étaient en temps réel dans
8 un environnement politique et ça peut être simplement des
9 Canadiens qui partagent l'information et nous n'avons pas de
10 preuves conclusives.

11 C'est pour ça que pendant la période
12 électorale, l'information, comme madame Dobner l'a dit, est
13 partagée pour le contexte, pour suivre ce qui se passe. Mais
14 en 2019, nous n'avons jamais pu confirmer des liens avec
15 l'étranger.

16 **Me GIB van ERT:** Donc, quelles sont les
17 préoccupations politiques au sujet de ces... cela? Mais vous
18 l'avez expliqué, il y a peut-être d'autres raisons de ne pas
19 le faire, d'ailleurs.

20 **Mme TARA DENHAM:** On parlait de la période
21 électorale parce que MRR Canada peut partager l'information
22 en dehors de la période électorale, mais pendant la période
23 électorale, il faut apporter ces autres considérations.

24 **Me GIB van ERT:** Donc, une dernière question
25 qui se dirige vers vous, madame Denham, porte sur le journal
26 *Buffalo Chronicle* et cet incident. On a déjà entendu dire que
27 c'était pas commandité par un État, mais publié à l'extérieur
28 du pays, mais j'ai également vu dans le rapport qu'en fait,

1 l'histoire a été démystifiée par Snopes et d'autres, oui?

2 Vous hochez la tête que oui.

3 Ce matin, monsieur Sutherland a témoigné et
4 il a dit que lui, sous la direction du greffier du Conseil
5 privé, monsieur Shugart, avait demandé à Facebook d'enlever
6 l'article sur Facebook, et Facebook l'a fait.

7 Alors, ma question pour vous, c'est : êtes-
8 vous au courant du fait que le greffier du Conseil privé a
9 bien dit des directions semblables par rapport à la
10 désinformation touchant le Parti conservateur du Canada pour
11 leurs plateformes ou leurs candidats?

12 **Mme TARA DENHAM:** Ce n'était pas moi qui m'en
13 suis occupé pendant la période du greffe.

14 **Me GIB van ERT:** Alors, Madame Dobner?

15 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, je n'étais pas au
16 courant.

17 **M. LYALL KING:** Je ne suis pas au courant.

18 **M. ERIC GORDON:** Non, moi non plus.

19 **Me GIB van ERT:** Et le témoin que je ne vois
20 pas?

21 **REPRÉSENTANT SCRS:** Exact, moi aussi, je
22 n'étais pas au courant de cela.

23 **Me GIB van ERT:** Merci. J'ai terminé mes
24 questions.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'invite maintenant
26 l'avocat pour Jenny Kwan de s'avancer.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

28 **Me MANI KAKKAR:** Bon après-midi, membres du

1 panel. Je suis l'avocate de Jenny Kwan.

2 J'ai quelques questions où je veux mettre
3 l'accent sur l'information du groupe de travail vers les
4 partis politiques ou les membres du Parlement.

5 Je comprends que, comme groupe de travail,
6 vous ne le faites pas, mais peut-être que vos agences en ont
7 fait par la suite, et j'apprécierais donc que vous
8 distinguiez où c'est le groupe de travail et où c'est
9 l'agence spécifique qui agit ici... ça se présente.

10 Ce que nous comprenons de l'ingérence
11 étrangère, selon ce qui a été présenté jusqu'à ce jour, c'est
12 qu'il peut y avoir des petites occurrences que ce soit un
13 affichage, un renvoi, un article, ou un évènement de
14 campagne, et ce que je veux comprendre, c'est comment le
15 groupe de travail ou les agences comprennent l'impact agrégé
16 de ces petits évènements qui, isolément, dans un cas
17 particulier, on a l'impression qu'il s'agit d'un tout petit
18 évènement, donc situation stable, mais rendu à la quatrième
19 semaine, il y en a eu six qui peut-être collectivement
20 commencent à avoir de l'effet. Alors, je veux comprendre si
21 le groupe de travail ou les agences ont tenu compte de
22 l'effet agrégé.

23 **M. LYALL KING:** Je vais répondre et débiter
24 par le deuxième point. C'est un point excellent. C'est un
25 défi du point de vue de la cueillette de renseignements. Nous
26 constatons qu'il y a des éléments d'information qui se
27 présentent dans le temps et qui n'est pas toujours apparent
28 que c'est en rapport avec l'ingérence étrangère. Ça peut être

1 un autre genre d'activité et qui seulement suite à une
2 période de temps qu'on commence à voir une façon de faire qui
3 se manifeste ou d'autres informations qui pourraient
4 corroborer ou confirmer.

5 Ce que vous avez décrit est exactement la
6 nature de la cueillette et l'évaluation du renseignement.
7 Quand on évalue les enjeux, l'ingérence étrangère, le
8 comportement des adversaires étrangers, nous ne regardons pas
9 une période de temps très courte. On essaye de le comprendre
10 dans un temps plu élargi, et c'est l'une des raisons pour
11 laquelle le groupe de travail existe en dehors de la période
12 électorale.

13 L'intention, c'est de pouvoir suivre ces
14 choses et d'en discuter dans le temps et ensuite d'inclure
15 cette information dans nos évaluations globales. C'est ce que
16 nous avons fait et que l'on pourrait discuter par rapport à
17 2021. Les agences et les ministères peuvent faire ça de
18 diverses façons, mais nous suivons tout simplement, et
19 comprenons et essayons de renforcer notre connaissance dans
20 le temps au sujet du comportement des adversaires. C'est le
21 processus du renseignement.

22 Je reviens à la première partie de la
23 question au sujet de l'information qui va du groupe de
24 travail vers les partis politiques et j'espère répondre de la
25 bonne façon.

26 Essentiellement, le groupe de travail en tant
27 que groupe donne des séances d'information verbales aux
28 partis politiques avant la période électorale et quelquefois

1 pendant la période électorale pour les deux élections, 2019
2 et 2021. Ces séances de renseignement verbales parlent du
3 rôle du groupe de travail et ce qu'on considère comme des
4 menaces. Il s'agit d'un ensemble de réunions ou séances
5 d'informations structurées et gérées par le Bureau du Conseil
6 privé et qui les coordonnait et les préside. Nous faisons
7 partie de ces séances d'information envers les partis
8 politiques. D'autres entités étaient... du CST, du Centre
9 cybernétique y étaient, du Bureau du Conseil privé, le
10 directeur des Institutions démocratiques était là. Et voilà
11 comment ces choses-là alimentaient le flot de l'information.

12 Quand vous avez entendu notre représentant du
13 SCRS, il y a eu des moments de discussions séparées avec
14 peut-être un seul parti politique plutôt que tous les quatre
15 étant donné la délicatesse de l'enjeu discuté. Cela n'était
16 pas selon un horaire régulier, mais c'est le SCRS en
17 coordination avec le Bureau du Conseil privé qui gérait ces
18 réunions.

19 **Me MANI KAKKAR:** J'apprécie votre réponse.

20 **Mme GALLIT DOBNER:** En ajout, il faut vous
21 parler de comment nous, nous abordons la nature à la pièce
22 des renseignements sur l'étranger.

23 Selon les leçons que nous avons apprises de
24 d'autres partenaires du gouvernement, l'ingérence étrangère
25 ne commence pas et ne finit pas pendant la période
26 électorale. Alors, je vous dirais qu'il y a trois choses que
27 nous avons faites pour faire face à ce défi, qui est un
28 véritable défi qui rend notre travail plus difficile.

1 Premièrement, le travail que nous avons fait
2 en vue de l'élection de dresser des portraits des menaces et
3 que nous avons partagé avec plusieurs groupes pour essayer
4 d'éduquer et de faire comprendre quel était le genre de
5 comportement d'ingérence qu'il y avait, même avant une
6 élection.

7 Deuxièmement, c'était le faible seuil
8 appliqué à l'information partagée dans nos rapports
9 quotidiens. Donc, MRR Canada comprenait des rapports
10 d'information que nous voyions dans l'espace en ligne. Même
11 si on ne détectait pas un commanditaire étatique étranger à
12 ce moment-là, on reconnaissait que ce genre de choses peut
13 débuter petit. Donc, il y avait une barre très basse pour le
14 partage de l'information d'un rapport quotidien.

15 Troisièmement, les séances d'information
16 orales pour les P5, choses qu'on a bien faites dans
17 l'élection 2021 dont on parlera cet après-midi. Il s'agissait
18 là d'une occasion pour les quatre membres du groupe de
19 travail ou leurs sous-ministres de rassembler un portrait
20 plus cohérent et d'expliquer aux membres du P5, dans un
21 contexte, ce que nous voyions et observions.

22 **Me MANI KAKKAR:** La réponse était complète.
23 Merci.

24 Et passons donc à ce que je considère comme
25 étant de l'ingérence étrangère au niveau d'une campagne,
26 parce que beaucoup des exemples que nous voyons visent soit
27 des candidats particuliers ou des partis particuliers, et il
28 me semble, donc, pour moi – et j'aimerais bien que le panel

1 se prononce là-dessus -, que la première ligne de l'ingérence
2 étrangère est au niveau des campagnes.

3 Est-ce que vous seriez d'accord avec ça?

4 **M. LYALL KING:** J'ai cru entendre quelqu'un
5 éternuer.

6 **Me MANI KAKKAR:** Oui, très fort dans la
7 salle.

8 **M. LYALL KING:** Alors, notre façon de dire la
9 chose, et mon collègue du SCRS va peut-être y ajouter son
10 grain de sel, c'est que l'ingérence étrangère ne finit
11 jamais. C'est dans beaucoup d'espaces et à beaucoup de
12 niveaux du gouvernement. Il y en a même au niveau municipal
13 ou des provinces et dans beaucoup d'espaces.

14 Alors, ce que vous dites est exact en ce sens
15 que les campagnes électorales, c'est un espace, mais c'est
16 très courant dans divers éléments de la société.

17 Je sais pas si mon collègue du SCRS veut
18 commenter là-dessus.

19 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. L'un des buts de
20 données une cote secrète à des représentants des partis leur
21 permettant d'avoir certaines informations, de voir des
22 éléments de méthodologies (inintelligible) de sorte que, au
23 niveau de la campagne dans une circonscription, si quelque
24 chose est porté à leur attention, ça peut être en accord avec
25 les éléments et informations qu'on a communiquées dans les
26 séances d'information. Donc, ils peuvent nous revenir avec
27 cela.

28 Certainement dans un cas dont j'ai parlé avec

1 un parti politique qui est venu vers nous, c'était pour nous
2 exprimer une préoccupation au sujet de quelque chose qu'il
3 croyait se produire dans une campagne dans une
4 circonscription. Cela nous a permis de prendre cette
5 information et de répondre et de leur parler.

6 Cela se produit potentiellement au niveau
7 d'une campagne, et un point de mon collègue CSE... CST, cela se
8 produit dans tous les éléments de la société pendant les
9 périodes électorales et en dehors des périodes électorales.
10 L'ingérence étrangère est une menace importante au Canada et
11 aux Canadiens.

12 Je crois qu'il y a... nous essayons d'établir
13 des mécanismes permettant à cette information de circuler et
14 de (inintelligible) utile pour aborder certains des
15 problèmes.

16 J'espère avoir répondu à la question.

17 **Me MANI KAKKAR:** Oui, et cela m'amène à ce
18 que je crois être ma dernière question étant donné le temps.

19 Est-ce que vous pouvez afficher le document
20 CAN 14863 (sic)? Page 5 du PDF. Et si vous pouvez le rendre
21 lisible, s'il vous plait? C'est parfait.

22 C'est le même document, « La matrice de
23 réponse du groupe de travail » et on sait que c'est des
24 agences qui agissent, donc si vous pouvez répondre en parlant
25 de ce que fait le groupe de travail et ce que fait votre
26 agence, cela serait apprécié.

27 Donc, le représentant du SCRS dit qu'il y
28 avait des façons de faire circuler cette information. Et

1 quand il s'agit du Parlement ou des partis politiques, je
2 veux comprendre par rapport à cette matrice des
3 responsabilités ou de réponse où ils seraient les
4 récipiendaires de l'information ou d'une réponse. Je crois,
5 donc, que sur « Perturber » pour le SCRS...

6 Est-ce qu'il y a d'autres endroits où il y a
7 de l'information qui va vers les partis politiques, outre que
8 par un représentant?

9 **M. LYALL KING:** Je vais débiter. J'ai dit
10 plus tôt qu'il ne s'agit pas nécessairement ici d'une matrice
11 complète, une vue complète de la chose, mais que ç'a été
12 construit suite à des exercices de table et qui se voulaient
13 un guide général pour nous.

14 Mais ce qu'on peut dire, c'est que du point
15 de vue des activités ou des responsabilités du groupe de
16 travail, ce que vous ne voyez peut-être pas là, c'est le
17 simple fait d'informer les gens, qui est la mesure prise. Le
18 groupe de travail comme groupe collectif informe les sous-
19 ministres et le Panel de 5, qui était l'endroit principal où
20 circulait cette information, ensuite c'est à chaque agence ou
21 respon... département de réponse, selon son mandat et ses
22 responsabilités.

23 Donc, du point de vue du CST, (le Cyber
24 Centre est un élément du CST – entre parenthèses –), il y a
25 eu de la documentation préparée par rapport à comment se
26 protéger de menaces cybernétiques, comment protéger les
27 campagnes de menaces cybernétiques et comment gérer
28 l'information.

1 Donc, nous, du centre... du Cyber Centre, avons
2 l'autorité et le mandat qui nous donne la capacité de donner
3 des conseils, et ç'a été fait. Donc, chaque membre du groupe
4 de travail peut ou peut choisir de ne pas le faire, selon
5 l'information, et ça peut être un point important.

6 Il y a beaucoup de choses potentiellement qui
7 peut être discuté. Étant donné un élément d'information, ça
8 peut ne pas suffire pour que quelqu'un entreprenne des
9 mesures, il faudrait peut-être accumuler plusieurs éléments
10 d'information ou une combinaison de différentes sources pour
11 confirmer. Madame Dobner avait mentionné cela. Donc, il y a
12 nombre de facteurs qu'il nous faut considérer.

13 Mais règle générale, le groupe de travail
14 informe le panel et les sous-ministres, et ensuite ça ira à
15 chaque membre ou groupe du groupe de travail d'agir selon son
16 mandat, selon les seuils que eux ont... des mesures à prendre
17 face à certains renseignements.

18 **Me MANI KAKKAR:** Si j'ai bien compris, sur la
19 matrice devant nous, vous diriez qu'il n'y a pas d'autres
20 endroits où l'information irait soit du groupe de travail
21 vers les membres du Parlement ou des candidats ou les partis
22 politiques, mais c'est aux agences spécifiques qui le
23 feraient?

24 **M. LYALL KING:** Règle générale, avec le bémol
25 que cette matrice ne représente pas un portrait global des
26 choses, il y a d'autres choses qui pousseraient, donc
27 l'informer n'est pas mentionné, par exemple, et nous
28 informons.

1 **Me MANI KAKKAR:** Bon.

2 **M. ERIC GORDON:** En réponse supplémentaire,
3 si un incident ou une collection d'incidents qui rencontre un
4 seuil de criminalité, de par la nature des enquêtes
5 criminelles, ce serait porté dans la sphère ouverte et un
6 candidat ou une entité qui était victime d'activités
7 criminelles serait témoin dans le processus, et donc, par
8 définition, serait impliqué, si on en arrive à cette
9 compréhension que les enquêtes criminelles prennent beaucoup
10 de temps.

11 Alors, même si c'est censé être une matrice
12 de réponse, même s'il y avait des activités criminelles, si
13 c'est pendant la période électorale, ça peut s'étendre bien
14 au-delà étant donné l'enquête, le temps que ça prend pour
15 mener une enquête et avoir une réponse judiciaire.

16 **Me MANI KAKKAR:** Merci. J'apprécie votre
17 réponse, Monsieur Gordon.

18 Et même si j'ai d'autres questions, il faut
19 que je respecte mon temps. Merci.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et le suivant, c'est
21 l'avocat de Han Dong.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EMILY YOUNG:**

23 **Me EMILY YOUNG:** Bon après-midi. Nous avons
24 quelques questions pour le représentant du SCRS au panel en
25 rapport avec la preuve fournie par eux devant la Commission
26 le 1^{er} mars 204, mais nous sommes heureux aussi de recevoir
27 des commentaires de d'autres membres du panel s'ils
28 souhaitent ajouter quelque chose.

1 Donc, au représentant du SCRS, ma question :
2 Vous avez donné un témoignage le 1^{er} mars que
3 le SCRS émet des précautions au sujet de préoccupations de
4 motivation qui peuvent paraître dans les rapports de
5 renseignement. Est-ce que vous vous référez à des
6 préoccupations que le SCRS peut avoir sur des motivations
7 d'une source du renseignement?

8 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je ne peux pas répondre à
9 cette question.

10 **Me EMILY YOUNG:** Est-ce que vous pouvez
11 fournir d'autres informations, de l'information au sujet des
12 préoccupations en matière de motivation en termes
13 « généraux »?

14 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je crois que dans le
15 présent espace, selon mon rôle sur le groupe de travail, je
16 ne pourrais pas répondre à la question que vous avez posée.

17 **Me EMILY YOUNG:** Merci.

18 Alors, peut-être vous ne pourrez pas répondre
19 à la question suivante non plus, mais je vais la poser quand
20 même pour le dossier.

21 Est-il le cas qu'une préoccupation de
22 motivation peut avoir une incidence sur la fiabilité de
23 l'information de renseignement?

24 **REPRÉSENTANT SCRS:** (Inintelligible), oui, de
25 façon générale, on peut dire cela, en effet.

26 **Me EMILY YOUNG:** Et dans certains cas, ça
27 peut rendre la fiabilité du renseignement plus faible?

28 **REPRÉSENTANT SCRS:** Encore une fois, c'est

1 pas nécessairement le cas.

2 À plusieurs égards, on peut avoir de
3 l'information véridique tout en ayant un certain degré
4 d'incertitude quant aux motivations.

5 **Me EMILY YOUNG:** Merci.

6 Donc, c'est possible que dans certains cas,
7 selon les circonstances, et on ne vous demanderait pas
8 d'aller dans les circonstances spécifiques, mais c'est
9 possible que dans quelques cas ça peut réduire la fiabilité?

10 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, c'est exact.

11 **Me EMILY YOUNG:** Merci beaucoup.

12 J'ai terminé mes questions.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 Le suivant, c'est le Parti conservateur.

15 **Me NANDO de LUCA:** M'entend-on, Madame la
16 commissaire?

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

19 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je demander qu'on
20 affiche... que le document 4011 (sic) soit affiché, s'il vous
21 plait? Le rapport institutionnel du Bureau du Conseil privé.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ça s'en vient.

23 **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup.

24 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.11:**

25 Institutional Report for PCO

26 **Me NANDO de LUCA:** À la page 2, au bas de la
27 page 2, au haut de la page 3 de ce rapport, il y a une
28 description de la composition du Panel de 5, et également

1 comment elle reçoit et agit sur l'information qu'elle reçoit
2 du Groupe de travail sur les menaces électorales. On a les
3 paragraphes devant nous et je vais poser une question d'ordre
4 général. Jetez-y un coup d'œil.

5 Et je vais peut-être poser la question comme
6 suit :

7 Dans le dernier paragraphe, il y a une
8 indication d'un incident ou des incidents qui ont été
9 signalés au Panel de 5 et ensuite ayant donné lieu à de
10 l'action du Panel de 5. Est-ce que cela rencontre... si ça
11 rencontre le seuil dont on a parlé plus tôt aujourd'hui.

12 Question générale : alors, tel qu'utilisé
13 dans ce rapport, est-ce que le mot « incident » réfère à un
14 certain type au niveau d'informations étrangères ou
15 incidences, c'est la fiabilité de l'information communiquée
16 dans les rapports quotidiens?

17 **L'INTERPRÈTE:** Intervention.

18 **Me MATTHEW JOHNSON:** Madame la commissaire,
19 je ne comprends à quelle partie du rapport le collègue
20 réfère. Est-ce que ça peut être clair avant qu'il ne pose des
21 questions?

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, d'accord.

23 Maître De Luca, voulez-vous signaler, s'il
24 vous plait, exactement à quel élément du rapport vous faites
25 référence?

26 **Me NANDO de LUCA:** Oui. Si vous regardez les
27 trois derniers paragraphes – je le vois sur mon écran parce
28 que c'est trop petit là-bas – de la page 2, on réfère à

1 l'information que le Panel de 5 reçoit et le mot dans la
2 troisième... (inintelligible) « un incident isolé ou une
3 accumulation d'incidents séparés », et dans le dernier
4 paragraphe, ça parle de :

5 « Si informé d'un incident, sur la
6 base consensuelle avec consultation
7 [du] Panel de 5 déterminera si leur
8 seuil pour faire une information
9 publique a été satisfait. »

10 Alors, ma question, c'est : si le Panel sait,
11 donc le mot « incident » ici, est-ce que utilisé pour viser
12 quelque chose de spécifique ou c'est simplement un mot pour
13 de l'information que le groupe de travail recueille et sur
14 lequel il fait rapport?

15 **M. LYALL KING:** Du point de vue du groupe de
16 travail (inintelligible), quand vous dites « panel », c'est
17 nous, le panel ici?

18 **Me NANDO de LUCA:** Oui.

19 **M. LYALL KING:** Je ne peux pas vraiment faire
20 de commentaire. Ce n'est pas un document créé par nous. Nous
21 n'avons pas créé ce document, et donc, je ne voudrais pas
22 faire de commentaire spécifique sur l'utilisation du mot
23 « incident » dans ce rapport produit par quelqu'un d'autre.
24 Si j'avais créé le rapport, je pourrais le faire, mais je ne
25 suis pas à l'aise de le faire dans ce cas-ci.

26 **Me NANDO de LUCA:** Merci. Et ce serait exact
27 de supposer qu'en rapport avec l'élection générale de 2019,
28 le Groupe de travail sur les menaces électorales dans ses

1 rapports au Panel de 5 n'a pas signalé de l'information
2 spécifique ou de renseignements que le Panel de 5 devrait
3 considérer pour des mesures subséquentes ou pour divulgation?

4 **M. LYALL KING:** Je veux être sûr d'avoir bien
5 compris. Ma réponse, c'est que nous avons signalé beaucoup
6 d'informations au Panel de 5, plus ou moins précises, et
7 provenant de multiples sources. Rien de ce qui a été signalé
8 au Panel est allé avec des recommandations. C'était
9 simplement « nous avons observé telle chose, telle chose,
10 telle chose », entièrement... indépendant entièrement du Panel
11 de 5, ils l'ont fait séparément de nous de décider comment
12 accepter cette information et prendre des décisions
13 subséquentes.

14 **Me NANDO de LUCA:** Merci. J'ai entendu
15 quelques fois dans les témoignages directs et en contre-
16 interrogatoire des références à l'effet que l'un des rôles du
17 groupe de travail en 2019 était de partager l'information tel
18 qu'approprié avec les partis politiques ou leurs
19 représentants qui avaient obtenu la cote de sécurité
20 nécessaire. Est-ce exact?

21 **M. LYALL KING:** Oui, c'est exact.

22 **Me NANDO de LUCA:** Il avait été suggéré, me
23 semble-t-il, mais je veux le signaler, qu'il y a eu plusieurs
24 réunions pendant la période électorale avec un ou plusieurs
25 partis politiques, et ça, c'est 2019 toujours.

26 **M. LYALL KING:** Pour préciser, il y avait des
27 réunions fixées, organisées par le Bureau du Conseil privé
28 qui... « à laquelle » le groupe de travail a participé, trois

1 ou quatre en 2019 et « quelques-uns » avant, « quelques-uns »
2 pendant la période électorale. Donc, et ç'avait été fixé
3 quelques semaines d'avance nous permettant de nous assurer
4 que les membres des partis politiques avec cote de sécurité
5 pouvaient assister.

6 En dehors de cela, il y a eu comme
7 (inintelligible) récemment un engagement distinct de
8 l'engagement collectif. Ça, ça aurait impliqué le SCRS, mais
9 coordonné par le Bureau du Conseil privé, c'est mon collègue
10 du SCRS qui peut en parler plus longuement.

11 **REPRÉSENTANT SCRS:** Exact. Il y a eu une
12 réunion qu'on a déjà mentionnée, c'était avec le Parti
13 libéral, qui était séparée. Ensuite, il y a eu deux réunions
14 par rapport au même incident avec un autre parti politique,
15 et une pour recevoir l'information et l'autre pour leur
16 parler en réponse à leurs préoccupations.

17 **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup. Et
18 question de suivi rapide d'après la nature de la réponse :
19 vous ne pouvez pas divulguer quel parti politique est en
20 cause ici dans le deuxième incident?

21 **REPRÉSENTANT SCRS:** C'est exact.

22 **Me NANDO de LUCA:** Merci. Je veux revenir
23 maintenant à ma question générale. Est-ce que le Groupe de
24 travail sur les menaces électorales a produit un document
25 pour la Commission qui parle des occasions ou des dates où
26 les séances d'information aux partis politiques ont eu lieu?
27 J'en ai un du Conseil privé, et on en parlera après, mais je
28 veux savoir s'il y a un autre document que vous connaissez.

1 **M. LYALL KING:** Veuillez m'excuser, mais dans
2 le cours de plusieurs mois et dans plusieurs discussions,
3 j'ai tâché de me rappeler mes notes, à partir de mes notes et
4 de mes agendas, de reconstituer les dates de ces réunions,
5 mais je ne sais pas s'il y a un document qui contient tout
6 cela que le groupe de travail a produit, mais j'ai contribué
7 selon mes connaissances.

8 **Me NANDO de LUCA:** Alors, parlons de ce que
9 je sais.

10 Est-ce qu'on peut avoir le document CAN 1303
11 (sic) affiché, s'il vous plait?

12 **--- PIÈCE No. CAN 13303:**

13 Briefings on Foreign Election
14 Interference

15 **Me NANDO de LUCA:** C'est du Bureau du Conseil
16 privé et cela contient entre autres une énumération de
17 séances de breffage coordonnées par le BCP. Donc...

18 Je dois voir sur mon écran aussi, désolé.

19 Il y a un résumé des breffages avec les
20 partis politiques, leurs représentants, page 3 de 4.

21 Si je comprends bien, ce document semble
22 donner une indication de séances d'information aux partis
23 politiques pendant la période du bref des élections générales
24 2019. N'est-ce pas?

25 **M. LYALL KING:** Oui, le 4 septembre, c'est
26 celle dont vous parlez, je croirais.

27 **Me NANDO de LUCA:** Je pense le 4 septembre,
28 c'est avant la période du bref. Je parlais du 28 septembre

1 2019, en fait, et ce serait la réunion dont on a déjà discuté
2 pour le Parti libéral du Canada.

3 Donc, je me demande si cette liste est
4 incomplète ou si c'est le seul breffage qui a été fait à
5 plusieurs reprises le GT MSRE aux partis politiques pendant
6 la période du bref pour les EG 2019.

7 **REPRÉSENTANT SCRS:** J'ai un document qui dit
8 2 octobre 2019 qui ne s'y trouve pas non plus.

9 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous partager le
10 numéro de document?

11 **REPRÉSENTANT SCRS:** CAN 2327

12 **--- PIÈCE No. CAN 2327:**

13 Political Parties Classified Briefing
14 - 2019-10-02

15 **Me NANDO de LUCA:** À part ces deux pour les
16 périodes du bref en 2019, y a-t-il eu d'autres breffages
17 faits par le groupe de travail ou ses membres pour
18 l'ingérence étrangère aux partis politiques?

19 **REPRÉSENTANT SCRS:** Les deux réunions
20 n'apparaissent pas sur la liste, mais c'était pendant la
21 période du bref.

22 **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup.

23 Je n'ai plus de questions. Merci.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

25 Dernier avocat avant le dîner, Coalition des
26 droits de l'humain.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

28 **Me SARA TEICH:** Bonjour à tous. J'empêche

1 tout le monde d'aller manger. Je vais être brève.

2 Si je pouvais demander d'afficher

3 CAN.DOC cinq zéros avec un 7 à la fin.

4 C'est le rapport institutionnel d'Affaires
5 mondiales Canada. Ce sera des questions pour mesdames Dobner
6 et Denham.

7 Passons à la page 5, paragraphe 9.

8 À ce paragraphe, on dit que MRR a eu un
9 contrat avec le Conseil de l'Atlantique avant les élections
10 de 2019.

11 Allons voir HRC 28.

12 **--- PIÈCE No. HRC 28:**

13 The Atlantic Council's questionable
14 relationship with Gabon's leader –
15 *The Hill*

16 **Me SARA TEICH:** Allons au milieu de la
17 page 3, je vais lire quelques paragraphes pour avoir vos
18 réflexions. Il s'agit d'un article publié en 2016 par *The*
19 *Hill* par Halvorssen et Gladstein.

20 On voit que les auteurs :

21 « Des questions commencent à faire
22 surface sur l'intégrité du Conseil en
23 2021 lorsque l'organisation a fait
24 une fête pour le Kazakhstan.

25 Alexander Mirtchev, un Bulgare qui
26 consulte pour le régime, est encore
27 au conseil d'administration du

28 Conseil de l'Atlantique. Le Conseil a

1 dû révéler que ses bailleurs de fonds
2 comprenaient des États policiers
3 comme l'Arabie saoudite et
4 l'Azerbaïdjan. »

5 Est-ce que vous connaissiez ces suppositions
6 lorsque le groupe a été embauché avant les élections de 2019?

7 **Mme GALLIT DOBNER:** Non. Je ne suis pas au
8 courant de ce rapport, non.

9 **Me SARA TEICH:** Si on pouvait aller à la
10 page 4 :

11 « Le Conseil de l'Atlantique et ses
12 discussions avec un dictateur [...]
13 lorsque Frederick Kempe a reçu un
14 Prix du citoyen octroyé au dictateur
15 du Gabon... »

16 Étiez-vous au courant?

17 **Mme TARA DENHAM:** Non.

18 **Me SARA TEICH:** À la page 13, je lis deux
19 paragraphes encore, ça commence à la page 13 jusqu'à la
20 page 14 :

21 « À part le Gabon, le pire travail
22 fait par le Conseil de l'Atlantique
23 est au nom du régime de l'Érythrée,
24 la « Corée du Nord de l'Afrique ».
25 L'Érythrée est sous le joug d'Isaias
26 Afwerki depuis des décennies. Son
27 contrôle brutal de son peuple et il
28 rend en exil les dissidents des

1 prisons sur les îles. Il a été accusé
2 par les Nations Unies de crimes
3 contre l'humanité et de torture, de
4 viols.

5 Dans le *New York Times* en juin 2016,
6 il (sic) a dit que c'était 'mauvais
7 en Érythrée, mais pas si mal'.
8 Beaucoup de façons de réduire
9 l'impact de la dictature [...] Le
10 Conseil de l'Atlantique soutient un
11 régime qui ne peut être décrit que
12 comme une force du mal. Le Centre
13 Newsun dit qu'il y a beaucoup
14 d'intérêts miniers en Érythrée,
15 appuyés par le Conseil de
16 l'Atlantique. »

17 Étiez-vous au courant de ça avant l'élection
18 de 2019?

19 **Mme TARA DENHAM:** Non.

20 **Me SARA TEICH:** Je n'ai plus de questions.

21 **Mme TARA DENHAM:** Est-ce que je peux rajouter
22 à ma réponse?

23 Je n'ai pas lu cet article, on n'était pas au
24 courant de ça à ce moment-là. Il s'agit d'un article en 2016.
25 Je ne suis pas familière avec quelques réponses qui se sont
26 produites depuis et si le Conseil de l'Atlantique a répondu,
27 mais je dirais que ce que nous savions, c'est que leur... le
28 laboratoire médicolégal est une des meilleures lentilles pour

1 voir ce processus, donc nous nous concentrons là-dessus.

2 Mais du côté contenu, on cherchait les
3 experts les plus forts. Donc, je peux vous dire ce que je
4 connais du Conseil atlantique, mais je ne peux pas parler de
5 cet article ni comment le Conseil de l'Atlantique aurait
6 répondu entre l'article et notre sous-traitance de
7 l'organisation.

8 **Me SARA TEICH:** Merci.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, bon appétit à
10 tous. Nous revenons à 15 heures. Il est déjà 13 h 40.

11 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

12 Cette séance est en pause jusqu'à 3 heures.

13 --- La séance est suspendue à 13 h 39

14 --- La séance est reprise à 14 h 50

15 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

16 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
17 étrangère a repris.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, nous poursuivons le
19 contre-interrogatoire. Je crois que le prochain témoin, c'est
20 UCC - le CUC, en français.

21 **--- M. ERIC GORDON, Sous le même serment:**

22 **--- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:**

23 **--- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:**

24 **--- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:**

25 **--- REPRÉSENTANT SCRS, Sous la même affirmation:**

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JON DOODY:**

27 **Me JON DOODY:** Bon après-midi.

28 Je suis Jon Doody. Je suis l'avocat du

1 Congrès ukrainien canadien.

2 Lorsque le SITE a été créé, on savait qu'il y
3 avait des allégations disant qu'il y avait eu une ingérence
4 en lien avec l'élection américaine de 2016, donc on pensait
5 que la Russie essayait de s'ingérer au Canada comme elle
6 l'avait fait aux États-Unis, mais le groupe de travail SITE a
7 conclu que la Russie ne s'était pas ingérée dans l'élection
8 fédérale de 2019.

9 **M. LYALL KING:** Selon notre observation, oui.

10 **Me JON DOODY:** Dans le résumé de votre
11 témoignage, vous dites que :

12 « La Russie a la capacité de
13 s'ingérer dans les structures
14 canadiennes, mais il semble que la
15 Russie s'intéresse peu à cela. »

16 Est-ce que c'est la position du groupe de
17 travail SITE en 2019 ou est-ce que c'est, rétrospectivement,
18 cinq ans plus tard, que la Russie n'était pas intéressée par
19 cela?

20 **M. LYALL KING:** Cela remonte au résumé de
21 2019. La façon dont je décrirais cela, c'est que ça a un
22 petit peu changé probablement depuis lors. Lorsque nous...
23 depuis que nous avons créé notre groupe et que nous avons
24 commencé à analyser le paysage des menaces, nous étions
25 préoccupés par la Russie, comme vous l'avez noté, à cause de
26 l'élection américaine.

27 Mais au fil du temps, nous avons pris en
28 compte différents éléments et, au final, on examine ce qu'on

1 peut voir aussi, parce que la Russie s'intéressait également
2 à d'autres intérêts à ce moment-là, donc, à ce moment-là,
3 s'intéressait moins au Canada qu'à d'autres intérêts à
4 l'étranger.

5 **Me JON DOODY:** Dans le rapport du groupe de
6 travail SITE, dans les conclusions, on dit que :

7 « Globalement, une préoccupation
8 majeure était que le groupe de travail SITE avait observé des
9 activités comme l'observation des activités de la diaspora.

10 Est-ce que le groupe de travail SITE a
11 observé ces activités ou est-ce que c'est simplement un type
12 d'activités sur lequel le groupe de travail du SITE n'a pas
13 pu se prononcer?

14 **M. LYALL KING:** Je dirais que cela reconnaît
15 que c'est l'espace qui doit être surveillé constamment, donc
16 on pourrait certainement extrapoler. Dans notre rapport, on
17 parle pas mal des activités de la République populaire de
18 Chine qui se sont déployées dans ces espaces, donc c'est un
19 espace qui doit être examiné continuellement.

20 **Me JON DOODY:** Est-ce que le groupe de
21 travail du SITE a observé des activités touchant les
22 communautés de la diaspora lors de l'élection fédérale de
23 2019?

24 **M. LYALL KING:** Il faut que je sois prudent
25 dans mes propos et, pour être franc, il serait peut-être
26 préférable que je laisse cette observation au soin de mon
27 collègue du Service parce que mon organisation n'analyse pas
28 l'espace intérieur.

1 Alors, je vais céder la parole à mon collègue
2 du Service.

3 **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

4 **Me JON DOODY:** Je répète la question. Dans le
5 rapport du groupe de travail du SITE, on lit :

6 « Une des questions principales était
7 l'observation du groupe de travail du
8 SITE, était des activités à long
9 terme et non spécifiques, notamment
10 des activités d'influence sur la
11 communauté de la diaspora. »

12 Lors de l'élection fédérale de 2019, le
13 groupe de travail a-t-il observé des activités à long terme
14 non précises spécifiquement?

15 **REPRÉSENTANT SCRS:** Eh bien, je dirais que
16 cela fait des dizaines d'années que le Service canadien du
17 renseignement de sécurité observe cela, donc ce ne sont pas
18 de nouvelles observations. Ce sont des observations de longue
19 date.

20 **Me JON DOODY:** Est-ce que des observations
21 ont été formulées pendant la période qui a conduit à la
22 période électorale ou au déclenchement des élections?

23 **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

24 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, mais le
25 son est déformé, elle entend très mal.

26 **REPRÉSENTANT SCRS:** ...certains éléments
27 d'information nous ont été signalés. Nous examinons en
28 particulier cet espace électoral <non interprété>

1 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, elle
2 entend mal.

3 **REPRÉSENTANT SCRS:** ...s'il y avait un
4 chevauchement, effectivement, oui, cela aurait été pris en
5 compte.

6 **Me JON DOODY:** Et à propos du Mécanisme de
7 réponse rapide, ce mécanisme observe des articles dans la
8 presse et essaye de déterminer s'il y a une ingérence
9 étrangère qui sous-tend ces articles.

10 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous recherchions à
11 établir une amplification de ces narratifs dans la presse,
12 c'est exact.

13 **Me JON DOODY:** Donc, s'il y avait des
14 articles intérieurs dans la presse qui étaient relayés ou
15 amplifiés par des médias étrangers, est-ce que ça
16 constituerait une ingérence étrangère?

17 **Mme GALLIT DOBNER:** C'était une nouvelle
18 technique qu'on observait à l'époque et qui s'est développée
19 par laquelle des acteurs représentant des États étrangers
20 répandaient des mensonges, mais les amplifient par des moyens
21 illégaux, les sortent de leur contexte à des fins précises.
22 Donc, cela peut constituer, selon nous, une ingérence
23 étrangère.

24 **Me JON DOODY:** Merci. Voilà qui conclut mes
25 questions.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, Me Sirois,
27 l'avocat de l'ADRC.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Madame la commissaire.
2 Guillaume Sirois, avocat de l'ADRC. Je vais
3 poser mes questions en anglais, mais vous pouvez répondre
4 dans la langue de votre choix, bien sûr.

5 Lors du témoignage de monsieur Vigneault,
6 j'ai soumis un témoignage au directeur du SCRS qui montre que
7 la Russie s'est livrée à des activités d'ingérence étrangère
8 dans la période de 2019 à 2021, et après que j'ai montré les
9 documents à monsieur Vigneault, il a estimé que la Russie
10 avait un énorme intérêt à intervenir ou à s'ingérer au Canada
11 lors de cette période.

12 Comment est-ce que vous conciliez le
13 témoignage que nous avons entendu hier et le résumé de votre
14 entrevue affirmant que la Russie était peu intéressée à
15 s'ingérer lors de l'élection?

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je crois que vous devriez
17 vous référer précisément à ce qu'a dit monsieur Vigneault
18 plutôt que de paraphraser.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Absolument. Ça va
20 prendre quelques secondes.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ça va, prenez votre
22 temps.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous pouvez
24 nous montrer la transcription d'hier? Est-ce qu'elle est dans
25 la base de données?

26 **Me ERIN DANN:** Donnez-nous un instant. Je ne
27 sais pas si ce document est disponible.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que vous voulez

1 faire une pause? Je crois qu'à titre d'équité pour le panel,
2 nous devons nous assurer que ce que l'on rapporte est ce qui
3 a été dit, simplement à titre procédural.

4 **Me ERIN DANN:** On me dit que c'est peut-être
5 dans la base de données des partis.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** TRN...
7 Est-ce qu'on peut montrer le témoignage de
8 David Vigneault, en particulier pour ce qui est du contre-
9 interrogatoire?

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous avez parlé du
11 contre-interrogatoire, ça veut dire que c'est plus vers la
12 fin de la transcription.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Puis-je vous demander,
14 Madame la commissaire, une pause de 2 minutes?

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

16 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

17 La séance est en pause jusqu'à cinq minutes.

18 --- La séance est suspendue à 15 h 01

19 --- La séance est reprise à 15 h 06

20 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

21 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
22 étrangère a repris.

23 **--- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:**

24 **--- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:**

25 **--- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:**

26 **--- REPRÉSENTANT SCRS, Sous la même affirmation:**

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous avez trouvé?

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui, merci. Merci pour

1 le temps, Madame la commissaire.

2 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS (suite) :

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

4 Est-ce que je peux le voir en français?

5 Je vais le dire en français, alors. C'est
6 plus facile.

7 Donc, c'est ça, plus haut dans le témoignage,
8 je parlais des trois documents sur l'ingérence russe dans nos
9 institutions démocratiques au Canada. Ensuite, David
10 Vigneault a confirmé :

11 « La Russie a l'intention de causer
12 de l'interférence dans nos
13 institutions démocratiques. »

14 Il explique un petit peu plus :

15 « Leur objectif est surtout de
16 pouvoir diviser les sociétés, de
17 créer de la dissension et de diminuer
18 la paix [de] la démocratie dans le
19 monde occidental [...]. »

20 Et je demande à monsieur David Vigneault :

21 « Est-ce qu'on peut qualifier un peu
22 cette intention? Est-ce que c'est
23 une grande intention? Une faible
24 intention? Une moyenne? »

25 Et monsieur David Vigneault confirme que... la
26 dernière phrase ici, on voit bien :

27 « Donc, je pense qu'on peut dire que
28 c'est une priorité du régime russe. »

1 J'aimerais comprendre un peu pourquoi on dit
2 que, dans ce contexte... là, je vais vous référer à votre
3 résumé d'entrevue, c'est WIT 45, Witness Summary 45 at
4 paragraph 30.

5 On va montrer le document pour être juste
6 envers le témoin pour s'assurer que j'ai cité correctement le
7 résumé d'entrevue.

8 Alors, c'était le WIT 45, le troisième
9 paragraphe, s'il vous plaît.

10 Alors là, on voit la dernière phrase :

11 « La Russie a la capacité de
12 s'ingérer dans les structures
13 démocratiques canadiennes, mais il
14 semble que la Russie s'y intéresse
15 peu. »

16 **M. LYALL KING:** Alors, tout d'abord, ça,
17 c'est la déclaration du représentant du Service canadien du
18 renseignement de sécurité, dont je laisserai mon collègue du
19 SCRS intervenir, mais je ne suis pas en désaccord avec ce
20 qu'a dit monsieur Vigneault à propos de la Russie et de ses
21 activités qu'elle mène au sens large, mais là, on examine le
22 contexte précis de la période électorale, du déclenchement
23 des élections de 2019, donc il ne s'agit pas d'examiner la
24 Russie au sens général ni ses activités pour intervenir dans
25 ces vastes espaces, donc, par exemple, les médias sociaux ou
26 la désinformation.

27 Donc, je crois que c'est quelque chose de
28 plus restreint là. Il s'agit de l'intervention de la Russie

1 dans le processus électoral du Canada parce que c'est une
2 déclaration qui porte sur la période électorale plutôt que
3 sur le contexte élargi.

4 Mais je vais donner la parole à mon collègue
5 du Service canadien du renseignement de sécurité.

6 **REPRÉSENTANT SCRS:** D'accord.

7 Je suis tout à fait d'accord avec mon
8 collègue, la déclaration qui a été faite dans le résumé
9 portait sur l'élection fédérale plutôt que sur le contexte
10 élargi. Donc, les deux sont exacts.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que je dois en
12 déduire, donc, que l'une des priorités, c'est le terme
13 utilisé par David Vigneault, du régime russe et de semer de
14 la dissension dans les institutions démocratiques
15 canadiennes, la dissension au Canada en général, y compris
16 d'interférer auprès de nos institutions démocratiques, mais
17 que durant la période électorale, et on est tous d'accord que
18 c'est peut-être l'aspect le plus vital de notre expérience
19 démocratique, les intérêts russes disparaissent?

20 **M. LYALL KING:** À nouveau, je laisserais mon
21 collègue du SCRS interjecter, mais je crois qu'on parle ici
22 de voir la Russie comme un acteur sur la scène mondiale. On
23 le voit actif dans différents espaces, dans différentes
24 démocraties et dans de nombreux processus. Donc, de façon
25 générale, ce type d'activité, ce type d'intention est bel et
26 bien là. Nous n'avons pas observé, de notre point de vue,
27 cette activité se dérouler, de nos observations, tout
28 simplement, et personne ne peut voir cent pour cent de ce qui

1 se passe partout à tout moment, mais en tout cas, de ce que
2 nous avons vu, nous n'avons pas vu cela se dérouler.

3 Donc, j'en resterai là de mon point de vue,
4 mais je me défère à mon collègue du Service.

5 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, je suis d'accord
6 avec ça. Il faut se rappeler que c'est de l'information d'il
7 y a cinq ans, en 2019, par rapport aux tendances continues
8 des intentions russes actuelles.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, simplement pour
10 revenir aux propos de monsieur King, vous dites que vous
11 n'avez pas observé d'ingérence de la part de la Russie qui
12 vous amène à penser que la Russie n'a pas d'intérêts. Ce
13 n'est pas une évaluation distincte de l'intention de la
14 Russie, n'est-ce pas?

15 **M. LYALL KING:** Je crois qu'il faut faire
16 attention à propos des mots aussi. Il y a des intérêts, il y
17 a l'intention. Est-ce qu'il y a l'intention d'interférer dans
18 les élections fédérales canadiennes en 2019 par la Fédération
19 russe? De nos observations, et comme nous l'avons déclaré,
20 vous pouvez le voir dans les documents, nous n'avons pas
21 observé cela.

22 Alors, pour ce qui est de l'intention, peut-
23 être que je pourrais apporter de la nuance ici en disant que
24 c'est pas que le Canada n'est pas du tout intéressant, mais
25 ce n'est peut-être pas l'intérêt prioritaire de la Fédération
26 russe lorsqu'il s'agit de cette activité.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et cette déclaration,
28 c'est par rapport à ce que vous avez observé ou votre analyse

1 du régime russe?

2 **M. LYALL KING:** Cela reflète une analyse plus
3 vaste de ce que nous aurions vu durant une période donnée.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et ça, c'est malgré la
5 déclaration de monsieur Vigneault hier disant que interférer
6 dans les institutions démocratiques canadiennes était une
7 priorité pour le régime russe?

8 **M. LYALL KING:** Alors, il faut me pardonner,
9 je ne sais pas quel document spécifique vous avez présenté à
10 monsieur Vigneault. Je ne peux pas vraiment commenter, je ne
11 peux que vous dire ce que j'ai vu de mes propres activités et
12 ce que nous avons déclaré dans le rapport. C'est pas pour
13 dire que la Russie n'a aucun intérêt, c'est tout simplement
14 qu'il y a d'autres pays qui les accaparent peut-être plus -
15 les États-Unis, notamment, étant donné que c'est une plus
16 grande puissance. Plus de temps, d'efforts seront insufflés
17 dans cet espace-là que dans notre espace, notre pays en
18 général, par la Russie, donc.

19 Si je peux juste revenir à cette déclaration
20 selon laquelle ce que nous avons observé et ce que nous
21 n'avons pas observé. Nous n'avons pas observé quelque chose,
22 ça ne veut pas dire que ça ne s'est pas fait non plus. Tout
23 simplement, on ne l'a pas observé. Donc, il y a quelques
24 nuances qui sont importantes pour avoir un bon aperçu de la
25 situation.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais conclure sur ce
27 point. Vous dites que c'est une question de degré. C'est pas
28 que la Russie a zéro intérêt au Canada, c'est une priorité

1 moins importante, mais en tout cas la Russie a une certain
2 intention ou intérêt à interférer avec les institutions
3 démocratiques canadiennes et a beaucoup de capacité pour le
4 faire.

5 **M. LYALL KING:** Oui.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ma question est :
7 durant les élections de 2019, est-il possible.. ainsi que dans
8 les élections de 2021 parce que vous étiez là aussi, est-il
9 possible que la Russie n'ait peut-être pas pleinement appuyé
10 sur le bouton de l'ingérence, comme ce fut le cas aux États-
11 Unis, mais un petit peu, malgré tout, pour qu'il y ait eu un
12 peu d'ingérence au Canada, mais peut-être pas au niveau de ce
13 qui s'est passé aux États-Unis en 2016?

14 **M. LYALL KING:** Je ne décrirais pas cela de
15 la façon que vous l'avez fait, mais certainement des
16 activités sont possibles. À nouveau, je reviens à ce que nous
17 avons observé, à ce que nous pouvons voir, et les difficultés
18 d'essayer d'identifier ce type d'activités dans ces espaces,
19 l'ingérence étrangère prend différentes formes dans
20 différents espaces, comme on a pu le dire ce matin.

21 Donc, est-il possible qu'ils faisaient
22 certaines choses? Oui, c'est possible, mais je ne peux pas
23 vous dire de façon définitive que ce fut le cas. Si on
24 l'avait observé, on l'aurait documenté, on en aurait fait
25 état.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Procureur général?

28 **Me MATTHEW JOHNSON:** Merci, Madame la

1 commissaire.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MATTHEW JOHNSON:**

3 **Me MATTHEW JOHNSON:** Je suis Matthew Johnson,
4 avocat pour le Procureur général du Canada. J'ai simplement
5 quelques questions pour le représentant du SCRS. J'aimerais
6 demander quelques questions de clarification.

7 Alors, je commencerais en répondant aux
8 questions sur les briefings des partis politiques en 2019.
9 Vous avez dit que vous avez eu un briefing avec le Parti
10 libéral et deux avec un autre parti. Est-ce que c'est bien
11 ça?

12 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

13 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et je crois que ce que
14 vous avez dit, c'est ce que je voulais clarifier, j'avais
15 noté que vous aviez dit que « à un moment donné, il y avait
16 une réunion déjà mentionnée... discutée avec le Parti libéral
17 et deux autres à propos du même incident ». Vous vous
18 souvenez avoir dit cela?

19 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, je peux voir que ça
20 aurait pu être mal interprété.

21 **Me MATTHEW JOHNSON:** Alors, je voulais juste
22 vous demander de clarifier lorsque vous avez fait référence à
23 « deux autres à propos du même incident », est-ce que vous
24 dites que les deux autres concernaient le même incident qui
25 était le sujet du briefing avec le Parti libéral ou est-ce
26 que c'était deux incidents distincts? Deux briefings à ce
27 parti qui étaient sur le même dossier et que... est-ce que vous
28 pouvez clarifier, s'il vous plait?

1 **REPRÉSENTANT SCRS:** Alors, j'ai eu deux
2 briefings, deux séances d'information avec un parti politique
3 qui concernaient leur problème qu'ils nous avaient soulevé.
4 La première réunion était eux qui soulevaient un problème et
5 qui voulaient en parler, et ça, c'était distinct de ce qui
6 avait été présenté au Parti libéral, et ça, c'était une
7 préoccupation qu'ils avaient par rapport à de l'ingérence
8 étrangère dans une de leur campagne.

9 Et la deuxième réunion avec ce même parti
10 était ensuite pour répondre à leur demande initiale.

11 Est-ce que c'est clair?

12 **Me MATTHEW JOHNSON:** Oui. Merci.

13 Alors, vous avez dit ensuite que vous ne
14 pouviez pas identifier le parti, n'est-ce pas?

15 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, c'est ça.

16 **Me MATTHEW JOHNSON:** Durant cet échange, vous
17 avez identifié un document qui était lié à un briefing que
18 vous avez identifié comme CAN...

19 **L'INTERPRÈTE:** Puis une série de chiffres que
20 l'interprète n'a pas eu le temps de saisir.

21 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. Je crois que c'était
22 le 2 octobre, un briefing de parti politique, un briefing
23 pour tous les partis politiques ensemble.

24 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et je vais demander
25 qu'on affiche ce document.

26 Est-ce que c'est le document auquel vous
27 faisiez référence?

28 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

1 **Me MATTHEW JOHNSON:** Vous avez mentionné la
2 date. Je vois le 2 octobre 2019. C'est à ça que vous faisiez
3 référence également?

4 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

5 **Me MATTHEW JOHNSON:** Je vais demander que
6 l'on aille à la page 3 du document, s'il vous plait.

7 Alors, est-ce que ce document et ce briefing
8 du 2 octobre, est-ce que c'est l'un des deux briefings
9 auxquels vous faisiez référence?

10 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

11 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et le parti qui a reçu
12 ce briefing, c'est le Parti conservateur du Canada?

13 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. Mes excuses, je
14 n'avais pas saisi que ç'avait été rendu public.

15 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et de façon plus
16 générale, vous avez parlé de donner des briefings à des
17 partis politiques. Nous avons, bien sûr, ce document devant
18 nous qui a de l'information. Comment avez-vous donné cette
19 information aux parties, et je ne parle pas de cette page 3,
20 mais de façon générale, dans les séances d'information qu'on
21 a vues, comment est-ce que cette information était donnée aux
22 partis politiques durant ces réunions?

23 **REPRÉSENTANT SCRS:** De façon verbale. Des
24 notes leur ont été lues.

25 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et vous l'avez lu
26 exactement ce qui était écrit ou certaines parties?

27 **REPRÉSENTANT SCRS:** Non, j'aurais transmis
28 toute l'information. Là-dedans, il n'y aurait pas eu

1 d'informations supplémentaires ou d'informations manquantes.

2 **Me MATTHEW JOHNSON:** Donc, vous avez tout lu.

3 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

4 **Me MATTHEW JOHNSON:** Merci beaucoup.

5 Madame la commissaire, ce sont mes toutes mes
6 questions.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Très bien.

8 Alors, je crois que deux d'entre vous allez
9 pouvoir partir, sauf si vous voulez rester dans la salle,
10 vous pouvez, et deux d'entre vous restez.

11 On va prendre quelques instants pour changer
12 les deux témoins.

13 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

14 La séance est en pause jusqu'à 15 h 25.

15 --- La séance est suspendue à 15 h 22

16 --- La séance est reprise à 15 h 31

17 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

18 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
19 étrangère a repris.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bonjour, Madame la
22 commissaire. Jean-Philippe MacKay..

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

24 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** ...pour la
25 Commission.

26 Je vais effectuer l'examen des témoins du
27 Groupe de travail SITE 2021, monsieur King et madame Dobner
28 sont encore avec nous pour cet examen. Nous avons madame Lisa

1 Ducharme pour la GRC, nous avons aussi un représentant du
2 SCRS qui devrait être avec nous sous peu.

3 **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

4 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je ne sais pas si
5 le représentant du SCRS est avec nous?

6 Est-ce que vous avez dit quelque chose?

7 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je suis ici. Vous
8 m'entendez?

9 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui. Merci.

10 J'aimerais que les témoins soient assermentés
11 ou affirmés. Nous suivrons, donc, la même procédure que ce
12 matin.

13 **LE GREFFIER:** Ms. Dobner et monsieur King,
14 vous avez le même serment que ce matin.

15 **--- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:**

16 **--- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:**

17 **LE GREFFIER:** Madame Ducharme, est-ce que
18 vous voulez être assermentée ou affirmée?

19 **Mme LISA DUCHARME:** Assermentée, s'il vous
20 plait.

21 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous pouvez dire
22 votre nom et épeler votre nom de famille pour nous, s'il vous
23 plait?

24 **Mme LISA DUCHARME:** Lisa Ducharme - D-U-C-H-
25 A-R-M-E.

26 **LE GREFFIER:** Est-ce que le témoignage que
27 vous allez donner aujourd'hui sera la vérité, rien que la
28 vérité, et toute la vérité?

1 **Mme LISA DUCHARME:** Oui.

2 **--- Mme LISA DUCHARME, Assermentée:**

3 **--- REPRÉSENTANTE SCRS, Sous affirmation solennelle:**

4 **LE GREFFIER:** Et comme pour la représentante
5 du SCRS, je crois que nous avons un commissaire des serments
6 qui assiste avec la représentante du SCRS en ce moment. Est-
7 ce que c'est juste?

8 **M. JUSTIN ROY:** Oui, c'est juste. Je confirme
9 que j'ai vérifié l'identité du témoin et qu'elle s'est
10 affirmée et est prête à témoigner devant vous.

11 Je vais confirmer l'identité de ce témoin en
12 confiance en temps et lieu.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et pour nos notes,
14 quel est votre nom?

15 **M. JUSTIN ROY:** Justin, *last name* Roy, appelé
16 au Barreau en 2021.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci beaucoup.

18 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:**

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bon, Madame la
20 commissaire, comme en suivant la voie habituelle, je
21 demanderais au registraire d'afficher le document WIT 47,
22 s'il vous plait. C'est le résumé de... la version publique du
23 résumé avec monsieur King, madame Dobner, représentante du
24 SCRS, et Lisa Ducharme.

25 **--- PIÈCE No. WIT 47:**

26 SITE TF 2021 Public Summary of
27 Classified Interview

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Nos témoins, est-ce

1 que vous vous rappelez avoir été interviewés par un avocat de
2 la Commission le 9 février 2021? Ce résumé est une version
3 publique du résumé d'entrevue. Est-ce que vous avez eu
4 l'occasion de l'examiner avant aujourd'hui?

5 **M. LYALL KING:** Oui.

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et est-ce que cela
7 représente les éléments de preuve ouverts au public que l'on
8 peut inclure dans ce résumé? Est-ce que c'est précis, selon
9 votre mémoire?

10 **M. LYALL KING:** Oui.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et est-ce que vous
12 avez des corrections, des additions ou des choses à éliminer
13 de ce document?

14 **M. LYALL KING:** Non.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Pour les autres
16 témoins, est-ce que vous avez les mêmes réponses pour ce
17 document?

18 **Mme GALLIT DOBNER/Mme LISA DUCHARME:** Oui, la
19 même réponse.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous
21 adoptez tous ces témoignages dans le cadre de vos éléments de
22 preuve aujourd'hui?

23 **L'INTERPRÈTE:** Réponse des quatre : « Oui ».

24 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

25 Est-ce que nous pouvons afficher WIT 46, s'il
26 vous plait?

27 **--- PIÈCE No. WIT 46:**

28 SITE TF 2021 Public Summary of

1 Classified Examination

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Désolé, Madame la
3 commissaire, je viens de me rendre compte d'une chose. Comme
4 la représentante du SCRS qui est avec nous aujourd'hui, mais
5 n'était pas, comme vous vous rappelez, la même représentante
6 du SCRS qui a témoigné à huis clos, la représentante du SCRS
7 qui est avec nous aujourd'hui n'a pas participé à l'entrevue.
8 Et donc, comme cette personne n'est pas avec nous
9 aujourd'hui, peut-être qu'il sera difficile de voir et faire
10 la distinction entre les deux documents.

11 Donc, comme on a mentionné dans ce résumé de
12 la séance à huis clos, la représentante du SCRS qui est avec
13 nous aujourd'hui est la représentante du SCRS qui a été
14 examinée à huis clos devant vous et la représentante du SCRS
15 qui a participé à l'entrevue signera un affidavit dans un
16 avenir proche qui sera produit à nous et nous allons le
17 soumettre aux actes.

18 Mais pour corriger les actes, la
19 représentante du SCRS qui est avec nous aujourd'hui ne peut
20 pas attester l'exactitude de l'entrevue parce qu'elle n'a pas
21 participé à l'entrevue.

22 Désolé pour cela. C'est un point important.

23 Maintenant, nous avons le résumé de l'examen
24 à huis clos WIT 46, donc les mêmes questions à nos témoins :

25 Ceci est une version publique du résumé. Est-
26 ce que vous avez eu l'occasion de l'examiner aujourd'hui pour
27 vérifier l'exactitude?

28 **M. LYALL KING:** Oui.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que c'est la
2 même réponse pour tous les membres du panel?

3 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

4 **Mme LISA DUCHARME:** Oui.

5 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que ce
7 document reflète vos témoignages du mieux que vous sachiez?

8 **M. LYALL KING:** Oui.

9 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

10 **Mme LISA DUCHARME:** Oui.

11 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

12 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous
13 avez des corrections, des éliminations, des ajouts à ce
14 document avant de l'adopter dans le cadre de vos éléments de
15 preuve?

16 **M. LYALL KING:** Non.

17 **Mme GALLIT DOBNER:** Non.

18 **Mme LISA DUCHARME:** Non.

19 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bon, c'est fait.

21 Est-ce que vous pouvez vous présenter
22 brièvement pour monsieur King et madame Dobner concernant les
23 rôles que vous avez eus en 2021 dans vos agences respectives
24 et en relation avec le groupe de travail SITE en 2021.

25 **M. LYALL KING:** Désolé, est-ce que ç'a été
26 dirigé vers moi?

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous pouvez dire,
28 mais nous vous avons entendu ce matin.

1 **M. LYALL KING:** Oui, ç'a été pareil. J'étais
2 président du groupe de travail SITE à ce moment-là et j'étais
3 encore directeur général des renseignements de sécurité.

4 **Mme GALLIT DOBNER:** De même, j'étais la
5 représentante d'Affaires mondiales dans le groupe de travail
6 TASK (sic).

7 **Mme LISA DUCHARME:** J'étais représentante de
8 la GRC au groupe de travail SITE dans mon rôle comme
9 directrice des renseignements de sécurité.

10 **REPRÉSENTANTE SCRS:** J'ai travaillé avec la
11 responsable principale du SCRS en 2021 en servant aussi comme
12 directrice... sous-directrice en donnant... dans la Direction.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Représentante du
14 SCRS, est-ce que vous pouvez parler plus fort, s'il vous
15 plait, ou parler plus lentement parce que vous êtes difficile
16 à comprendre dans la salle d'audience.

17 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Est-ce que je dois
18 répéter?

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Non, je crois que
20 ça va, mais pour vos réponses pour le reste de l'examen,
21 rappelez-vous qu'à cause de l'aspect technologique de votre
22 témoignage, vous devrez parler lentement.

23 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Merci.

24 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Ma première
25 question se pose à vous, Monsieur King.

26 Nous avons entendu votre témoignage ce matin
27 concernant le groupe de travail SITE en 2019. Est-ce que vous
28 pouvez, s'il vous plait, expliquer les différences qui

1 existaient entre le groupe de travail SITE en 2019 et votre
2 expérience en 2021?

3 **M. LYALL KING:** Certainement. En général, le
4 groupe de travail SITE était le même, avait la même
5 structure. Il fonctionnait de la façon plus ou moins la même
6 que pendant les élections de 2019. Il y a eu quelques
7 changements de personnel, comme nous avons vu reflété dans
8 les panels entre ce matin et cet après-midi, mais certains
9 d'entre nous étions encore là, donc il y a eu un élément de
10 continuité au niveau de l'effectif.

11 De façon plus générale, nous avons été en
12 plein milieu de la pandémie, ce qui a eu un impact sur
13 l'environnement opérationnel et notre façon de fonctionner
14 avec le travail hybride qui est entré en ligne de compte.
15 Donc, nous nous sommes réunis un peu plus dans les espaces à
16 classifications multiples, donc pas exclusivement dans un
17 environnement top secret, mais nous avons eu des discussions
18 en dehors de cela aussi en reflétant le contenu discuté, et
19 puis c'était certainement un élément de comment nous avons dû
20 composer avec notre façon de fonctionner.

21 De plus, il y a eu plus de préoccupations en
22 général suite à la COVID et en partie à cause d'avoir vu les
23 émeutes sur le Capitole aux États-Unis concernant la sécurité
24 électorale, donc, au-delà de l'ingérence étrangère, en
25 regardant la sécurité personnelle et physique des individus
26 dans les positions d'importance, des hauts responsables
27 gouvernementaux et ainsi de suite.

28 Donc, nous avons inclus cet élément en

1 fondations concernant ce que SITE fait... faisait, et c'était
2 plutôt une mise à jour sur une base plus régulière des
3 menaces.

4 Je dirais que nous avons fait un meilleur
5 travail de faire la synthèse des éléments des différents
6 organismes, donc l'information qui entrait du Service, les
7 contributions du CST, Affaires mondiales et la GRC dans un
8 document uni. Je crois que ça c'est passablement bien fait.

9 En ce qui concerne les cycles de breffage,
10 comme j'ai noté, il y a eu des mises à jour mensuelles par le
11 biais du panel lors des préparations. Pendant la période
12 électorale, nous avons fait comme en 2019, nous avons émis
13 des rapports quotidiens de la situation, des sitreps, et au-
14 delà de cela, il y a eu des breffages hebdomadaires au panel.

15 Donc, et ça, c'est pendant la période
16 électorale, le sitrep, le rapport sur la situation, ainsi
17 qu'un résumé de ce que nous voyions dans un résumé quotidien...
18 euh, hebdomadaire, et c'était dans un breffage au panel.

19 Ça s'est fait... le Bureau du Conseil privé
20 aurait coordonné les breffages, et ça, c'est offert
21 typiquement au niveau des sous-ministres, donc le chef du
22 CST, directeur du SCRS, et une nuance au niveau de la
23 représentation de la GRC et d'Affaires mondiales où mes deux
24 collègues ici au panel ont fini par faire des breffages en
25 partie à cause des rôles et des responsabilités de leurs
26 sous-ministres, donc il y a eu un engagement plus fréquent en
27 ce sens, des résumés quotidiens, des rapports situationnels
28 quotidiens, un résumé hebdomadaire comme nous avons fait en

1 2019. Je ne crois pas que nous ayons fait les réunions
2 hebdomadaires en 2019, nous l'avons fait en 2021.

3 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et dans vos
4 différentes agences et organisations, en relation avec
5 l'ingérence étrangère, est-ce qu'il y a eu des changements à
6 noter avant les élections de 2021?

7 **M. LYALL KING:** Il y en a eu. Comme j'ai
8 noté, la COVID a eu un impact. J'ai eu moins de personnes qui
9 travaillaient avec moi sur la fonction du secrétariat du
10 SITE, mais nous fonctionnions toujours et c'était un fardeau
11 moins grand sur nous en un sens parce que nous avons moins
12 cette exigence de breffage éducationnel comparé à 2019.

13 Mais sur le plan opérationnel, le CST, et je
14 vais passer la parole ensuite à mes autres collègues pour
15 parler de leurs espaces, le CST a augmenté les ressources sur
16 certaines espaces pour renforcer la collecte de
17 renseignements de sécurité en relation avec l'ingérence
18 étrangère et les activités étrangères à cet égard, donc nous
19 avons augmenté cela ainsi que l'engagement aussi en ce qui
20 concerne le rayonnement vers le public en général avec des
21 publications, les menaces au processus démocratique, les
22 évaluations des menaces nationales, donc l'engagement et
23 l'éducation du public en ce sens.

24 Je vais laisser cet autre... cela aux autres
25 membres du panel pour discuter des changements au sein de
26 leurs organisations.

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Voulez-vous que
28 j'intervienne?

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui.

2 **Mme GALLIT DOBNER:** En guise de contexte, il
3 est utile de comprendre comment l'écosystème en ligne a
4 évolué entre 2019 et 2021 pour expliquer pourquoi nous avons
5 effectué quelques-uns des changements à l'équipe et comment
6 nous avons abordé l'ingérence étrangère en ligne.

7 Je dirais en bref qu'il y a eu trois
8 changements majeurs : il y avait plus de gens, et donc, plus
9 d'informations en ligne en 2021, il y avait plus de
10 plateformes à regarder, et les tactiques et techniques
11 étaient plus sophistiquées.

12 Donc, pour expliquer ces trois points, tout
13 d'abord, comme monsieur King a expliqué, c'était dans le
14 contexte de la COVID avec les personnes en ligne, et nous
15 étions en train de vivre ce qu'on appelait une
16 « infodémie » où il y avait énormément d'informations en
17 ligne à tout moment, donc beaucoup plus dont on devait faire
18 le tri.

19 Et beaucoup plus de plateformes. En 2019, on
20 se concentrait sur les grandes plateformes américaines comme
21 Facebook, anciennement Twitter, Instagram, Reddit. Mais rendu
22 en 2021, nous avons constaté une forte augmentation de
23 l'intérêt aux plateformes des médias sociaux chinois, pas
24 juste les plateformes américaines, et puis la montée des
25 plateformes alternatives, notamment suite aux émeutes du
26 Capitole où il y avait des personnages à noter qui étaient
27 dépersonnalisés par ces grandes plateformes qui se sont
28 fuitées vers ces plus petites plateformes où il y avait moins

1 de modération du contenu et on pouvait afficher comme on
2 voulait.

3 Et puis enfin, nous avons vu une plus grande
4 sophistication au niveau des techniques. Par exemple,
5 maintenant, tout le monde connaît l'intelligence artificielle
6 générative et les capacités. Avant, lorsqu'on voyait des
7 comptes Twitter à l'anonymat et on pouvait utiliser cela
8 comme indicateur parfois, maintenant on pouvait utiliser l'IA
9 pour générer un faux portrait de quelqu'un qu'on pouvait
10 afficher.

11 On voyait aussi le blanchissage de
12 l'information où les gens déplaçaient de l'information d'une
13 plateforme à une autre pour essayer de rendre obscure
14 l'origine de l'information. Donc, c'était plus sophistiqué au
15 niveau des techniques.

16 Donc, entre plus d'informations, plus de
17 plateformes, plus de sophistication, c'était un espace
18 beaucoup plus difficile à saisir.

19 Donc, en ce qui concerne les choses que nous
20 avons faites pour essayer de composer avec cette évolution de
21 l'espace en ligne, tout d'abord, mon équipe au Canada, nous
22 avons organisé une série de quatre ateliers pour le
23 gouvernement du Canada et les joueurs pertinents là-dedans.
24 D'abord, un exercice de leçons apprises où nous avons fait
25 venir des représentants de la société civile, des
26 universitaires et d'autres qui avaient regardé les élections
27 de 2019 pour parler des leçons apprises.

28 Il y a eu aussi un atelier classifié avec

1 d'autres partenaires gouvernementaux pour parler des
2 techniques qu'ils voyaient et le contexte de leurs élections
3 récentes en ce qui concerne l'ingérence étrangère.

4 Et troisièmement, nous avons fait venir des
5 experts pour parler de l'évolution de l'espace en ligne où
6 nous avons constaté la plus grande évolution au niveau de
7 l'ingérence étrangère et les techniques connexes.

8 Et quatrièmement, il y a eu un atelier très
9 technique pour les analyses des données de l'ensemble du
10 gouvernement.

11 Donc, il y a eu ces ateliers.

12 Il y a eu aussi les rapports mensuels que
13 nous avons produits, donc nous avons fait cela aussi en
14 2019, mais les rapports que nous avons produits en 2021
15 reflétaient quelques changements dans l'environnement en
16 ligne. Par exemple, on regardait les plateformes des médias
17 alternatifs.

18 Troisièmement, nous avons fait venir une
19 expertise nouvelle, un expert sur les plateformes des médias
20 sociaux chinois, donc des personnes qui pouvaient écrire et
21 parler mandarin, qui pouvaient faire le lien entre la science
22 sociale et des données. Nous avons fait venir un expert des
23 plateformes alternatives pour nous aider à regarder ces
24 autres plateformes qu'on connaissait moins.

25 Et quatrièmement, comme en 2019, nous avons
26 sous-traité de l'aide et cette fois nous avons accordé des
27 contrats à diverses parties, Yonder, pour nous aider à
28 regarder l'écosystème en ligne, et aussi nous avons accorder

1 un contrat au Media Ecosystem Observatory, un partenariat
2 entre l'Université de Toronto et McGill, qui connaît très
3 bien le paysage des médias canadiens.

4 Donc, ce sont là les changements principaux
5 dans l'écosystème en ligne et les changements principaux que
6 nous avons effectués à l'équipe.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez parlé des
8 médias sociaux, des nouveaux médias sociaux, par exemple
9 WeChat. Ce n'est pas nécessairement nouveau dans les médias
10 sociaux, mais c'est une plateforme qui a été mentionnée lors
11 des derniers jours d'audience. Est-ce que vous pouvez
12 expliquer brièvement ce que c'est et nous donner un aperçu de
13 son fonctionnement?

14 **Mme GALLIT DOBNER:** WeChat, je dirais que
15 c'est l'équivalent chinois de WhatsApp plus plus. Alors, on
16 peut faire toutes sortes de choses qu'on ne peut pas faire
17 avec WhatsApp, je crois même la pâtisserie. Donc, c'est une
18 super plateforme de médias sociaux.

19 Et c'est assez difficile pour nous de
20 comprendre WeChat, et en particulier trois grandes
21 difficultés.

22 D'abord, les outils, on peut s'abonner à des
23 outils comme tout le monde pour des plateformes comme Twitter
24 ou comme X, mais on ne peut pas le faire pour WeChat, il n'y
25 a pas d'outils officiels ou même qu'on pourrait concevoir
26 pour surveiller ce qui se passe sur WeChat. Au lieu de cela,
27 il faudrait manuellement examiner chaque compte
28 d'informations, par exemple...

(CHEVAUCHEMENT DES INTERPRÈTES)

1
2 Donc, ça, c'était un défi majeur. Un autre
3 défi, c'est que WeChat...

4 Une autre diffi...
5 ...est composé de beaucoup de messages privés...
6 ...c'est qu'on ne veut pas, bien sûr,
7 enfreindre les droits à la vie privée des Canadiens, donc on
8 ne pourrait pas voir ce qui se passe dans les messages
9 directs, mais simplement dans les comptes publics
10 d'information.

11 Troisièmement, on n'a pas de relations avec
12 Tencent, l'entreprise responsable de WeChat en Chine,
13 contrairement à ce qui est le cas de X. Donc, on ne peut pas
14 demander à cette entreprise de savoir s'il y a de la
15 désinformation de la part d'un État étranger.

16 Et enfin, en 2021, il n'y avait pas de
17 grandes communautés de pratique, c'est-à-dire d'experts qui
18 connaissaient WeChat et qui pouvaient tirer parti de leurs
19 recherches mutuelles. Nous n'avions pas de communautés
20 d'experts qui puissent nous aider.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

22 Je vais laisser à madame Ducharme le soin de
23 répondre à la question que j'ai posée à propos de l'ingérence
24 étrangère du point de vue de votre organisation.

25 **Mme LISA DUCHARME:** Du point de vue de la
26 GRC, il n'y a pas eu de changements sur le plan sur
27 l'ingérence étrangère, ce sont les mêmes processus, les mêmes
28 procédures, et l'ingérence étrangère, elle se produit

1 constamment et pas seulement pendant la période électorale.

2 Ce qui était important pour la GRC à propos
3 de l'élection de 2021, c'était l'augmentation des activités
4 dans les espaces publics. Alors, ce que nous suivions depuis
5 mars 2020, c'est qu'il y avait des manifestations
6 hebdomadaires dans tout le Canada et pendant la période de
7 l'élection où on a utilisé les élections pour exprimer des
8 frustrations.

9 Donc, il y a eu beaucoup de griefs à
10 motivation idéologique, xénophobe, des griefs liés aux
11 complots, il y a eu des menaces directes ou indirectes à
12 l'égard de personnes protégées, comme le premier ministre ou
13 des partis politiques, il y a eu une augmentation des menaces
14 à l'égard des infrastructures publiques protégées, comme
15 Élections Canada et son personnel, et il y a eu une
16 augmentation des comportements violents, une augmentation de
17 la rhétorique violente, beaucoup aussi d'altercations lors de
18 manifestations publiques.

19 Donc, du point de vue de la GRC, il y a eu
20 une plus grande intégration au sein de l'écosystème
21 électoral. Nous avions des équipes qui protégeaient les
22 personnes, il y a eu un centre de coordination, une cellule
23 de renseignements que je commandais qui s'intéressait aux
24 menaces criminelles à motivation idéologique, et aussi un
25 recensement de toutes les menaces. Et nous avons été très
26 intégrés et nous échangeons constamment de l'information
27 chaque jour. Tous ces systèmes existaient déjà, mais la
28 situation est devenue plus complexe et on travaillait en

1 étroite collaboration.

2 Un autre changement qu'il y a eu, c'est que
3 les documents qu'on produisait étaient à des fins
4 d'application de la loi pour la sécurité, bon, la sécurité
5 des personnes, mais il y avait un intérêt des hauts
6 responsables d'Élections Canada, du commissaire aux
7 élections, et cetera. Donc, nous avons examiné les rapports
8 que nous avons produits à des fins internes pour nous-mêmes
9 et pour les services de police et nous avons aussi produit un
10 mécanisme rapide de réponse pour pouvoir partager avec nos
11 collègues du CSIS, du renseignement de sécurité, et d'autres
12 autorités pour pouvoir partager tous ces documents et nous
13 avons eu un certain nombre de discussions avec le Panel des 5
14 pour intégrer tous ces documents.

15 Donc, rien n'a changé à la GRC, c'est
16 simplement notre ciblage et notre intérêt dans certains
17 domaines et nous avons modifié la façon dont nous travaillons
18 pour pouvoir faire des rapports fréquents et nous avons des
19 mécanismes d'examen pour que ce que nous faisons n'ait pas
20 d'incidences sur des enquêtes futures ou potentielles.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Allez-y.

22 **REPRÉSENTANTE SCRS:** À propos de notre
23 réflexion sur l'élection 2021, à propos de nos modèles
24 organisationnels, nous avons essayé de les moderniser pour
25 les rendre plus efficaces. Et à propos du partage de
26 l'information, nous avons renforcé nos capacités au Service
27 canadien du renseignement de sécurité pour nos partenaires du
28 gouvernement et aussi du SITE. Et nous avons aussi essayé de

1 fournir des détails sur le paysage lié aux menaces, en
2 particulier au Panel des 5, dont certains membres étaient
3 nouveaux, et nous leur avons expliqué comment envisager les
4 menaces liées à l'élection de 2021.

5 Et nous... le Service a modernisé ses capacités
6 pour comprendre et analyser l'ingérence étrangère, et pour en
7 rendre compte, cela a impliqué beaucoup de changements
8 organisationnels, en particulier une fusion des activités
9 analytiques et opérationnelles pour qu'elles soient
10 complémentaires avec une priorité accordée aussi à
11 l'ingérence provenant de la Chine. Nous avons créé un
12 mécanisme nous permettant de comprendre beaucoup mieux la
13 menace représentée par l'ingérence étrangère, nous avons
14 aussi renforcé nos effectifs pour nous intéresser davantage à
15 l'Inde, au Pakistan, à l'Iran, et aussi à l'extrémisme à
16 motivation idéologique.

17 Deuxièmement, nous avons renforcé le partage
18 de l'information au niveau interne, mais aussi au sein du
19 SITE. Nous voulions que le système soit aussi réactif que
20 possible et qu'un nombre de groupes aussi grand que possible
21 puisse effectuer des analyses, et nous voulions aussi nous
22 assurer que le Panel des 5 comprendrait autant que possible
23 les menaces.

24 Donc, notre objectif était que lorsqu'on
25 voulait évaluer l'ingérence étrangère à propos de l'élection
26 2021, nous voulions avoir toutes les capacités nécessaires.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

28 Et à propos du paysage lié aux menaces, à

1 propos de l'ingérence étrangère, quel était ce paysage dans
2 la période qui a conduit aux élections de 2021?

3 **M. LYALL KING:** Eh bien, dans l'intervalle,
4 c'est-à-dire entre 2019 et 2021, le SITE a continué à se
5 réunir. Nous avons entendu parler des changements pour ce qui
6 est des capacités d'analyse et des autres ressources qui ont
7 été établies par les diverses organisations qui, je crois,
8 ont permis d'améliorer le flux des renseignements.

9 Nous avons eu certaines séances au SITE qui
10 ont examiné certains pays qui étaient particulièrement
11 malveillants et nous avons eu des renseignements précis à ce
12 sujet. Donc, vous verrez cela dans les documents, les États
13 qui nous préoccupaient, c'était la Chine, et pour cela, je
14 vais donner la parole dans un instant à mon collègue du
15 Service du renseignement de sécurité. Nous pensions que la
16 Chine était de loin la plus grande menace, avec un certain
17 nombre d'autres pays qui continuaient à nous préoccuper : la
18 Russie, l'Inde, le Pakistan.

19 Donc, en général, on examinait toute une
20 gamme d'activités de nos adversaires et on suivait leurs
21 techniques et leurs activités dans des espaces précis.

22 Je vais peut-être m'en remettre à mon
23 collègue du SCRS ou à ma collègue, plutôt.

24 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je dirais que, pour
25 nous, la priorité principale, c'était la République populaire
26 de Chine que nous considérons comme l'acteur principal. Nous
27 pensions que c'était un acteur qui se livrait en particulier
28 à des activités d'ingérence étrangère à l'égard du

1 gouvernement et de la population du Canada. Donc, nous avons
2 tenu compte des activités à tous les niveaux : fédéral,
3 provincial, territorial, municipal, et nous avons aussi
4 examiné les activités à long terme pour voir comment elles se
5 déployaient dans tout le Canada, alors qu'elles ciblaient
6 aussi tous les partis politiques.

7 On a dit devant la Commission que l'ingérence
8 étrangère de la Chine dure depuis longtemps, depuis des
9 décennies, et comme l'a dit le représentant du SCRS,
10 l'ingérence étrangère est répandue au Canada et les
11 communautés de la diaspora au Canada restent vulnérables à
12 l'ingérence étrangère et, dans certains cas, ont été la cible
13 de menaces directes d'intimidation et de manipulation de la
14 part d'États étrangers; par conséquent, il y a eu des
15 communautés qui craignaient la répression transnationale.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

17 Je vais procéder par ordre chronologique.
18 Alors, on va d'abord passer à la course à l'investiture.

19 Alors, avant les élections, vous vous êtes
20 organisés comme groupe de travail, mais qu'est-ce que vous
21 avez fait pour vous préparer comme groupe de travail?

22 **M. LYALL KING:** Certainement, un certain
23 nombre d'activités. On a modernisé et actualisé notre examen
24 des acteurs malveillants pour mieux comprendre et faire de
25 cela un élément global pour comprendre le paysage des
26 menaces, pour identifier aussi certaines lacunes et pour
27 essayer de les combler aussi dans le cadre de la collecte.

28 Nous avons examiné et révisé certains de nos

1 documents fondateurs. Par exemple, j'ai parlé de notre mandat
2 en 2019, nous voulions tenir compte des leçons apprises dans
3 le cadre du paysage de 2021, en particulier nos principes de
4 mobilisation, de partage de l'information, tout en sachant
5 que l'information peut être très sensible, donc nous
6 essayions de partager l'information à un niveau de
7 classification le plus bas possible pour pouvoir rejoindre le
8 plus grand nombre de personnes possible.

9 Donc, nous avons révisé notre mandat, notre
10 plan d'action, c'est-à-dire comment est-ce qu'on serait prêts
11 sur le plan opérationnel, quelles étaient nos communications
12 avec nos partenaires et nos alliés, comment est-ce que nous
13 allions communiquer au niveau interne et avec nos alliés.

14 Donc, nous avons eu certaines réunions
15 pilotées par Affaires mondiales Canada. Nous avons tenu
16 compte de nos observations remontant à l'élection 2019 dont
17 nous avons tenu compte pour l'élection de 2021.

18 Alors, j'essaye de réfléchir à ce qu'on a
19 fait. On a préparé des résumés mensuels des menaces à partir
20 du début de 2021 pour appuyer le panel.

21 Je vais m'arrêter et je vais demander à mes
22 collègues si j'ai omis quelque chose, aussi à ma collègue du
23 SCRS.

24 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non, non.

25 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et un aspect que...
26 des aspects du groupe de travail du SITE que je voudrais
27 aborder. Nous allons faire une exception à l'ordre... une
28 exception à l'ordre chronologique. Il s'agit des séances

1 d'information destinées aux membres autorisés des partis
2 politiques.

3 J'aimerais que vous nous expliquiez comment
4 vous avez procédé en 2021. Est-ce que c'était différent de ce
5 qui s'est produit en 2019?

6 **M. LYALL KING:** Ce n'était pas différent, de
7 mon point de vue. Nous avons prévu un certain nombre de
8 réunions avant la période du déclenchement des élections et
9 pendant la période électorale pour rendre compte des
10 activités du groupe de travail du SITE et pour parler aussi
11 de l'aspect des menaces. Ces activités étaient coordonnées
12 par le Bureau du Conseil privé, et le SITE n'était pas le
13 seul intervenant, il y avait d'autres éléments. J'ai parlé du
14 Centre de cybersécurité, et il y avait aussi les institutions
15 démocratiques, et l'objectif de ces réunions était de
16 sensibiliser, d'informer, d'ouvrir une communication à double
17 sens avec les partis politiques. On les informait par voie
18 orale, on ne leur fournissait pas de documents écrits,
19 c'était des réunions orales.

20 Et dans le cadre de ces discussions, il y a
21 eu quelques occasions, et c'est là où je devrais faire appel
22 à mon homologue du SCRS. Il y a eu des discussions qui sont
23 passées par le Bureau du Conseil privé qui s'adressaient aux
24 partis politiques, mais je laisserai ma collègue en parler.

25 **Me ERIN DANN:** Alors, avant cela, Madame la
26 commissaire, je veux juste traiter d'un point. Je demanderais
27 une courte pause afin de ce faire.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Dix minutes?

1 Me ERIN DANN: Oui, d'accord.

2 LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

3 L'audience sera reprise dans 10 minutes.

4 --- La séance est suspendue à 16 h 11

5 --- La séance est reprise à 16 h 20

6 LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

7 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
8 étrangère a repris.

9 --- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:

10 --- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:

11 --- Mme LISA DUCHARME, Sous la même affirmation:

12 --- REPRÉSENTANTE SCRS: Sous la même affirmation:

13 COMMISSAIRE HOGUE: Désolée de

14 l'interruption. Tout est en ordre.

15 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JEAN-PHILLIPE MacKAY

16 (suite):

17 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Alors, nous
18 parlions du sujet des briefings aux partis politiques et, si
19 je me souviens bien, nous étions sur le point d'entendre le
20 représentant du SCRS qui faisait un suivi des réponses
21 données par monsieur King.

22 Alors, Monsieur (sic) le représentant, est-ce
23 que vous voulez que je répète la question ou est-ce que vous
24 vous souvenez de ce que vous vouliez dire?

25 REPRÉSENTANTE SCRS: Non, je me souviens de
26 ce dont on voulait parler.

27 La nature du briefing donné aux partis
28 politiques, je fais référence au briefing qu'on leur a donné

1 en juillet. On a présumé que les partis politiques en
2 savaient très peu à propos de l'ingérence étrangère, donc
3 nous avons présumé qu'il y avait une base vulnérable.

4 L'objectif était double, tel qu'il a été
5 indiqué : de donner aux partis politiques une idée claire de
6 la nature des menaces auxquelles le Canada est confronté et
7 les partis politiques étaient, donc, impliqués, et de mettre
8 sur pied un engagement durant les élections et peut-être même
9 au-delà afin que si les partis politiques avaient des
10 préoccupations, ils pourraient les ramener au BPC et au SITE,
11 lorsque nécessaire, et on pourrait avoir un échange
12 interactif sur les choses que les partis politiques devraient
13 savoir et qu'ils pourraient nous dire à propos de leurs
14 préoccupations également. Donc, on avait deux objectifs.

15 Tel que noté, nous avons informé les partis
16 politiques à l'oral plutôt que de leur donner des
17 renseignements sur papier pour s'assurer que le renseignement
18 demeure sécurisé. Nous avons informé les partis politiques
19 pendant un certain temps, probablement pendant deux heures.
20 Notre première discussion, les briefings ont été lus verbatim
21 et les mots étaient bien choisis et vérifiés dans toutes les
22 agences de renseignement.

23 Par rapport à ce dont on a parlé, il y avait
24 plusieurs chapitres, notamment comprendre l'idée et la
25 pratique de l'ingérence étrangère et pourquoi c'était une
26 menace à l'intégrité du système politique canadien, à nos
27 institutions démocratiques et à nos droits protégés par la
28 Charte, la souveraineté canadienne.

1 On a parlé de distinctions entre ce qui est
2 considéré comme de l'ingérence étrangère et des activités
3 diplomatiques habituelles. Nous avons longuement parlé de qui
4 pourrait potentiellement être ciblé par l'ingérence
5 étrangère, à quel niveau de gouvernement, puis on est entré
6 dans des discussions quant au fait que tous les niveaux de
7 gouvernement et de pouvoir sont susceptibles : fédéral,
8 provincial, territorial, municipal. Les candidats notamment
9 sont vulnérables et les gens en poste.

10 Nous avons également parlé de qui pourrait
11 perpéttrer de l'ingérence étrangère, donc, par exemple, les
12 types d'agents de renseignement ou des intermédiaires qui
13 pourraient être associés à des représentants du gouvernement,
14 et cetera.

15 Nous avons parlé des communautés de la
16 diaspora et de leurs disponibilités... leur vulnérabilité –
17 pardon – quant à comment elles pourraient être menacées au
18 travers d'activités d'ingérence étrangère.

19 Nous avons parlé également de la montée des
20 plateformes de médias sociaux et la sophistication sans
21 précédent qu'on a pu voir en 2021 sur les manipulations des
22 médias sociaux.

23 Nous avons parlé des leçons retenues aussi,
24 et l'une des leçons clés dont on a parlé, c'est la
25 manipulation potentielle des nominations de partis
26 politiques, donc les partis politiques étaient un domaine
27 manipulé par les États étrangers à leur avantage. Donc, on a
28 parlé de ça longuement de par l'historique des élections

1 précédentes.

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Pardon, si vous me
3 le permettez, je demanderais qu'on affiche le document
4 CAN 18041.

5 Alors, voyez-vous le document que nous avons
6 à l'écran ici?

7 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non. Alors, maintenant
8 oui.

9 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous parlez du
10 contenu, si je comprends bien, du contenu du briefing donné
11 en juillet 2012. C'est bien ça?

12 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et le document
14 qu'on a devant nous reflète en grande partie le témoignage
15 que vous avez donné sur les sujets qui ont été couverts
16 durant le briefing jusqu'à présent. C'est bien ça?

17 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, je vous
19 invite à continuer votre réponse maintenant que nous avons un
20 appui visuel en référence pour les participants et le public.

21 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Très bien. Alors, comme
22 mentionné, il y avait différents sujets mentionnés, des
23 leçons retenues qui ont été gardées des élections de 2019,
24 des discussions de la première phase de manipulation des
25 médias sociaux, désinformation et d'amplification.

26 Nous avons parlé, comme vous voyez dans le
27 document, les principaux acteurs de menaces au Canada qui se
28 concentraient principalement sur la République populaire de

1 Chine que l'on considérait comme étant très capable, motivée
2 et agissant de façon sophistiquée et persistante, et on a
3 parlé de comment l'ingérence chinoise est effectuée, quels
4 domaines sont considérés comme étant vulnérables.

5 On a couvert également de nombreux autres
6 États que l'on considère importants pour que les partis
7 politiques comprennent.

8 On a parlé de l'extrémisme violent
9 idéologiquement motivé et de la possibilité que ça devienne
10 un facteur dans le système électoral canadien en plus de la
11 sécurité des élections, et de plus, nous avons traité de la
12 cybersécurité, comment être plus résilient par rapport aux
13 protections cybernétiques pour les parlementaires, et cetera.

14 Dans l'ensemble, nous avons pris ces
15 briefings très au sérieux. On voulait aider à assister les
16 partis à mettre autant d'informations que possible pour leur
17 donner un contexte approfondi de ce que le Canada rencontre
18 avec ces élections rapides, mais, à nouveau, il y avait la
19 COVID pendant cette période aussi et la plus grande priorité
20 était de mettre sur pied une série de discussions, si
21 nécessaire, pour que l'on puisse continuer à travailler avec
22 les partis et que l'on puisse avoir des documents plus
23 spécifiques qui peuvent amener à des actions et qu'ils
24 puissent nous informer de toute problématique.

25 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, pardon, je
26 vais vous interrompre ici simplement pour afficher le
27 prochain document. C'est un document d'introduction au groupe
28 de travail SITE et les sujets contenus dans ce document

1 étaient couverts par monsieur King et par la représentante du
2 SCRS.

3 --- PIÈCE No. CAN 3498:

4 SITE TF Briefing to Secret Cleared
5 Federal Political Parties

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, c'est un
7 document, Monsieur King, qui fut également utilisé dans le
8 cadre du briefing en juillet 2021.

9 **M. LYALL KING:** Oui.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et si on descend à
11 la page 3, vous avez déjà parlé de ces éléments en partie, la
12 dernière partie de « Ce qui peut être fait avec l'information
13 que vous entendez et recevez aujourd'hui ». Donc, ça, c'est
14 juste pour le procès-verbal, nous l'avons couvert.

15 **M. LYALL KING:** Alors, puis-je ajouter une
16 différence entre 2019 et 2021? Le simple fait qu'en 2019,
17 nous savions lorsque l'élection allait être, et en 2021, on
18 ne savait pas. C'était un gouvernement minoritaire et on
19 n'était pas au clair de quand ça allait se faire. Donc, ça
20 s'est avéré être un peu un défi en termes de communications.

21 Donc, en 2019, il y a eu beaucoup de
22 discussions par rapport à ce que faisait le gouvernement et
23 différentes initiatives pour protéger la démocratie, l'une
24 d'entre elles étant la création de SITE et d'un Protocole
25 critique d'incidents.

26 Il n'y avait pas eu cette opportunité en
27 2021. Il fallait faire attention en termes de communiquer si
28 une élection aura lieu, donc, ça, c'était un peu un défi,

1 simplement disséminer le message de façon générale disant
2 que, par exemple, SITE était toujours pertinent, actif et
3 faisant ces choses-là.

4 Donc, je voulais simplement indiquer cette
5 différence.

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

7 Et je vais demander d'afficher CAN 13303.
8 CAN 13303.

9 Et pendant que l'on est en train d'afficher
10 ce document, la représentante du SCRS, je vous ai interrompue
11 plus tôt. Est-ce qu'il y avait d'autres points clés que vous
12 vouliez soulever concernant le breffage aux partis
13 politiques?

14 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non, je crois que cela
15 le capte.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

17 Nous avons le document CAN 13303 devant nous.
18 Je vais demander de passer à la page 4 de 9, s'il vous plait.
19 Si on peut descendre un peu plus.

20 Bon, nous avons la liste ici qui commence. Le
21 document est de neuf pages, donc nous voyons ici 3 sur 4,
22 c'est pas la référence que je vais utiliser, mais tout le
23 document. Mais nous avons le début, une liste qui se poursuit
24 à la page suivante.

25 Nous avons fait référence à ce document ce
26 matin pour des dates en 2019. J'aimerais que vous identifiiez
27 que... bon, nous avons une liste de breffages, séances de
28 breffage pour les partis... représentants de partis politiques

1 approuvés ici. J'aimerais identifier les séances de breffage
2 dans lesquelles le SITE a été impliqué en 2021.

3 **M. LYALL KING:** Oui, nous pouvons commencer
4 par la réunion du 22 juillet 2021.

5 Oui, il y a deux dates au mois d'août. Je
6 crois que le 20 août, c'était l'intention originale pour une
7 séance de breffage, mais ça a peut-être changé. Il n'y a pas
8 eu deux breffages, à ce que je me souviens, au mois d'août,
9 et en moins d'une semaine, certainement pas. Typiquement,
10 c'était à un écart de trois ou quatre semaines.

11 Donc, je crois que c'était le 22 juillet, le
12 26 août, le 2 septembre, et ensuite, à la page suivante, je
13 crois qu'il devrait y en avoir une vers la mi-septembre.

14 Si on peut descendre?

15 Oui, le 15 septembre, ça serait avec SITE
16 dans ces réunions organisées et présidées par le Bureau du
17 Conseil privé.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Nous reviendrons
19 aux breffages pendant la période électorale, mais je crois et
20 je comprends que les breffages suivants, vous avez dit le
21 30 septembre et le 22 octobre, c'était pas des séances de
22 breffage avec SITE.

23 **M. LYALL KING:** C'est juste, oui. Ça
24 reflèterait plutôt le Bureau du Conseil privé, les
25 communications avec les partis politiques... avec le Parti
26 conservateur, excusez-moi, suite aux élections.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et nous voyons en
28 haut de la page, ici, ça dit « 12 septembre 2021 :

1 Représentants approuvés du Parti libéral du Canada –
2 Breffage ».

3 Nous avons un document, CAN 1082, je vais
4 demander de l'afficher, s'il vous plaît.

5 Ce document est caviardé à certains endroits,
6 mais nous voyons que le document est en date du 11 septembre
7 2021. Donc, est-ce qu'il s'agit de la séance de breffage qui
8 était reflétée au tableau que nous venons de voir qui a été
9 accordée à des représentants approuvés du Parti libéral?

10 **M. LYALL KING:** Oui, je crois que oui. Je
11 dois préciser que ça serait le SCRS qui s'est engagé, donc je
12 vais me référer à eux pour la réponse.

13 **REPRÉSENTANTE SCRS:** C'est juste. Le document
14 est juste. C'est un breffage donné par le SCRS aux
15 représentants du Parti libéral le 11 septembre 2021.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Si on peut
17 descendre un peu à la page 1. Évidemment, on ne peut discuter
18 du contenu de ce breffage, mais nous voyons une note ici à
19 l'effet que :

20 « La distribution de ces
21 renseignements de sécurité a été très
22 limitée et nous ne voulons pas... nous
23 n'avons pas l'intention de divulguer
24 à qui que ce soit de plus. »

25 Est-ce que c'est une... le P5 ici, est-ce que
26 c'est une référence au Panel des 5?

27 **M. LYALL KING:** C'est ça.

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, nous pouvons

1 confirmer que le panel a été informé des renseignements de
2 sécurité sous-jacents ou touchés par cette séance de
3 breffage.

4 **M. LYALL KING:** Oui.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et est-ce que c'est
6 la seule séance spécifique à un parti plutôt qu'un breffage
7 de groupe donné par des représentants de SITE pendant la
8 période électorale en 2021?

9 **M. LYALL KING:** Je vais passer la parole à ma
10 collègue du SCRS pour la réponse.

11 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui, c'est le cas.

12 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, dans la
13 chronologie, le 7 août, les élections sont déclenchées.
14 Qu'est-ce qui arrive à SITE quand les élections sont
15 déclenchées?

16 **M. LYALL KING:** Certainement. Le débit de
17 notre engagement a un virage important à partir de réunions
18 hebdomadaires jusqu'à des mises à jour quotidiennes et
19 l'émission quotidienne de ces rapports de situation. Pendant
20 la période électorale, il y a des engagements réguliers je
21 crois aussi, deux, trois fois par semaine, avec le Comité de
22 coordination de la sécurité aux élections. La distinction
23 entre 2019 et 2021, c'est que certaines de ces conversations
24 se sont tenues par des communications au niveau Protégé B,
25 donc une classification plus faible. Et, oui, nous nous
26 sommes parlé chaque jour comme SITE pour comprendre s'il y
27 avait des choses que nous mettrions dans le sitrep.

28 Le même principe s'appliquait qu'en 2019 en

1 ce qui concerne l'attente que chaque membre fournirait une
2 forme de mots préapprouvés pour être inclus dans le sitrep et
3 le SCRS en faisait un document et le distribuait, comme en
4 2019, à un ensemble établi d'individus, donc destiné au Panel
5 des 5. Donc, c'était une plus grande fréquence de cette
6 activité et aussi une disponibilité, donc on pouvait nous
7 rejoindre par appel 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

8 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez mentionné
9 plus tôt les breffages et la circulation de l'information
10 entre SITE et le panel et ça ressemblait à ce qui avait
11 existé en 2019.

12 **M. LYALL KING:** C'est juste. En plus des
13 sitreps quotidiens qu'on offrait, il y avait des breffages
14 hebdomadaires au Panel de 5 avec, effectivement, un résumé du
15 matériel de la semaine. Mais, encore une fois, ça pourrait
16 peut-être être mieux résumé de façon plus cohérente comparé à
17 2019 où c'était surtout... les breffages sur les menaces
18 étaient surtout faits par les sous-ministres du SCRS et du
19 CST.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et concernant le
21 Mécanisme de réponse rapide, est-ce qu'il y avait quelque
22 chose de spécifique lors du déclenchement des élections dans
23 vos opérations quotidiennes?

24 **Mme GALLIT DOBNER:** Comme ce que mon
25 collègue, monsieur King a dit, évidemment, nous avons adopté
26 le positionnement de SITE. Donc, ça contribuait à des sitreps
27 quotidiens et nous avons participé aux mêmes réunions que
28 monsieur King a décrites.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et ce que j'essaie...
2 bon, là où j'essaie de me rendre, c'est des breffages
3 quotidiens et hebdomadaires du RRM que nous avons dans les
4 actes. Donc, est-ce qu'il s'agit d'un produit... est-ce que ces
5 deux produits étaient spécifiques pour la période électorale?

6 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, merci pour cette
7 précision. Donc, le produit quotidien était essentiellement
8 l'entrant pour le sitrep, le Panel des 5. Donc, nous avons
9 produit cela, nous avons essayé de réduire cela pour leur
10 donner un résumé dans le sitrep quotidien, et ensuite
11 l'équipe a aussi contribué au produit hebdomadaire créé par
12 SITE aussi.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce qu'il y a eu
14 une distribution de ces deux produits à d'autres partenaires
15 au-delà du groupe de travail?

16 **Mme GALLIT DOBNER:** Donc, le sitrep
17 quotidien, je ne sais pas si on partageait cela avec le reste
18 du SITE ou si on partageait que le résumé très général.

19 **M. LYALL KING:** Je me rappelle en avoir vu
20 certains.

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Donc, nous l'avons fait.
22 Donc, le produit hebdomadaire que le... assemblé par le CST
23 comme président de SITE...

24 **M. LYALL KING:** Oui, le résumé hebdomadaire
25 essentiellement était créé avec les contributions des autres
26 partenaires, notamment CST et le SCRS. Et puis ç'a donné... ç'a
27 été vraiment fourni à nos sous-ministres pour parler...

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Désolé, je ne veux

1 pas vous interrompre, mais nous avons les breffages
2 hebdomadaires du RRM... pas le breffage, je veux dire, mais le...

3 **Mme GALLIT DOBNER:** Pardonnez-moi.

4 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Le breffage
5 hebdomadaire.

6 **Mme GALLIT DOBNER:** Pardonnez-moi, je croyais
7 que vous parliez de l'hebdomadaire de SITE. Oui, ces
8 breffages, oui, il y avait les quotidiens qui contribuaient
9 aux sitreps et l'hebdomadaire qui était un produit plus large
10 qu'on partageait avec le reste de SITE et qu'on partageait
11 aussi avec le Comité de coordination de la sécurité aux
12 élections. Donc, tous les ministères et toutes les agences du
13 gouvernement qui faisaient partie... et, oui, et puis ce
14 produit aurait alimenté le breffage oral que j'aurais fourni
15 au P5, au Panel des 5, avec les chefs du SCRS et du CST, avec
16 un nombre aussi de la GRC.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

18 Je passe maintenant à une question
19 particulière qui s'est soulevée pendant la période électorale
20 et il s'agit de l'incidence de possibilités de mésinformation
21 ou de désinformation concernant monsieur O'Toole et monsieur
22 Kenny Chiu, et aussi, le Parti conservateur se préoccupait
23 d'éléments de l'incident en question touchant monsieur
24 O'Toole.

25 Et avant d'entrer dans les spécificités de ce
26 sujet, quelle est la distinction entre la mésinformation et
27 la désinformation?

28 **Mme GALLIT DOBNER:** De façon très générale,

1 et c'est une distinction très importante et ça porte souvent
2 à confusion, la mésinformation et la désinformation sont
3 toutes les deux des cas de faux narratifs ou de narratifs
4 pris hors contexte. Mais dans le cas de mésinformation, c'est
5 distribué sans intention, donc les gens, sans le savoir, qui
6 distribuent des faux narratifs sans le contexte, et la
7 désinformation, ça comporte une intention, soit pour des
8 gains politiques ou économiques ou pour des raisons
9 criminelles, mais de l'information qui est fausse, que l'on
10 répand en sachant que l'on le fait.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous
12 pouvez nous donner un aperçu de comment ces incidents de
13 désinformation éventuellement ont eu lieu pendant la période
14 électorale?

15 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, absolument. Comme
16 vous avez dit, il y a eu deux incidents de faux narratifs que
17 nous avons observés pendant les élections générales, les 44^e
18 élections générales, et ça commence par... je commence par dire
19 d'emblée que nous n'avions pas de preuve que c'était des
20 campagnes de désinformation parrainées par des États
21 étrangers. Donc, je commence par dire cela.

22 Nous avons constaté deux faux narratifs
23 parallèles, qui circulaient en parallèle. Donc, le premier
24 portait sur le Parti conservateur du Canada et monsieur
25 O'Toole; le deuxième, monsieur Kenny Chiu et le Registre des
26 agents étrangers. Je vais présenter la chronologie des deux
27 et puis je vais expliquer un peu notre évaluation.

28 Donc, dans le premier cas, avec le Parti

1 conservateur du Canada et monsieur O'Toole, si je me
2 rappelle, à la toute fin août, début septembre, nous avons
3 entendu un son de cloche dans, je crois, WeChat, que si élu,
4 monsieur O'Toole...

5 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

6 **Mme GALLIT DOBNER:** ...et ça a fait l'objet de
7 rapports dans les sitreps quotidiens. Mais là où nous avons
8 vraiment commencé à voir ces narratifs circuler, c'était
9 entre les 8 et 9 septembre jusqu'au 12 septembre. Donc, ce
10 qui s'est passé, c'est que le 8 septembre, il y a eu un
11 article dans le *Hill Times* citant l'analyste politique
12 Jocelyn Coulon qui disait que le Parti conservateur du
13 Canada avait comme plateforme... sa plateforme voulait
14 quasiment briser les relations diplomatiques avec la Chine,
15 ou quelque chose à cet effet.

16 Ce même jour, une source médiatique de la
17 Chine, *Global Times*, a repris cette phrase et l'a présentée
18 dans le *Global Times* que le Parti conservateur du Canada
19 voulait quasiment les diplomaties... les relations
20 diplomatiques avec la Chine et il y avait une référence à la
21 plateforme du Parti conservateur du Canada mentionnant la
22 Chine à jusqu'à 30 ou 50 fois.

23 Le lendemain, le 9 septembre, nous avons vu
24 ce même narratif reflété dans un compte de nouvelles de
25 WeChat. Encore une fois, on a parlé de WeChat comme étant une
26 version chinoise de WhatsApp, mais avec beaucoup plus, et ils
27 ont des messages personnels que nous n'avons pas pu voir, et
28 comme gouvernement du Canada, nous ne devrions pas pouvoir

1 voir les échanges privés, mais il y a aussi des comptes de
2 nouvelles auxquels on peut s'abonner. Donc, nous avons vu
3 cela dans un compte de nouvelles, et au cours des deux, trois
4 jours suivant, jusqu'au 12 septembre, ça a fait réverbération
5 dans d'autres comptes de nouvelles de WeChat.

6 Ce que nous avons vu vers le 12 septembre,
7 c'est que Xinhua News, ce qui est une autre source médiatique
8 chinoise qui ressemble beaucoup à Reuters ou Agence France
9 Presse, a affiché une vidéo de cette histoire sur la version
10 chinoise de TikTok et nous l'avons vu réverbéré non pas ici
11 au Canada, mais dans des circonscriptions locales en Chine,
12 par exemple au niveau provincial en Chine. Et, effectivement,
13 le narratif a arrêté de circuler vers le 12 septembre en ce
14 qui concerne monsieur O'Toole et le Parti conservateur du
15 Canada.

16 À un moment très semblable, encore une fois
17 le 8 septembre, nous avons vu le deuxième narratif concernant
18 monsieur Chiu. Donc, monsieur Chiu est allé aux médias et a
19 parlé de ce qu'il a considéré être une campagne de
20 désinformation contre lui et il a fait référence à WeChat,
21 mais les messages directs de WeChat, et encore une fois nous
22 n'y avons pas accès, donc nous ne les avons pas vus.

23 Mais ce que nous avons vu les jours suivants,
24 entre environ le 9 septembre jusqu'au 12 septembre, c'est que
25 certains de ces comptes de nouvelles, WeChat montrait
26 l'histoire concernant le Registre... pardon, non, la *Loi sur le*
27 *registre des agents étrangers*, que Kenny Chiu exigerait que
28 les Canadiens d'origine chinoise s'inscrivent comme agents,

1 ce qui était encore une fois un faux narratif. Donc, nous
2 avons vu cela dans différents comptes de nouvelles de WeChat
3 et, encore une fois, ça s'est rendu muet en date du
4 12 septembre.

5 Donc, comme nous avons déjà dit, mon équipe
6 avait produit des rapports préparatoires mensuels pour
7 essayer de comprendre l'écosystème au Canada en ce qui
8 concerne la politique canadienne, et ceci était une anomalie,
9 donc nous l'avons examiné, et notre évaluation
10 malheureusement ne nous a pas menés à une conclusion. Nous en
11 sommes venus à la conclusion qu'il y avait trois hypothèses
12 possibles pour expliquer ce que nous voyions dans WeChat et
13 dans l'écosystème en ligne.

14 La première hypothèse, c'est que ça pourrait
15 être possiblement une campagne de désinformation parrainée
16 par le gouvernement chinois. C'était une possibilité. Un des
17 indicateurs qu'on a signalés au sein de l'équipe, c'est que
18 certains des comptes de nouvelles de WeChat qui couvraient
19 ces deux narratifs ou qui, en fait, faisaient état de ces
20 deux narratifs avaient des liens avec le service des
21 nouvelles chinoises, le CNS, et nous avons compris, encore
22 une fois de tiers, que le China News Service, l'agrégateur
23 des nouvelles, a un lien avec le Département du travail de
24 United Front.

25 En même temps, seulement plusieurs de ces
26 comptes étaient affiliés avec CNS, beaucoup d'entre eux
27 n'étaient pas affiliés avec CNS. En même temps, nous n'avons
28 pas vu les sources officielles du Parti communiste qui

1 auraient amplifié ce narratif.

2 Donc ça, c'était une hypothèse possible, mais
3 nous n'avions aucune preuve suggérant que c'était une
4 campagne dirigée par le gouvernement chinois.

5 Une autre hypothèse, c'est que c'était une
6 activité purement naturelle. Évidemment, une telle histoire,
7 quoiqu'un faux narratif, aurait intéressé beaucoup de gens au
8 Canada et puis ça aurait pu se répandre tout naturellement
9 avec différents comptes qui auraient fait le copier-coller de
10 l'histoire pour la partager.

11 La troisième hypothèse, c'est ce que nous
12 appelons « la zone grise ». C'est une zone grise au niveau
13 d'influence et d'ingérence où il aurait pu y avoir des
14 individus qui avaient la sympathie vis-à-vis des positions de
15 la République populaire de Chine qui auraient pensé qu'il y
16 avait une volonté de ne pas faire élire les Conservateurs et
17 qui auraient pu, à « son » propre compte, auraient pu
18 répandre cette information dans une activité de style
19 campagne.

20 Donc, ça aurait pu être mené par l'État, ça
21 aurait pu être naturel, ou ça aurait pu être entre les deux,
22 et nous n'avions tout simplement pas les preuves pour tirer
23 une conclusion avec certitude, que ce soit l'une ou l'autre.

24 Et donc, je peux faire référence au
25 commentaire que j'ai fait plus tôt parce que je crois qu'il
26 est très important de comprendre que l'espace en ligne est
27 difficile et les médias sociaux chinois sont incroyablement
28 difficiles parce que nous n'avons pas d'outils, parce que

1 nous n'avons pas des communautés de pratique, parce que nous
2 n'avons pas accès, et nous devrions pas en avoir à des
3 messages privés, et nous n'avons pas de relations avec la
4 compagnie responsable de la plateforme.

5 Donc, je voulais juste souligner cela encore
6 une fois.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'aimerais que les
8 avocats de la Commission vérifient jusqu'à quelle heure les
9 interprètes sont disponibles et je voudrais m'assurer que
10 nous avons le temps pour le contre-interrogatoire.

11 **Me ERIN DANN:** Oui, je vais le faire et je
12 vous le dirai.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Dans l'intervalle, nous
14 allons continuer.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Madame Dobner, vous
16 avez décrit ce qui découle de la surveillance de
17 l'environnement en ligne. Est-ce que ce que vous venez de
18 décrire a été discuté avec vos collègues du groupe de travail
19 du SITE?

20 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est exact. Alors que
21 nous avons observé ces narratifs, nous en avons fait des
22 comptes rendus quotidiens et dans les réunions régulières
23 dont a parlé monsieur King, le 13 septembre, nous avons fait
24 une analyse approfondie que nous avons partagée avec le SITE
25 pour alimenter une discussion robuste.

26 J'ai informé le Panel des 5 et aussi, lors
27 d'une réunion avec les partis politiques, j'ai aussi rendu
28 compte de ce que nous voyions.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Il y a un document,
2 CAN 6599 (sic) en date du 13 septembre 2021. J'aimerais vous
3 le présenter et je vais vous demander de nous en parler.

4 **--- PIÈCE No. CAN 6595:**

5 GE44: Chinese Communist Party Social
6 Media Accounts Spreading Negative
7 Narratives about the Conservative
8 Party of Canada

9 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** C'est le document
10 que vous citez?

11 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

12 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez dit que
13 cela avait été inclus dans le sitrep. Alors, est-ce qu'on
14 peut penser qu'il a été envoyé au Panel des 5?

15 **Mme GALLIT DOBNER:** <Non interprété>

16 **Me ERIN DANN:** Pardon, Madame la commissaire.
17 Les interprètes sont disponibles jusqu'à 18 h 30.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Permettez-moi de
19 réfléchir...

20 Bon, alors, Monsieur MacKay, vous pouvez
21 continuer jusqu'à 17 heures, mais après ça, il va falloir
22 qu'on commence le contre-interrogatoire.

23 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Absolument.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous ne ferons pas de
25 pause. Alors, si vous avez besoin de votre côté, eh bien,
26 dites-le-moi; pour les autres, vous pouvez sortir, mais on ne
27 fera pas de pause.

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous venez de dire

1 que ce sujet faisait partie d'une réunion d'information à
2 l'intention des partis politiques. Est-ce que vous pourriez
3 nous donner des précisions?

4 **Mme GALLIT DOBNER:** Eh bien, si je me
5 souviens bien, j'ai expliqué que nous constatons ces
6 narratifs, mais que nous n'avions pas de preuve nous
7 indiquant qu'ils étaient appuyés par des États. Les narratifs
8 étaient publics et monsieur Chiu a attiré notre attention sur
9 le narratif du 8 septembre.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous
11 avez envisagé une réunion d'information à l'intention d'un
12 parti précis au sein du groupe de travail?

13 **Mme GALLIT DOBNER:** Non. De toute façon, la
14 réunion d'information était déjà prévue au calendrier.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Nous reviendrons
16 sur ce sujet plus tard lors de la période post-électorale.

17 Mais je voudrais demander au greffier de nous
18 présenter le document suivant, un document qui s'appelle
19 « Activités d'ingérence étrangère de l'Inde lors des
20 élections de 2021 », document CAN.SUM 12, paragraphe 3 :

21 « Un faisceau d'informations indique
22 qu'un agent intermédiaire a peut-être
23 tenté de s'ingérer dans les processus
24 démocratiques. »

25 Vous connaissez ce résumé?

26 **M. LYALL KING:** Oui.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que c'est
28 quelque chose dont on a fait part au Panel des 5, qui a été

1 communiqué au Panel des 5 en 2021?

2 **M. LYALL KING:** Les renseignements sur l'Inde
3 à titre d'acteur au sein de cet espace ont été transmis, y
4 compris ces informations. Il y a une question sur le moment,
5 le moment où l'information a été... où ils ont reçu
6 l'information.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui, il s'agit d'un
8 résumé thématique, les détails sous-jacents ne peuvent être
9 divulgués.

10 **M. LYALL KING:** C'est exact.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On va avancer
12 rapidement jusqu'à la période post-électorale, les
13 allégations faites par le Parti conservateur à propos de
14 l'ingérence étrangère.

15 Je vais demander au greffier d'afficher un
16 document qui contient un courriel de Tausha Michaud adressé
17 au Bureau du Conseil privé.

18 **--- PIÈCE No. CAN 6748:**

19 Email thread: 04 Oct 2021

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On va regarder la...
21 c'est une chaîne de courriels, on va regarder le dernier.

22 Alors, quelle était l'implication du groupe
23 de travail du SITE?

24 **M. LYALL KING:** Ç'a été une demande du Parti
25 conservateur qui est adressé au Bureau du Conseil privé, et
26 le Bureau du Conseil privé était l'intermédiaire dans cet
27 espace et le Bureau du Conseil privé a transmis cette
28 information au SITE pour examen.

1 Et nous avons examiné ces documents, nous
2 avons pris ces allégations très au sérieux, et nous y avons
3 consacré beaucoup de ressources. Je crois que c'était au
4 départ les Affaires mondiales et, en particulier, par le
5 Service.

6 Je vais demander au Service d'intervenir, si
7 vous pouvez apporter des éclaircissements, mais le SITE a
8 examiné les détails de ces allégations et un rapport a été
9 fourni au Bureau du Conseil privé qui l'a transmis au Parti
10 conservateur.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** CAN 4862 (sic). Je
12 vais vous demander d'afficher ce document, un document en
13 date du 19 octobre 2021, « Ingérence de République populaire
14 de Chine dans l'élection fédérale de 2021 : réaction du Parti
15 conservateur du Canada ».

16 Quel est ce document?

17 **M. LYALL KING:** C'est le résumé de la
18 réaction du SITE, mais principalement rédigé par le SCRS,
19 notre réaction face aux préoccupations du Parti conservateur.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** J'ai une question à
21 propos du travail effectué par un de vos analystes, CAN 6750.

22 On peut peut-être passer directement à la
23 page 2. On ne va pas passer en revue tout le document.

24 Qu'est-ce qu'on voit dans ce document?

25 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons reçu
26 l'information du Parti conservateur du Canada par
27 l'intermédiaire du Bureau du Conseil privé et mon équipe a
28 creusé la question. Alors, la majeure partie de

1 l'information, c'était des activités que nous avons déjà
2 constatées dans nos activités, mais ce qui était nouveau,
3 c'était une capture d'écran d'un message direct auquel on
4 n'aurait habituellement pas eu accès, mais c'était une
5 capture d'écran sur laquelle il n'y avait aucun élément
6 d'identification, donc il n'y avait pas d'infraction à la
7 protection de la vie privée. Donc, nous avons vu que cela
8 avait été diffusé par message direct.

9 Et deuxièmement, il y avait une pancarte
10 d'une épicerie. Vous voyez une photo que quelqu'un a prise
11 d'une pancarte dans une épicerie, c'était un élément
12 d'information nouveau, mais aucun de ces éléments
13 d'information ne nous ont permis d'accroître notre niveau de
14 confiance par rapport à ce que nous avons reçu.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Ma dernière
16 question. Je parle du document CAN 4359 (sic). Est-ce que
17 vous pouvez résumer vos conclusions? Je crois que ce document
18 a été finalisé en décembre 2021.

19 **M. LYALL KING:** Nous notons que nous n'avons
20 pas vu de ciblage précis d'infrastructures électorales. Nous
21 avons évalué que la Chine s'était livrée à des activités
22 d'ingérence étrangère lors de la 44^e élection fédérale, mais
23 nous avons observé une désinformation en ligne, des activités
24 de désinformation en ligne impliquant monsieur O'Toole et
25 monsieur Chiu dans une tentative d'influencer la communauté
26 sino-canadienne.

27 Excusez-moi, je fatigue. Enfin, des problèmes
28 d'informations en ligne qui... persistent dans l'espace

1 médiatique en langue chinoise.

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** On va commencer le
4 contre-interrogatoire.

5 L'avocat d'Erin O'Toole? Et je vais vous
6 demander de vous en tenir à votre temps de parole.

7 Monsieur Lim, on ne vous entend pas.

8 **Me PRESTON LIM:** Bonjour. Est-ce que vous
9 m'entendez?

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

11 **Me PRESTON LIM:** Merci beaucoup, Madame la
12 commissaire.

13 Merci à tout le monde d'être ici aussi. Je
14 sais que ç'a été une longue journée.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRESTON LIM:**

16 **Me PRESTON LIM:** Je suis Preston Lim, avocat
17 de l'honorable Erin O'Toole.

18 Et je voudrais adresser ma première question
19 à monsieur King. C'est une question procédurale et j'espère
20 qu'elle sera brève.

21 Est-ce qu'on peut dire que le Panel des 5
22 avait la capacité de demander un éclaircissement du contexte
23 des rapports des représentants du SITE (sic) destinés au
24 groupe de travail du SITE?

25 **M. LYALL KING:** <Non interprété> Oui.

26 **Me PRESTON LIM:** Je m'adresse à tous les
27 membres du panel, mais si quelqu'un a une information
28 supplémentaire, n'hésitez pas à intervenir.

1 Nous pouvons passer au document que je
2 demande -et j'adresse ma question à madame Dobner -,
3 CAN 3590.

4 **--- PIÈCE No. CAN 3590:**

5 SITE TF SITREP: 27 August 2021

6 **Me PRESTON LIM:** Nous allons à la puce 3 de
7 la page 9 (sic) :

8 « Des sites d'information liés au
9 Parti communiste chinois ont
10 probablement agi de façon coordonnée
11 pour faire valoir leur intérêt à
12 l'égard du sujet suivant : 'Meng
13 Wanzhou a été détenue illégalement
14 par le Canada pendant mille années
15 (sic).' »

16 Comment est-ce que le gouvernement du Canada
17 a été susceptible de répondre à cette constatation?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, le SITE n'aurait
19 pas fait de recommandations, c'est exact.

20 **Me PRESTON LIM:** Alors, le SITE aurait
21 transmis l'information; dans ce cas, l'information sur le
22 site d'informations.

23 Alors, ma deuxième question : dans la mesure
24 où vous êtes au courant, quelles sont les personnes au sein
25 du Canada, du gouvernement du Canada, ont été responsables de
26 déterminer une réaction face à cette constatation?

27 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est une question
28 délicate. Beaucoup d'informations passent à travers

1 l'écosystème des médias à chaque année (sic) et le
2 gouvernement du Canada décide s'il va répondre ou non à ce
3 qu'il a vu dans les médias. Je suppose que les ministères du
4 gouvernement du Canada qui ont été particulièrement concernés
5 par la question de la détention de Meng Wanzhou ont décidé
6 s'ils allaient communiquer ou pas. Ce n'était pas directement
7 lié à l'élection.

8 **Me PRESTON LIM:** C'est utile.

9 Est-ce qu'on pourrait maintenant passer au
10 document que je cite et je vais continuer avec vous. Alors,
11 c'est le document CAN 012854. Voilà.

12 **--- PIÈCE No. CAN 12854:**

13 SITE TF SITREP: 13 September 2021

14 **Me PRESTON LIM:** Madame Dobner, c'est une
15 question qu'on vient d'aborder.

16 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, est-ce qu'on peut
17 remonter dans le document pour que je puisse avoir le
18 contexte? Est-ce qu'on peut revenir tout au début pour que je
19 voie la date?

20 Ah bon. Alors, le sitrep du 13 septembre
21 2021.

22 **Me PRESTON LIM:** Alors, page 2, puce 3 :

23 « Cependant, le Mécanisme de réponse
24 rapide du Canada continue à suivre
25 les allégations à propos du projet
26 d'initiative parlementaire de Kenny
27 Chiu. [...] Le Mécanisme remarque que
28 nous avons une visibilité limitée sur

1 les plateformes WeChat et Douyin et
2 que nous pouvons ni confirmer ni
3 infirmer le recours à des techniques
4 d'amplification inauthentiques. »

5 Donc, le Mécanisme ne pouvait « ni confirmer
6 ni infirmer le recours à des techniques d'amplification non
7 authentiques ». Alors, qui était chargé de résoudre cette
8 ambiguïté et de déterminer si des techniques d'amplification
9 inauthentiques avaient été utilisées?

10 **Mme GALLIT DOBNER:** Personne ne l'aurait
11 déterminé. Comme je l'ai dit, nous n'avons pas de relations
12 avec Tencent. Il aurait fallu qu'on ait une relation avec
13 Tencent et que Tencent nous fournisse des informations. Les
14 plateformes médiatiques chinoises sont pour nous une boîte
15 noire. Nous n'avons pas la même compréhension de ces
16 plateformes que de celles des grandes plateformes
17 américaines.

18 **Me PRESTON LIM:** Merci, Madame Dobner.

19 Je vais demander à monsieur King d'examiner
20 le document suivant, WIT 22, c'est le résumé d'entrevue de
21 monsieur Soliman. Comme vous savez, il était coprésident de
22 la campagne de 2021 du Parti conservateur.

23 Et nous allons passer à la page 3 et au
24 paragraphe 12.

25 Alors :

26 « Monsieur Soliman a témoigné du fait
27 qu'il avait transmis des informations
28 au SITE. Il se rappelle avoir porté à

1 l'attention une question au groupe de
2 travail du SITE et on lui a répondu
3 qu'il n'y avait pas de problèmes
4 préoccupants. »

5 Est-ce que vous pouvez nous expliquer sur
6 quel fondement le SITE a estimé qu'il n'y avait pas de
7 problèmes graves de nature préoccupante?

8 **M. LYALL KING:** Ah, ça, c'est son opinion de
9 ce qu'on lui a dit et ce sont les paroles de monsieur Soliman
10 lorsqu'il dit qu'on lui a répondu qu'il n'y avait pas de
11 problèmes graves. Ce n'est pas ce dont je me souviens. Je ne
12 me rappelle pas avoir dit qu'il n'y avait pas de problèmes
13 graves. Comme l'a déjà dit madame Dobner, nous avons
14 communiqué à tous les membres des partis politiques dans
15 l'environnement en ligne. J'ai assisté à cette information...
16 pardon, à cette réunion et je me souviens de ce qu'a dit
17 madame Dobner.

18 Il est regrettable qu'il se souviennne avoir
19 soulevé la question, mais qu'il ne se souviennne pas des
20 détails. C'est difficile de m'exprimer sur le moment, mais
21 comme on l'a déjà dit, lorsqu'on a des renseignements, et on
22 avait des renseignements à la mi-septembre, nous les avons
23 communiqués aux partis politiques, mais je ne me souviens pas
24 que nous, à titre de groupe du SITE, que nous ayons dit qu'il
25 n'y avait pas de graves problèmes préoccupants.

26 **Me PRESTON LIM:** Alors, vous dites que vous
27 auriez communiqué avec les partis à la mi-septembre.

28 Question adressée à monsieur King. Le SITE

1 aurait eu évidemment accès à des informations beaucoup plus
2 détaillées que monsieur Soliman, mais étant donné cet accès à
3 l'information, comment est-ce que les informations fournies
4 par monsieur Soliman ou par le Parti conservateur du Canada
5 auraient modifié la réaction du SITE face à ces informations?

6 **M. LYALL KING:** Alors, juste pour être clair,
7 vous me demandez comment l'information donnée par le Parti
8 conservateur à SITE aurait changé notre point de vue en
9 particulier?

10 **Me PRESTON LIM:** Oui, c'est bien ça.

11 **M. LYALL KING:** Alors, en termes
12 d'informations que nous avons reçues du Parti conservateur,
13 je ne me souviens seulement que de l'information qu'on a
14 reçue au travers du Bureau du Conseil privé vers la fin du
15 mois de septembre – je sais qu'on a les dates là-dedans
16 quelque part – et mon collègue du SCRS avait plusieurs
17 personnes qui travaillaient sur cette information.

18 Alors, j'ai dit ça à quelques reprises et je
19 m'en excuse, il faut que je me défère à mon collègue du SCRS
20 parce qu'il s'agit d'informations qui se sont déroulées dans
21 un espace domestique et mon rôle sur SITE n'était pas celui-
22 là, j'étais pour les informations étrangères, alors je vais
23 renvoyer ça vers ma collègue du SCRS pour en parler. Mais je
24 me souviens d'avoir reçu que de l'information du Parti
25 conservateur après les élections via le Bureau du Conseil
26 privé.

27 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je suis d'accord avec la
28 déclaration de monsieur King. Nous n'avons reçu de

1 l'information en retour sur ce point en particulier en termes
2 de désinformation autour de la campagne qu'après les
3 élections. Nous l'avons reçue formellement du BPC le
4 30 septembre, alors que nous avons commencé à faire une
5 analyse étendue sur deux semaines et demie à la suite de ce
6 que nous avons appris au travers du Mécanisme de réaction
7 rapide et de toutes les autres informations pour arriver aux
8 conclusions qui ont été présentées ici aujourd'hui dans le
9 rapport du 19 octobre.

10 **Me PRESTON LIM:** Merci, Madame la
11 commissaire. J'ai le temps pour une dernière question?

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je prendrais une toute
13 dernière question rapide.

14 **Me PRESTON LIM:** Oui, elle sera rapide.

15 Alors, si nous pouvions aller à CAN 007381
16 (sic). Alors, page 1, on dit que :

17 « La Chine cherche, de façon
18 clandestine, à influencer les
19 élections fédérales de 2021. »

20 Ensuite, il y a des lignes qui ont été
21 retirées. Est-ce que le SITE avait fait une déclaration
22 similaire plus tôt durant les élections générales? Et sinon,
23 qu'est-ce qui a changé pour que SITE fasse cette déclaration
24 très claire à ce moment-là?

25 **M. LYALL KING:** Nous n'avons pas fait cette
26 déclaration durant les élections. Nous avons fait des
27 déclarations pour dire que nous pensions que la République
28 populaire de Chine était la menace la plus importante dans

1 cet espace avant les élections. Donc, ceci reflète ce que
2 nous avons observé durant les élections. Ça, ç'a été fait
3 après et non pas pendant.

4 Ce qu'on aurait dit aux membres des partis
5 politiques et avant le déclenchement des élections, on aurait
6 dit que la Chine était la plus grande menace pour nous.

7 **Me PRESTON LIM:** Merci.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, avocat du Parti
9 conservateur? Monsieur De Luca.

10 **Me NANDO de LUCA:** Oui, Madame la
11 commissaire. Puis-je demander qu'on me défère? J'ai un peu de
12 problèmes avec ma connexion et mon accès aux documents.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, on va passer à
14 l'avocat de Jenny Kwan.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour. Je suis Sujit
17 Choudhry, je suis avocat de Jenny Kwan.

18 J'espérais que l'on puisse afficher le
19 prochain document, CAN 006117_R01.

20 Dois-je donner le numéro à nouveau? C'est
21 CAN 006117_R01. Ç'a été produit hier soir vers minuit.

22 Nous avons alerté la Commission de la
23 présence de ce document ce matin. Alors, je demande votre
24 indulgence, Madame la commissaire, sur le temps.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, je prends note de
26 chaque minute qui passe.

27 **Me ERIN DANN:** Alors, pouvez-vous répéter le
28 numéro du document?

1 **Me SUJIT CHOUDHRY:** <Non interprété>

2 **Me ERIN DANN:** Merci.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, ce document
4 s'intitule « GE44 : Leçons retenues », et je crois que dans
5 le premier cas, j'aimerais poser ma question à madame Dobner.
6 Reconnaissez-vous ce document?

7 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce un document qui a
9 été produit par Affaires mondiales Canada?

10 **Mme GALLIT DOBNER:** C'était un document
11 produit par un individu à mon équipe et c'était les leçons
12 retenues de tête de cette personne après les élections. Ce
13 n'est pas un document SITE et ce n'était pas un document
14 approuvé MRR, ça ne représente pas notre jugement final et
15 notre point de vue.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous souvenez-vous quand
17 est-ce que ç'a été produit?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Après les élections.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Dans les semaines après?

20 **Mme GALLIT DOBNER:** Dans les jours après les
21 élections.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, avec ces réserves,
23 j'aimerais vous amener à quelques points.

24 Si on peut aller tout d'abord au point 2 que
25 je vais lire?

26 Ça dit :

27 « Tandis que SITE a une fois de plus
28 joué un rôle indispensable à coordonner l'analyse des menaces

1 basée sur les mandats uniques des membres de SITE, une
2 analyse de toutes les sources fusionnées répondrait mieux au
3 défi des menaces d'ingérence étrangère contemporaines, tel
4 que décrit au-dessus, et faciliterait une réponse du
5 gouvernement globale, y compris les communications. »

6 Êtes-vous d'accord avec déclaration?

7 **Mme GALLIT DOBNER:** Non. Je crois que SITE
8 était bien coordonné pour les élections de 2021 et je crois
9 que prendre l'exemple des fausses histoires qu'on a vues sur
10 WeChat comme étude de cas où MRR Canada a vu ces histoires et
11 qu'on les a relayées au reste de SITE et SITE a mis sur pied
12 une évaluation fusionnée, un document du 25 octobre qui est
13 au procès-verbal, je crois que cela démontre le fait qu'il y
14 avait une approche coordonnée de SITE.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais l'objet ici n'est-il
16 pas qu'une analyse de toutes les sources serait meilleure à
17 répondre aux défis contemporains de l'ingérence étrangère?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Je ne veux pas aller trop
19 loin ici parce que, à nouveau, je ne veux pas parler au nom
20 de la personne qui a écrit ce document, et ce qui était à
21 l'esprit... ce que cette personne avait à l'esprit. On connaît
22 tous le mandat de SITE. On en a parlé ce matin et réitéré cet
23 après-midi, que SITE visait à être la somme de ses parties
24 avec chaque agence ou ministère qui apporte son mandat à la
25 table et qui travaillent ensemble de façon coordonnée. Et je
26 ressens que c'est ce qui s'est passé durant les élections de
27 2021.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, laissez-moi vous

1 amener au point 3. Votre collègue ici dit que :

2 « La situation est coordonnée mais
3 pas fusionnée et a également laissé
4 MRR Canada 'avec nulle part où aller'
5 avec son évaluation des menaces de
6 sources ouvertes puisque SITE et le
7 SCRS en particulier ne s'alignaient
8 pas avec le sentiment d'urgence et le
9 briefing pour éclairer au grand jour
10 de MRR Canada. C'est une répétition
11 de l'élection générale 44. »

12 Alors, à quoi on fait référence ici?

13 **Mme GALLIT DOBNER:** À nouveau, je ne peux pas
14 parler au nom du collègue qui a écrit cela, donc je ne
15 comprends pas ce que tous ces éléments indiquent ou à quoi
16 ils font référence.

17 Et, à nouveau, j'aimerais revenir au fait
18 qu'il y a eu un débat très sain qui s'est passé au sein de
19 l'équipe MRR pendant ces élections. On essayait de voir
20 quelle pourrait être l'hypothèse pour ce qu'on voyait en
21 ligne. Donc, je crois qu'il y a eu un débat très sain. Et une
22 personne à l'équipe ici a exprimé son opinion, mais ce
23 n'était pas mon opinion, ce n'était pas reflété dans
24 l'information que j'ai donnée à SITE, et ça n'a pas été
25 reflété dans le rapport d'action ultérieure de SITE.

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, laissez-moi vous
27 donner un exemple qui pourrait peut-être appuyer le point de
28 vue de ce collègue. Je comprends que ce n'est pas votre point

1 de vue ou le point de vue institutionnel d'AMC, mais est-ce
2 qu'on peut afficher le prochain document?

3 Alors, si vous pouvez descendre?

4 Ça, c'est du 7 septembre. Alors, au niveau de
5 AMC/MRR, je regarde simplement le troisième point, ça fait
6 référence à un message publié sur un groupe Facebook avec
7 « des captures d'écran d'un groupe WeChat avec des membres
8 d'un groupe de Vancouver, CBA, qui serait lié au Front Uni ».

9 Donc, ça serait bien connu de vous, Madame
10 Dobner, et aux membres du panel. Ça fait référence à un
11 évènement de campagne pour le candidat libéral de Vancouver.

12 Alors, vous vous souvenez avoir vu ce rapport
13 SITE?

14 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, ça serait notre
15 contribution au rapport.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Passons au prochain
17 document dans ce cas. Donc, à nouveau au « AMC/MRR ».

18 Et si on peut aller au deuxième point? Ça
19 fait référence à nouveau au même évènement de campagne, mais
20 cette fois-ci, ça fait référence à l'évènement qui était
21 organisé par un individu pro-Pékin en connexion avec la
22 Chine.

23 Vous êtes au courant de ce rapport?

24 **Mme GALLIT DOBNER:** J'aimerais juste prendre
25 un instant pour lire la phrase, si vous voulez bien.

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est le deuxième point.

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, merci.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous vous souvenez de ce

1 document?

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, absolument. Ça
3 aurait été notre contribution au sitrep.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** On ne connaît pas tous
5 les rapports sitrep et ils sont caviardés, mais sur la base
6 de ce que nous avons vu, je ne peux pas penser à un autre
7 évènement de circonscription qui est signalé deux fois dans
8 des rapports de la sorte et donnés à la Commission. N'est-ce
9 pas?

10 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, simplement en
11 lisant cette déclaration, ce que nous avons dit, c'est que :
12 « Nous signalons qu'un éditorial, un
13 édito *Postmedia* a su qu'un
14 DisinfoWatch de l'Institut MacDonald-
15 Laurier indique ces informations. »
16 Donc, on donnait juste cela comme contexte
17 pour le panel.

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais vous l'avez fourni.
19 Il y a toutes sortes d'informations que vous recevez, mais
20 vous choisissez cela et vous identifiez cet évènement à deux
21 reprises.

22 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons donné des
23 rapports sur tous les éléments de désinformation
24 potentiellement liés aux élections au panel. Comme je l'ai
25 dit plus tôt ce matin, et ça vaut la peine de le répéter cet
26 après-midi, le seuil est assez bas par rapport à ce qu'on
27 veut identifier, on veut être sûr d'être complet, donc on a
28 fait référence à l'incident lorsque nous l'avons vu et on a

1 fait référence ici à *Postmedia* et à MLI qui ont fait
2 référence à cet incident.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce que vous avez vu
4 le témoignage de Anne McGrath, la directrice nationale du
5 NPD? Elle a rencontré le groupe de travail SITE. Elle a
6 témoigné pour dire que ces choses-là n'ont pas été portées à
7 son attention aux réunions qu'elle a eues avec le groupe de
8 travail SITE.

9 Est-ce que cela vous paraît précis?

10 **Mme GALLIT DOBNER:** Je ne me souviens plus si
11 on a identifié ça ou non.

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, j'aimerais vous
13 porter au prochain document.

14 <Non interprété>

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, Madame Dobner,
16 j'imagine que vous n'avez pas vu ce document auparavant?

17 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, mais je suis
18 consciente qu'une plainte a été présentée.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est une plainte qui a
20 été présentée le 7 septembre par le NPD auprès du Bureau de
21 la commissaire aux élections du Canada le même jour du
22 rapport sitrep à propos de ce même évènement qui ensuite
23 apparaît à nouveau le 16 septembre.

24 Donc vous connaissez bien cette plainte? Vous
25 avez dit que vous connaissiez l'existence de cette plainte?

26 **Mme GALLIT DOBNER:** Je savais qu'une plainte
27 avait été présentée, oui.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, il y a un

1 témoignage par le panel du 28 mars du BCEF qui a témoigné que
2 lorsqu'ils ont reçu cette plainte, ils n'avaient pas été
3 informés des rapports sitreps qui identifiaient cet évènement
4 et n'avaient jamais vu les rapports SITE avant qu'ils leur
5 soient présentés en préparation à leurs témoignages à ces
6 audiences.

7 **Mme GALLIT DOBNER:** Les sitreps ont été
8 préparés pour le Panel des 5. On a parlé de la distribution
9 ce matin, de la liste de distribution. On peut en parler à
10 nouveau, mais on n'aurait pas donné ces sitreps avec le BCEF.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je veux revenir aux
12 observations de vos collègues à propos d'une approche
13 fusionnée, l'analyse fusionnée qui a mené à une approche
14 globale du gouvernement.

15 Ne vous paraîtrait-il pas que si le BCEF
16 avait reçu une plainte à propos des mêmes évènements dont on
17 parlait déjà chez SITE, qu'une approche globale du
18 gouvernement aurait relié ces points et aurait amené à des
19 mesures réactives ou identifiées ça comme points
20 d'importance?

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Je vais noter que le
22 groupe de travail SITE est une plus petite communauté de
23 collecteurs et nous avons produit des rapports fusionnés.
24 Donc, le rapport de situation auquel vous faites référence
25 est allé au panel dans le cadre d'un élément fusionné de
26 notre communauté.

27 Vous avez raison que ce n'est pas allé au
28 BCEF. Dans tous les cas, SITE a donné des produits de

1 renseignement fusionnés.

2 Puis-je simplement ajouter à ce point que
3 nous n'avions pas d'autres informations que ce qui était
4 affiché publiquement, cette capture d'écran qui est affichée
5 sur Facebook. Mon équipe aurait regardé toute amplification
6 artificielle. Ça aurait été la fin de notre mandat.

7 Donc, nous n'avions pas plus d'informations
8 que ce qui a été déposé dans cette plainte.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Madame la
10 commissaire.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

12 Est-ce que monsieur De Luca est prêt?

13 **Me NANDO de LUCA:** Oui.

14 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

15 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'on peut
16 afficher... commençons avec le prochain document, WIT 46.

17 Alors, c'est le résumé de l'entretien à huis
18 clos dont on a fait référence plus tôt.

19 Alors, passons au paragraphe 28.

20 Et tandis qu'on va à ce paragraphe, vous vous
21 souviendrez – et c'est pour le panel en général, peut-être
22 monsieur King –, dans votre témoignage plus tôt aujourd'hui,
23 je vous ai demandé en particulier une question liée à l'usage
24 du mot « incident » dans le document de briefing du BCP... BPC,
25 pardon, pour décrire ce que le groupe de travail devait
26 accomplir pour informer le Panel des 5.

27 Nous y voyons l'usage du mot « registre
28 d'incidents » auquel on fait référence dans votre document en

1 lien avec au moins le groupe de travail SITE de 2021. Donc,
2 j'ai quelques questions ici.

3 Est-ce que ce registre d'incidents était
4 également utilisé en 2019? Et... parce que ça dit ici que le
5 même type d'informations fut utilisé en 2019, même type de
6 dossiers, et comment est-ce que l'information était
7 collectée? Est-ce que ça a changé entre 2019 et 2021?

8 **M. LYALL KING:** Merci de votre question.

9 Ç'a été utilisé en 2019 également. Je veux
10 simplement indiquer, c'est marqué plus bas dans ce
11 paragraphe, que « incident » n'était peut-être pas le
12 meilleur mot à utiliser, mais plutôt une capture
13 d'informations.

14 L'usage général de ce document était vraiment
15 interne pour que l'on puisse suivre ce que nous avons
16 apporté à la table, de l'information qu'on avait partagée
17 entre nous, et principalement c'est pour voir au fil du temps
18 le type d'ingérence étrangère, les choses que nous avons
19 vues, les pays qui étaient impliqués, et en faisant référence
20 à la discussion plus tôt sur les catégories d'ingérence
21 étrangère, quel type d'ingérence étrangère c'était. Cela
22 visait vraiment à être un produit interne pour suivre au fil
23 du temps ce que nous avons vu.

24 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous pouvez
25 nous donner des éclaircissements sur la manière dont vous
26 avez catégorisé ou classifié l'information? Vous venez de
27 l'indiquer, mais c'est dans, je crois, la troisième phrase au
28 milieu du paragraphe où on parle de la catégorisation

1 d'éléments de renseignement de sécurité.

2 **M. LYALL KING:** Oui. Ça peut se trouver, je
3 crois, dans certains des documents fournis à la Commission.
4 J'ai fait allusion plus tôt... j'ai dit plus tôt aujourd'hui
5 qu'afin d'essayer de faire du sens de toute la gamme de
6 l'ingérence étrangère et des activités connexes et pour que
7 le groupe SITE comprenne ce domaine, nous avons essayé de
8 catégoriser ces activités entre le cyberciblage très
9 spécifique, par exemple, de l'infrastructure des élections,
10 jusqu'au ciblage cybernétique des politiciens, et jusqu'aux
11 interactions plus humaines, l'ingérence secrète avec le
12 palier politique, ensuite l'ingérence secrète dans l'espace
13 public, et ensuite en allant vers plus ouvert, une ingérence
14 plus ouverte. C'était censé capter la dégradation ou la
15 gradation de la manière dont l'ingérence étrangère se fait.

16 **Me NANDO de LUCA:** <Non interprété>

17 **M. LYALL KING:** Désolé d'interrompre. Si on
18 avait un rapport ou si quelqu'un mettait quelque chose sur la
19 table, on peut dire c'était tel pays qui était impliqué et ça
20 peut tomber plus ou moins dans cette catégorie. C'est une
21 façon de suivre une tendance sur une période de temps.

22 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

23 Est-ce qu'on peut avoir CAN 14862, s'il vous
24 plaît? Et j'aimerais passer à la page 2 de ce document. En
25 haut.

26 Donc, sous la rubrique en haut : « Que peut
27 conclure SITE à ce point concernant l'ingérence étrangère
28 reliée aux élections? », il y a un premier point avec une

1 partie caviardée, et ça dit que :

2 « SITE ne peut conclure décisivement
3 que la Chine a cherché à avoir une
4 influence clandestine sur les
5 résultats de toutes les
6 13 circonscriptions identifiées par
7 le CPC... »

8 Est-ce que vous reconnaissez cela?

9 **M. LYALL KING:** Oui.

10 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que SITE a pu
11 identifier une influence « déceptrice » et clandestine dans
12 une des circonscriptions identifiées?

13 **M. LYALL KING:** Je vais me référer à ma
14 collègue du SCRS parce que c'est le SCRS qui a fait la
15 plupart de l'analyse et qui a créé cet élément.

16 **REPRÉSENTANTE SCRS:** La réponse à cette
17 question, c'est non. En ce qui concerne cet élément
18 d'analyse, si on prend un pas de recul dans le temps, lorsque
19 nous avons reçu l'information, encore une fois le
20 30 septembre, du Parti conservateur portant sur ces
21 13 circonscriptions et la question globale de la
22 désinformation, nous avons réuni une grande capacité et des
23 équipes à l'intérieur du SCRS et à travers SITE pour évaluer
24 cette question.

25 Nous avons compris que c'était d'une
26 signification incroyablement importante, les accusations
27 mises de l'avant. Nous les avons tenues tout à fait au
28 sérieux et nous nous sommes assurés de produire la meilleure

1 analyse possible afin de satisfaire la question, mais aussi
2 afin d'assurer au Parti conservateur que nous faisons tout
3 ce que nous pouvions faire.

4 Nous avons passé près de trois semaines à
5 évaluer toute l'information dont on disposait. Nous avons de
6 grandes équipes d'analyse, d'opérateurs aussi, de la Côte-Est
7 jusqu'à la Côte-Ouest qui regardaient tout cela. Nous avons
8 notre équipe GAC/RRM et nous avons réuni toutes les capacités
9 possibles pour évaluer tout cela.

10 Et comme vous voyez, les deux conclusions
11 significatives, et que vous avez citées, sont des résultats,
12 à savoir que nous ne pouvions attribuer au gouvernement de
13 Chine quelque action que ce soit dans ces actions.

14 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux
15 demander pourquoi l'écrire de cette façon? Pourquoi dire que
16 SITE n'a pas... ne peut pas conclure que la Chine a cherché à
17 avoir une influence sur les résultats d'aucune des
18 13 circonscriptions?

19 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Parce que c'était notre
20 conclusion simple à ce moment-là. Nous ne pouvions pas
21 conclure qu'ils pouvaient de manière clandestine ou
22 « déceptrice » avoir une influence sur les résultats dans les
23 13 que l'on considérait.

24 **Me NANDO de LUCA:** Mais, en toute déférence,
25 vous n'avez pas répondu à ma question. Est-ce que vous tirez
26 une conclusion sur s'ils pouvaient le faire dans une des
27 circonscriptions ou dans toutes les circonscriptions?

28 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Notre conclusion, c'est

1 que nous ne l'avons pas fait. On ne pouvait pas prouver cette
2 influence dans aucune des 13.

3 **Me NANDO de LUCA:** Donc, pourquoi est-ce que
4 vous avez choisi le mot « dans toutes les 13 »?

5 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je ne peux pas répondre
6 vis-à-vis de la distinction que vous cherchez ici. Je dis
7 simplement qu'on ne pouvait pas prouver dans aucune ou dans
8 toutes les circonscriptions.

9 **Me NANDO de LUCA:** Ce sont deux mots très
10 différents. Est-ce que vous suggérez qu'on devrait utiliser
11 ces mots de façon interchangeable?

12 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je dirais simplement que
13 nous restons avec les mots choisis dans l'analyse. Ça a été
14 approuvé à tous les..

15 **Me NANDO de LUCA:** Dans cette analyse, votre
16 commentaire, c'est à savoir si, oui ou non, vous étiez
17 capable de prouver l'influence dans toutes les
18 13 circonscriptions. N'est-ce pas?

19 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui, c'est juste.

20 **Me NANDO de LUCA:** Merci. Ce sont toutes mes
21 questions.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

23 Maintenant, nous aurons l'avocat pour Michael
24 Chong.

25 **Me GIB van ERT:** Merci.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

27 **Me GIB van ERT:** Je veux faire un suivi sur
28 la même ligne de questionnement que monsieur De Luca

1 poursuivait.

2 Madame Dobner, vous avez expliqué de manière
3 très utile, qu'il y avait trois explications possibles pour
4 la situation de Kenny Chiu, donc l'une, l'attribution par la
5 République populaire de Chine, mais il y en a d'autres aussi.

6 Et la question que j'ai à vous poser – et
7 comme j'ai dit, le questionnement de monsieur De Luca et les
8 réponses que vient de donner le témoin du SCRS touchent là-
9 dessus aussi –, ma question, c'est : quel est le niveau de
10 certitude que vous exigiez?

11 Et dans le document que nous venons de
12 regarder, la phrase que l'on a utilisée, c'est « *decisively*
13 *conclude* », conclure de manière décisive. C'est votre
14 réponse. Et vous pouvez... j'invite les autres témoins et le
15 témoin du SCRS, d'élaborer si ça aide, mais quelle a été la
16 norme que vous avez utilisée en essayant de décider? Bon,
17 est-ce qu'on dit que c'est la République de Chine ou non?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est une excellente
19 question, et dans un des documents, et je ne me rappelle pas
20 du numéro, désolé, donc on ne peut pas l'afficher ici, mais
21 nous avons dit que notre niveau de confiance était entre
22 faible et modéré. Donc, c'était le niveau plus élevé de
23 confiance que nous pouvions attribuer au jugement pour savoir
24 que... à l'effet que c'était une campagne de désinformation
25 plutôt qu'un partage plutôt naturel d'informations.

26 Si on avait été plus certain, on aurait pu
27 appliquer plus de certitude là-dessus, mais, encore une fois,
28 le jugement aurait résidé au panel à savoir ce que l'on

1 voulait faire de l'information que nous leur avons fournie.

2 Est-ce que ça a du sens?

3 **Me GIB van ERT:** Oui, je suis sûr que oui,
4 mais je veux mieux comprendre.

5 Vous dites que vous aviez un niveau de
6 confiance faible à modéré. Vous voulez dire par rapport à la
7 situation de Kenny Chiu particulièrement ou en général?

8 **Mme GALLIT DOBNER:** Aux deux narratifs que
9 nous avons vus circuler.

10 **Me GIB van ERT:** Et combien de confiance
11 croyez-vous qu'il fallait avant de pouvoir dire au P5 que
12 vous pouvez attribuer cela de manière sécuritaire à la Chine?

13 **Mme GALLIT DOBNER:** Je crois que nous aurions
14 toujours qualifié notre jugement avec un niveau de confiance.
15 Il est extrêmement difficile tout d'abord d'identifier
16 l'ingérence étrangère dans l'espace en ligne parce qu'il y a
17 une zone très peu claire entre l'influence et l'ingérence, et
18 il est encore plus difficile dans la plupart des cas
19 d'attribuer, de décider qui peut être derrière l'acte, et
20 c'était... ça relevait du panel.

21 Le troisième défi, c'est de déterminer
22 l'impact que cela aurait pu avoir sur les élections vis-à-vis
23 de la discussion que nous venons d'avoir.

24 Donc, je dirais que lorsqu'on parle de
25 l'espace en ligne, et c'est une chose que nous avons exprimée
26 clairement dans les évaluations de menaces et nous avons
27 travaillé collectivement là-dessus dans le groupe de travail,
28 il est très difficile de dire avec certitude lorsqu'on voit

1 de l'ingérence étrangère.

2 **Me GIB van ERT:** Je veux vous arrêter là, je
3 ne veux pas interrompre, mais c'est la question clé ici,
4 « avec certitude ». Ce que j'essaie de vous demander, je
5 crois, c'est : que voulez-vous dire par « certitude »? Si
6 c'était un procès criminel, il faudrait que ce soit au-delà
7 de tout doute, mais c'est pas un crime. Si c'était civil, ce
8 serait plus probable que non et nous serions certains en
9 utilisant cette norme.

10 Donc, ce que nous voulons dire par
11 « certitude », ça dépend de la norme que nous utilisions et
12 j'essaie de comprendre quelle était la norme que vous, je
13 veux dire SITE, avez adoptée en général? Quelle norme est-ce
14 que vous avez appliquée? Parce que dans le contexte de la
15 sécurité nationale, comme vous le savez sans doute, et le
16 SCRS le sait sans doute, souvent un motif raisonnable de
17 soupçonner – ce qui est plus faible encore – s'appliquerait.

18 Et je veux savoir quelle est la norme, donc,
19 lorsque vous dites ...quand vous dites que « nous n'étions pas
20 certains », que je sache ce que vous voulez dire.

21 **M. LYALL KING:** Bon, si je peux intervenir au
22 nom de SITE comme ancien président, nous regardons aussi une
23 gamme de différentes disciplines que nous avons apportées à
24 la table, pour être clair. Donc, la manière dont... et comment
25 Affaires mondiales agit est différent de la discipline et de
26 la culture du SCRS et de (inaudible).

27 Donc, il y a différents seuils qui
28 s'appliquent et je crois qu'il y a différentes sources que

1 nous pourrions utiliser pour essayer de confirmer ou donner
2 des niveaux plus grands de confiance et de l'attribution aux
3 acteurs. Donc, ça peut varier, je pourrais dire. C'est peut-
4 être pas très utile, mais c'est le fait.

5 Pour moi, d'un point de vue du CST, on
6 pourrait regarder l'information technique que nous
7 utiliserions pour essayer de confirmer des activités reliées
8 à certains acteurs ou certains individus. On pourrait
9 chercher à faire corroborer l'intelligence de différentes
10 sources pour dire, bon, on a observé ceci et maintenant nous
11 avons d'autres renseignements de sécurité pour confirmer
12 d'autres sources, que ça a été dirigé par quelqu'un pour...
13 vis-à-vis d'une activité particulière.

14 Donc, en un sens, Monsieur, ça, s'applique de
15 manière différente, je crois, en ce qui concerne les niveaux
16 de certitude que nous... que vous nous demandez de décrire dans
17 nos différentes disciplines.

18 Mais en me rappelant la conversation à la
19 table, je crois que nous pourrions tous convenir que chacun
20 d'entre nous, nous avons regardé dans nos espaces où on avait
21 l'autorité pour le faire, mais nous n'avions pas un niveau
22 suffisamment élevé de confiance pour pouvoir attribuer
23 l'action. Et puis c'est très important, je suggère, lorsqu'il
24 s'agit d'un espace gouvernemental et puis on parle d'autres
25 adversaires et d'États-nations qui agissent.

26 Et donc, en comparant cela à un motif pour
27 croire quelque chose, ça dépend de l'action que l'on prendra,
28 mais en ce qui concerne l'attribution, il faut avoir un

1 niveau de confiance assez élevé comme état.

2 **Mme GALLIT DOBNER:** <Non interprété>

3 **Me GIB van ERT:** Avant que vous le fassiez,
4 si je peux ajouter, la phrase « conclure de manière
5 décisive » que nous avons regardée, ça semble être une norme
6 très élevée comme vous l'avez écrite.

7 Madame Dobner.

8 **Mme GALLIT DOBNER:** Merci.

9 J'allais dire merci beaucoup à monsieur King
10 parce qu'il a donné une excellente suite à ce que j'allais
11 dire pour répondre à votre question.

12 Ceci remonte à quand j'ai parlé des défis en
13 travaillant sur WeChat, notamment dans les médias sociaux
14 chinois, et un des défis que j'ai cités, c'est un manque
15 d'une communauté de pratiques, un manque de documentation et
16 d'expertise. Si nous avions cette communauté d'expertise que
17 nous avons en ce qui concerne d'autres compagnies des médias
18 sociaux établies américaines, nous aurions pu échanger de
19 l'information et bâtir sur d'autres littératures qu'on avait
20 déjà conclues, et nous aurions pu peut-être conclure avec
21 plus de confiance ce que nous témoignons.

22 Mais en l'absence de cette expertise et de
23 cette communauté de pratiques, si vous voulez, nous faisons
24 de notre mieux pour essayer de fournir au panel et à d'autres
25 de SITE ce que nous voyions, et nous n'avions certainement
26 pas suffisamment de confiance pour dire que « probablement »...

27 **Me GIB van ERT:** Et est-ce que vous êtes
28 d'avis qu'il aurait fallu pouvoir dire « probablement » avant

1 de pouvoir recommander... non, je ne devrais pas dire
2 « recommander », mais avant d'avoir confiance que le P5
3 devrait agir, réagir à ce que l'on voit concernant Kenny
4 Chiu, par exemple? Est-ce qu'il fallait que ce soit
5 « probablement » la République de Chine ou est-ce que ça
6 pourrait être un niveau inférieur que cela?

7 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai un peu de problèmes
8 avec l'hypothèse de la question parce qu'on a fourni
9 l'information au panel au meilleur de notre capacité et le
10 panel avait le travail très difficile de prendre cette
11 information et de prendre une décision, à savoir si, à leur
12 avis, ça constituait de l'ingérence étrangère et que si ça se
13 faisait à ce seuil pour faire rapport aux Canadiens.

14 Donc, moi, j'ai fourni et mon équipe a fourni
15 une évaluation honnête, au meilleur de nos capacités avec les
16 outils et les contraintes que nous avons concernant ce que
17 nous voyions et quel a été notre évaluation.

18 Malheureusement, je n'ai pas pu aller plus
19 loin que ça.

20 **Me GIB van ERT:** Une dernière question pour
21 faire un suivi à ce dernier point.

22 Je n'ai pas de doute concernant le travail
23 ardu de votre équipe et la difficulté pour un moment, mais ce
24 que je dois comprendre, c'est que lorsque vous avez fourni
25 l'information au P5, parce que c'est eux les décideurs, est-
26 ce que cette information comprend votre niveau de confiance,
27 à savoir si, oui ou non, ça pouvait s'attribuer à la
28 République populaire de Chine ou est-ce que vous laissez

1 cette décision au P5?

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons fourni notre
3 évaluation et c'était dans tous les documents qui avaient été
4 inscrits comme éléments de preuve. Vous voyez que cela monte
5 jusqu'à l'évaluation la plus conclusive, donc c'est le
6 25 octobre avec les autres membres de SITE.

7 Donc, ces documents vont de soi concernant
8 l'information donnée au panel et notre évaluation.

9 **Me GIB van ERT:** Vous donnez votre évaluation
10 concernant les niveaux de confiance, entre autres. Est-ce que
11 j'ai bien compris?

12 **Mme GALLIT DOBNER:** Je dis que ces documents
13 sont la meilleure documentation d'exactly ce que nous
14 avons donné au P5 au niveau de notre évaluation.

15 **Me GIB van ERT:** Je suis sûr que c'est le
16 cas. Je ne les ai pas devant moi.

17 Est-ce que vous dites que ces documents
18 comprennent votre évaluation de votre niveau de certitude
19 concernant l'attribution?

20 **Mme GALLIT DOBNER:** Je crois qu'il faut
21 appeler ça, les documents, parce qu'un document parle d'un
22 niveau de confiance dont nous avons fait état en montant, je
23 ne sais pas lequel de ces documents, mais l'un d'entre eux
24 comprend une évaluation du niveau de confiance.

25 Mais en bout de ligne, l'évaluation
26 importante et l'évaluation la plus utile au Panel des 5,
27 c'est que voici ce que nous avons constaté, il y a quelques
28 hypothèses qui pourraient expliquer ce que nous avons vu et

1 nous ne pouvons pas vous dire avec confiance laquelle de ces
2 hypothèses représente ce qui s'est passé dans l'environnement
3 en ligne, et ceci est dû à toutes les contraintes et limites.

4 Et c'est une chose qu'il faut dire : dès le
5 début, avant d'entrer dans les élections, nous avons signalé
6 que cet espace-là allait nous poser des défis.

7 Donc, je crois que nous fonctionnions dans un
8 environnement imparfait, malheureusement.

9 **Me GIB van ERT:** Bon, je vais aller examiner
10 ces documents. Merci beaucoup.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Prochain avocat, c'est
12 Me Sirois pour RCDA... ADRC, pardon.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonsoir. Guillaume
15 Sirois pour l'Alliance démocratique canadienne-russe.

16 Bon, je veux qu'on affiche ce document, mais
17 pendant ce temps, je veux revenir au point que vous avez fait
18 concernant les médias sociaux qui étaient comme des boîtes
19 noires. Est-ce que la même chose s'appliquerait aux médias
20 sociaux russes, par exemple Telegram ou V Kontakte?

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous n'avons pas mis de
22 temps à regarder les médias sociaux russes. Je ne me rappelle
23 pas d'avoir vu ni regardé directement les médias sociaux
24 russes.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

26 **L'INTERPRÈTE:** C'est le document CEF 00023.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'apprécie votre
28 réponse, mais pour le contre-interrogatoire, j'aimerais, si

1 possible, que vous essayiez de limiter les commentaires, que
2 vous disiez seulement « oui » ou « non », à moins qu'il y ait
3 quelque chose d'important.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Il est très difficile
5 pour un témoin de répondre « oui » ou « non », donc...

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Si ceux-ci veulent... bon,
7 pour sauver du temps.

8 Ici, à la page 15 du document, veuillez
9 descendre, s'il vous plait. À la page 14, en fait. Si vous
10 descendez encore un peu.

11 **Mme GALLIT DOBNER:** Désolée, de quel
12 document s'agit-il?

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Retournez à la page 1,
14 s'il vous plait.

15 C'est une plainte faite à la... au Commissariat
16 des élections canadien.

17 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, je ne connais pas ce
18 document.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui, c'est un document
20 qui a été envoyé à RRM. Donc, je vous le présente dans ce
21 contexte-là, dans le contexte de ce qu'on a dit au
22 commissaire des élections, au directeur des élections cana...
23 du Canada.

24 Si vous voulez, on peut passer à la page 18
25 où on parle de la soumission de ce document au RRM, au
26 Mécanisme de réponse rapide.

27 C'est une lettre de monsieur Côté. Comme vous
28 voyez :

1 « En vertu du paragraphe 510 de la
2 Loi, la Commission a autorisé la
3 divulgation de cette information au
4 Mécanisme de réponse rapide. »

5 Est-ce que vous vous rappelez cela?

6 **Mme GALLIT DOBNER:** Malheureusement, c'est
7 pas un document qui m'a été fourni dans... en me préparant pour
8 cette commission, donc ça date d'il y a quelques années, donc
9 je ne peux...

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pas de problème. Je
11 vais garder mes questions de nature générale.

12 Si on peut... on remonte à la page 14.

13 La plainte portait sur, si vous descendez un
14 peu, vous voyez l'URL ici? C'est panel.quizgo.ru, donc c'est
15 une annonce que l'on a signalée comme contenant de la fausse
16 information concernant un parti cana...

17 On peut descendre, s'il vous plait?

18 Alors, la Commissaire aux élections du Canada
19 a été avisée...

20 Est-ce qu'il y a une capacité de reproduire
21 de tels documents?

22 **Mme GALLIT DOBNER:** Je regrette, il faudrait
23 que je consulte les experts de notre équipe.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, lorsqu'on reçoit
25 une plainte qui semble émaner de la Russie, parce qu'il y a
26 le « ru » à la fin de l'adresse URL, vous ne savez pas si le
27 Mécanisme de réaction rapide peut reproduire cette annonce
28 pour faire enquête?

1 **Mme GALLIT DOBNER:** Eh bien, je ne veux pas
2 vous donner une réponse inexacte, il faudrait que j'adresse
3 la question à un analyste.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et est-ce qu'un membre
5 du groupe de travail SITE pourrait le faire?

6 **M. LYALL KING:** Est-ce que vous pourriez
7 passer à la page 18? Il faudrait descendre. Oui, arrêtez-
8 vous. Non, plus bas, une ligne ou deux.

9 « On n'a pas pu localiser la
10 publicité de la bannière ni répliquer
11 la vidéo. »

12 J'essaie de comprendre la situation. Oui, on
13 dirait que c'est quelque chose qui est apparu et qui est
14 disparu et personne n'a pu rappeler l'annonce ou découvrir
15 son origine.

16 Je ne m'exprimerai pas sur les détails des
17 capacités du CST. Nous examinons les activités de nos
18 adversaires étrangers. Si quelque chose de cette nature se
19 présentait, ça serait un responsable du Mécanisme de réaction
20 rapide qui aurait été chargé de faire l'enquête et on
21 commencerait par s'adresser au MRR pour avoir l'autorisation.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que nous
23 pourrions examiner le document suivant?

24 Je voudrais attirer votre attention sur
25 certains éléments de ce document et il s'agit d'une analyse
26 des tendances hebdomadaires du Mécanisme de réaction rapide
27 et...

28 <Non interprété>

1 **Mme GALLIT DOBNER:** ...

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** ...

3 « Le Mécanisme n'a pas observé de
4 tendances significatives de
5 manipulation d'informations par des
6 États étrangers. »

7 Est-ce que vous reconnaissez cela?

8 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et là, vous voyez le
10 paragraphe, on dit que :

11 « ...la surveillance identifiée des
12 comptes qui sont peut-être associés à
13 des acteurs commandités par la Russie
14 qui ont amplifié le contenu des
15 comptes des deux candidats. »

16 Est-ce que vous vous rappelez cela?

17 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Nous pouvons maintenant
19 passer au document suivant.

20 Vous verrez qu'il s'agit d'un rapport
21 hebdomadaire suivant du MRR de la semaine du 9-15 septembre.

22 On dit que :

23 « Le Mécanisme n'a pas observé de
24 preuve claire... ».

25 **L'INTERPRÈTE:** C'est le document CAN 134.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que c'était
27 délibéré?

28 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, c'était tout à fait

1 délibéré. Vous voyez que c'est la semaine du 9 au
2 15 septembre, donc c'est à ce moment-là où on a vu les
3 narratifs à propos de monsieur Chiu et de monsieur O'Toole.
4 C'était la période du 9 au 12 septembre.

5 Donc. nous avons constaté des signes
6 d'ingérence étrangère, mais nous n'avons pas trouvé de preuve
7 claire à cet effet.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais passer à la
9 page 2.

10 On voit le rapport Yonder, c'est une
11 entreprise qui surveille les médias sociaux. Alors :

12 « L'entreprise a vu moins
13 d'implications de comptes qui, en
14 général, amplifient les sources
15 provenant de l'État chinois, mais
16 davantage de comptes qui amplifient
17 les sources provenant de l'État
18 russe. »

19 Dans le rapport hebdomadaire précédent, on
20 parlait d'une petite échelle, « une toute petite échelle »,
21 c'était le terme employé. Et maintenant, on dit que « en
22 général, on constate de faibles niveaux d'implication ». Est-
23 ce qu'il y a une différence?

24 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, je ne crois pas
25 qu'il y avait une différence délibérée. C'est important de
26 voir. Donc, Yonder était une entreprise du secteur privé que
27 nous avons chargée d'examiner l'environnement en ligne et qui
28 a détecté des comptes qu'ils pensaient être des comptes

1 chinois et russes, mais ces comptes sur Twitter n'indiquaient
2 qu'ils étaient alignés avec des États parce qu'à ce moment-là
3 Twitter indiquait ces comptes.

4 Yonder n'a pas communiqué avec nous sa
5 méthodologie parce que, donc, on n'a pas compris pourquoi on
6 qualifiait ces comptes de russes ou de chinois. Parce qu'il
7 s'agit de comptes russes, on les a vus amplifier des
8 informations concernant leur idéologie de certains candidats
9 du Parti conservateur, mais il s'agissait plutôt d'amplifier
10 l'idéologie.

11 Et c'était des comptes qui étaient très peu
12 suivis parce qu'il y avait très peu de suivants. C'était donc
13 un caillou qui ne faisait pas beaucoup de rides en tombant
14 dans l'eau.

15 Donc, ça, ç'a été l'opinion de ce partenaire
16 du secteur privé, mais on n'a pas pu recréer ces résultats ni
17 aboutir aux mêmes conclusions.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce qu'on sait
19 combien de comptes...

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ce sera votre dernière
21 question.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais avoir un
23 ordre de grandeur parce que ce document ne le précise pas.

24 **Mme GALLIT DOBNER:** Je regrette, je ne peux
25 pas vous donner la réponse comme ça à brule-pourpoint, mais
26 d'après notre analyste, c'était très faible.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais on dit « de faible
28 niveau ».

1 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, c'était l'opinion de
2 notre analyste qui a indiqué que c'était un faible niveau.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat de la Coalition
4 sikhe?

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Madame la commissaire,
6 je voudrais rappeler aux parties que pour citer un document
7 qui ne fait pas partie de la liste des documents, il faut
8 demander une autorisation en vertu des règles 58 et 60. Je
9 sais que l'avocat de l'ADRC nous avait envoyé un courriel,
10 mais il faut en fait demander une permission qui doit être
11 accordée par la commissaire.

12 Merci.

13 **Me PRABJOT SINGH:** Prabjot Singh, avocat de
14 la Coalition sikhe.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

16 **Me PRABJOT SINGH:** Madame Dobner, je vais
17 m'adresser à vous parce que je voudrais parler du Mécanisme
18 de réaction rapide et les documents que je vais citer ont été
19 approuvés par vous.

20 Je vais attirer votre attention sur les
21 rapports qui ont été préparés avant l'élection pour confirmer
22 les conclusions, et puis ensuite je poserai des questions de
23 suivi.

24 Alors, Monsieur le greffier, je vais vous
25 demander d'afficher le document suivant et ce sont des
26 rapports mensuels sur les écosystèmes.

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, vous avez raison.

28 **L'INTERPRÈTE:** Le document CAN 857.

1 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, si vous descendez,
2 je crois que c'est sur la deuxième page. Un petit peu plus
3 bas.

4 Il s'agit d'un rapport de décembre 2020 qui
5 dit que :

6 « Le 30 novembre 2020, le premier
7 ministre Trudeau a fait des
8 observations en exprimant ses
9 préoccupations à propos des
10 agriculteurs indiens. »

11 Alors, voilà une liste. On parle de narratifs
12 trompeurs à propos de la visite du premier ministre de 2018
13 en Inde. La politique des banques de scrutin qui essayent de
14 séduire la diaspora sikhe et pendjabie, la description de
15 monsieur Trudeau comme un sympathisant des séparatistes
16 Khalistani, le Canada comme un pôle de terrorisme..

17 Est-ce que c'est ce que dit le document?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

19 **Me PRABJOT SINGH:** Et ensuite, on dit que ces
20 sujets peuvent être des vulnérabilités exploitées par des
21 acteurs étrangers, en particulier ceux qui ciblent la
22 diaspora.

23 Est-ce juste?

24 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

25 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, je crois que vous
26 conviendrez avec moi que le narratif trompeur pourrait
27 laisser entendre que le premier ministre est plus proche
28 d'une communauté particulière, en particulier ici la

1 communauté sikhe, et est favorable au mouvement
2 indépendantiste. Une personne non informée pourrait tirer ses
3 conclusions à partir de ces narratifs et si c'était le...

4 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Et cela pourrait aliéner
6 les membres d'autres diasporas du premier ministre, du
7 gouvernement, ou du Parti libéral.

8 Et si nous pouvions montrer le document
9 suivant? Un rapport de février 2021.

10 Et si nous pouvions passer à la page 4.

11 **Mme GALLIT DOBNER:** Est-ce que je pourrais
12 voir la date et le titre pour le...

13 **Me PRABJOT SINGH:** C'est le même rapport,
14 CAN 16858.

15 Je passe à la page 4, la dernière ligne.

16 Le rapport a fait état d'un lien entre... <non
17 interprété> le PSO (sic), Jagmeet Singh, et il y a un
18 narratif à propos d'une enquête pénale.

19 Et si on passe à la page 5, cette page note
20 que des influenceurs et des médias de l'Inde, y compris
21 différents médias sociaux <non interprété>...

22 Vous voyez ça dans le premier paragraphe?

23 **Mme GALLIT DOBNER:** Est-ce que vous pourriez
24 relire cela? C'est la première ligne du paragraphe?

25 **Me PRABJOT SINGH:** Oui, c'est la deuxième
26 ligne. Si vous regardez deux lignes plus loin : « Zee News,
27 ABP... ont amplifié ces allégations ».

28 Et dans le paragraphe suivant, le rapport

1 examiné par le MMR que la boîte de réception a été inondée de
2 messages, et on dit :

3 « À la fin février et jusqu'à mars
4 21, des organes de presse favorables
5 au BJP ont prétendu que les Indo-
6 Canadiens de confession hindoue
7 étaient menacés par des extrémistes
8 sikhs au Canada. »

9 Donc, on a eu ces narratifs fin février
10 jusqu'en mars 2021, on a eu des narratifs qui alignaient le
11 premier ministre et la communauté sikhe, et puis ensuite une
12 amplification de ces allégations, ce qui aurait pu avoir un
13 impact sur les opinions des électeurs et sur leurs décisions
14 lors du scrutin. Mais logiquement, à partir de ces narratifs,
15 c'est quelque chose qui pourrait être constaté.

16 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui. Tout ce que vous
17 avez dit est exact. C'est ce qu'on a lu dans tous les
18 rapports que c'est une interprétation... c'est un résumé exact
19 de tout ce qu'il y a dans les rapports.

20 Je ne peux pas m'exprimer sur l'impact que
21 cela pourrait avoir sur les électeurs, je crois que ça serait
22 malvenu de ma part, et si vous me le permettez et... parce que
23 ces rapports donnent un portrait très complexe, donc je
24 voudrais donner le contexte.

25 À partir de novembre 2020, lorsque nous avons
26 commencé à faire ces rapports mensuels pour établir la ligne
27 de base de l'écosystème, il y a eu toutes sortes d'articles
28 dans les médias à propos notamment du premier ministre et de

1 l'Inde, et un partenaire nous a dit que cela visait un
2 activiste canadien d'origine sikhe. Il y a eu des attaques
3 personnelles, c'est ce que vous voyez dans ce rapport.

4 Et mon équipe a noté que les médias alignés
5 sur l'État étaient critiques vis-à-vis de personnalités bien
6 connues qui s'étaient exprimées en faveur des manifestations
7 des agriculteurs en Inde et nous avons vu ensuite que ces
8 thèmes avaient été un peu délaissés par la suite par les
9 médias.

10 Pour répondre à votre question, les narratifs
11 trompeurs comme ceux-là risquent toujours d'influencer la
12 façon dont les gens comprennent les choses, donc il y a un
13 danger de mésinformation.

14 **Me PRABJOT SINGH:** Oui, je comprends et je ne
15 veux pas vous induire en erreur. Ces rapports ne font pas ces
16 conclusions ni ces observations, mais je voudrais confirmer
17 les narratifs que l'on voyait en disant que ce sont des
18 résultats plausibles.

19 Et, Madame la commissaire, avec votre
20 permission, je voudrais demander le document suivant pour
21 qu'il soit déposé en preuve, c'est le rapport de janvier
22 2021, mais je ne veux pas passer de temps là-dessus. Donc,
23 pour ce qui est de la pièce, ça serait CAN 016818.

24 Mais pour l'instant, je voudrais revenir au
25 document CAN 6857.

26 **Mme GALLIT DOBNER:** ...

27 **Me PRABJOT SINGH:** C'est le rapport de
28 décembre. Je voudrais passer en revue le contexte.

1 Et, Madame la commissaire, je sais que nous
2 n'avons plus beaucoup de temps, je ne serai pas très long.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Il vous reste 2 minutes.

4 **Me PRABJOT SINGH:** Madame Dobner, si vous
5 passez à la page 2, note en bas de page 9.

6 Monsieur le greffier, est-ce que vous pouvez
7 descendre là, le document CAN 016857.

8 « Nos analystes connaissent moins
9 l'écosystème d'information numérique
10 étranger, y compris celui de l'Inde.
11 C'est peut-être une faiblesse qui
12 peut être exploitée par des États
13 étatiques... par des acteurs étatiques
14 étrangers. »

15 Donc, il y a des éléments d'écosystèmes
16 étrangers dans leurs interactions avec certains groupes de la
17 diaspora qui n'ont pas été pleinement explorés.

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui. Lorsque j'ai parlé
19 de nos difficultés, j'ai parlé du manque d'outils pour
20 surveiller les médias sociaux qui ne sont pas américains. Il
21 n'y a pas d'outils facilement accessibles pour faire cela, et
22 compte tenu de ces vulnérabilités, nous avons fait appel à de
23 nouvelles compétences au sein de l'équipe, c'est-à-dire nous
24 avons recruté un analyste qui connaît les médias sociaux
25 chinois.

26 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, malgré les
27 meilleures intentions du Mécanisme, il y a des vulnérabilités
28 qui peuvent être exploitées. C'est tout ce que je voulais

1 communiquer.

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Je crois que tout ce que
3 j'essayais de dire, c'est que c'est une vulnérabilité dans
4 l'ensemble, pas juste pour le Mécanisme de réaction rapide.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Absolument. La réponse
6 rapide ne regardait pas les messages instantanés, comment ça
7 peut être amplifié dans les groupes, ça ne regarde pas
8 comment ces réseaux sont suivis par les foyers canadiens.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, ça sera votre
10 dernière question.

11 **Me PRABJOT SINGH:** Au vu de cela, si on peut
12 afficher le prochain document. Page 3 ou peut-être 4. Si vous
13 pouvez montrer aux panélistes cette première page pour qu'ils
14 puissent identifier le document. Et il devrait y avoir
15 maintenant une page 3 ou 4 où ça parle spécifiquement de
16 l'Inde.

17 Alors, c'est similaire à certaines
18 observations que nous avons vues de la Sécurité du
19 renseignement plus tôt cette semaine, et ça note que
20 l'ingérence étrangère indienne cherche à faire avancer les
21 intérêts indiens et va contre les représentants élus pro-
22 Khalistan.

23 Alors, est-ce qu'on peut dire que l'Inde
24 cible les représentants élus et que le Mécanisme de réaction
25 rapide ainsi que d'autres outils que vous avez mentionnés ne
26 sont pas appropriés pour surveiller ou combattre cette menace
27 en particulier posée par l'Inde pour ce qui est de cibler des
28 individus spécifiquement dans leurs circonscriptions, n'est-

1 ce pas?

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, le Mécanisme... il
3 s'agit du système en ligne pour le Mécanisme.

4 Je ne sais pas si mes collègues veulent
5 parler du jugement plus général qui est dans ce document,
6 mais juste... il faut juste garder à l'esprit qu'on regarde
7 seulement l'écosystème en ligne, et ça semble être un
8 jugement plus vaste.

9 **Me PRABJOT SINGH:** Mais ma question se
10 concentre purement sur le MRR, et sur les activités de
11 menaces de l'Inde, le MRR, tel qu'indiqué à ce moment-là,
12 n'était pas équipé pour pleinement surveiller ou combattre la
13 menace spécifique émanant de l'ingérence étrangère.

14 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai l'impression que je
15 dois aussi prendre un peu de recul et dire je ne crois pas
16 qu'il y ait une équipe comme RRM Canada qui pourrait dire
17 qu'ils peuvent surveiller pleinement l'écosystème en ligne.
18 C'est un vaste réseau mondial, le web, donc, oui, mais aucune
19 équipe ne pourrait dire qu'elle couvre tout l'écosystème en
20 ligne.

21 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Ce sont toutes mes
22 questions.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, Coalition des
24 droits humains?

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

26 **Me SARA TEICH:** Bonjour.

27 Avez-vous, collectivement en tant que SITE ou
28 au travers de vos agences individuelles, reçu des rapports

1 des membres de la communauté des diasporas à propos de
2 harcèlement et d'intimidation avant les élections de 2021?

3 **M. LYALL KING:** À ma connaissance, le SITE
4 n'a pas reçu de plaintes, vous avez dit, de membres des
5 communautés de la diaspora spécifiques? Et de pour ce qui est
6 de mon agence, ça ne s'est pas passé non plus.

7 **Me SARA TEICH:** Alors, je voulais juste
8 simplement dire au-delà des membres du Parlement, des membres
9 du public, si ce n'est pas clair.

10 **M. LYALL KING:** Oui, ma réponse demeure.

11 **Me SARA TEICH:** Puis-je également demander
12 spécifiquement au représentant du SCRS ce qu'il en est pour
13 la même question?

14 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non, comme mon collègue,
15 monsieur King.

16 **Mme LISA DUCHARME:** Alors, du point de vue de
17 la GRC, il y a un représentant de la GRC au groupe de travail
18 SITE, mais la GRC elle-même a peut-être reçu des plaintes des
19 communautés de la diaspora, mais ça, ça serait en dehors de
20 notre cadre et on n'en serait pas informés. Ça serait du côté
21 de l'enquête.

22 **Me SARA TEICH:** D'accord. Merci.

23 **Pouvons-nous afficher le prochain document,**
24 **HRC 30?**

25 Je vais simplement passer à la page 4, avant-
26 dernier paragraphe, c'est un document d'Affaires mondiales
27 Canada et ça dit que :

28 « En mars 2022, le premier ministre a

1 annoncé du financement supplémentaire
2 pour MRR Canada. En août 2022, il a
3 annoncé la création d'une unité
4 d'Europe de l'Est de MRR Canada pour
5 détecter la désinformation russe. »

6 Est-ce que c'était basé sur des leçons
7 retenues des élections de 2021?

8 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, en partie. Je crois
9 qu'il faut aussi penser au contexte quand l'annonce a été
10 faite et l'invasion illégale par la Russie de l'Ukraine et la
11 forte augmentation de la désinformation qu'on a vue pour
12 soutenir son invasion.

13 Je voulais aussi revenir parce que je n'ai
14 pas eu l'occasion de répondre à votre première question, et
15 je dirais que comme mes collègues, pas dans le contexte des
16 élections et du travail SITE, mais dans mon travail habituel
17 pour le Centre des politiques numériques internationales,
18 j'ai eu l'occasion de rencontrer certains membres de la
19 communauté de la diaspora et entendre certaines de leurs
20 expériences avec l'ingérence étrangère.

21 **Me SARA TEICH:** Alors, j'aimerais poser des
22 questions de suivi à ce sujet-là, mais ça va au-delà du cadre
23 de ce panel, donc je ne le ferai pas, mais merci.

24 Sur cette unité de pays, d'après vous, est-ce
25 que d'autres unités de pays dédiées, comme une pour la Chine,
26 auraient été précieuses en amont de l'élection de 2021?

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, tel que je le
28 comprends, il y a maintenant des unités dédiées. L'équipe est

1 bien plus grande, mais tout cela s'est fait après que je sois
2 partie. Donc, malheureusement, je ne peux pas en parler, je
3 n'ai pas l'expérience directe. Je mène une équipe différente
4 à Affaires mondiales, mais je comprends que l'équipe a plus
5 que doublé de taille et qu'il y a différentes unités
6 géographiques, mais je ne peux pas parler en sachant ce qu'il
7 en est.

8 **Me SARA TEICH:** J'apprécie, mais est-ce que
9 cela aurait été précieux dans votre capacité de gestion de
10 l'équipe avant les élections de 2021?

11 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, nous avons
12 quelques experts sur l'Asie à l'équipe qui nous ont aidés. On
13 n'avait pas autant de ressources que MRR Canada maintenant,
14 donc plus il y en a, plus on peut être efficace, bien sûr,
15 mais nous avons une équipe à l'époque mais, bien sûr, plus
16 il y a de ressources, plus on a d'expertises et d'yeux qui
17 surveillent, mieux c'est.

18 **Me SARA TEICH:** Et ma dernière question.
19 Avant les élections de 2021, est-ce que MRR Canada a continué
20 de sous-traiter le laboratoire de recherche du Conseil de
21 l'Atlantique?

22 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons eu un deuxième
23 contrat avec DFR Lab après les élections. Nous n'avons pas,
24 de ce que je me souviens, nous n'avons pas sous-traité
25 auprès d'eux pour les élections de 2021. Nous avons sous-
26 traité, comme je l'ai dit plus tôt, à Yonder et l'écosys... le
27 Media Ecosystem Observatory parce qu'ils avaient une forte
28 base dans l'environnement média canadien.

1 **Me SARA TEICH:** Merci.

2 **Me MATTHEW JOHNSON:** Il n'y a pas de
3 questions pour le Procureur général pour ce témoin. Merci.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Réinterrogatoire?

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** [Non.]

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bien. On a réussi.
7 Merci beaucoup de votre temps aujourd'hui et
8 merci à tout le monde, vous avez été très disciplinés et
9 j'apprécie.

10 Passez une très bonne fin de semaine.

11 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

12 Cette séance de la Commission de l'ingérence
13 étrangère est levée jusqu'à lundi.

14 --- L'audience est suspendue à 18 h 19

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

C E R T I F I C A T I O N

I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
hereby certify the foregoing pages to be an accurate
transcription of my notes/records to the best of my skill and
ability, and I so swear.

Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
certifie que les pages ci-hautes sont une transcription
conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
capacités, et je le jure.



Sandrine Marineau-Lupien